



Rapport
d'activité
2023
1 janvier – 31 décembre



070 245 245



070 245 245

Détails de contact Centre Antipoisons

Hôpital Militaire Reine Astrid

Rue Bruyn 1, 1120 Bruxelles

e-mail: info@poisoncentre.be

site web: www.centreantipoisons.be



be_poisoncentre



@be_poisoncentre



www.facebook.com/agccap



Antigifcentrum – Centre Antipoisons

Administration

T: 02 264 96 36

info@poisoncentre.be

Direction

Directrice générale

Ann Van den Broeck

Selon le rapport harmonisé de la CEE publié à l'annexe II de la résolution du Conseil 90/C329/03. Avec une grande reconnaissance et des remerciements sincères à tous les collègues du Centre Antipoisons, qui ont contribué au travail quotidien en 2023.

Ref: Patrick De Cock, Jonas Moens, Julie Willekens, Jonas Van Baelen, Ann Van den Broeck. Jaarrapport 2023.

Editorial

Le Centre Antipoison a traversé des périodes turbulentes en 2023. En raison d'un important turnover du personnel, une gestion de crise a été mise en place, en vue de l'installation d'une nouvelle direction.

Le Centre Antipoison est désormais dans des eaux plus calmes et a survécu à la tempête. Il est temps d'insuffler un nouveau dynamisme. Beaucoup de choses ne changent bien sûr pas. Le Centre Antipoison est toujours là pour ceux qui ont été exposés à et/ou empoisonnés par n'importe quelle substance, produit, plante, etc., mais aussi pour ceux qui souhaitent obtenir des informations à ce sujet.

En 2023, nous avons constaté que les gens trouvent bien leur chemin vers notre ligne d'urgence 070 245 245, celle de notre centre de référence et d'expertise. Nous avons répondu à plus de 63.000 appels. Les appels concernant les accidents dus à une mauvaise utilisation des médicaments restent, comme de coutume, la majorité. Mais les produits chimiques continuent également d'attirer l'attention, ainsi que les produits phytosanitaires et autres biocides, les plantes, les champignons, et bien d'autres encore. Non seulement beaucoup de victimes sont des humains, mais de plus en plus d'animaux aussi, ce qui nécessite une approche particulière.

Le Centre Antipoison reste indéniablement utile et nécessaire, mais souhaite à l'avenir mettre davantage l'accent sur la prévention, sur l'évitement des intoxications. Cette mission ne pourra être considérée comme réussie que lorsque le nombre d'appels entrants diminuera. Mieux vaut prévenir que guérir, et cela évite des souffrances inutiles à beaucoup de personnes, y compris de nombreux enfants.

Nous, avec notre organe de direction, notre président, le Prof. Dr. Peter De Paepe, et notre vice-présidente, Dr. Ir. Françoise Van Tiggelen, vous souhaitons une bonne lecture.

Ann Van den Broeck
Directrice générale

Table des matières

EDITORIAL	4
TERMINOLOGIE	7
1 VISION ET MISSION	8
1.1 <i>Information, conseil et triage pour le grand public et les professionnels</i>	10
1.1.1 <i>Fourniture d'informations téléphoniques en cas d'empoisonnement</i>	10
1.1.2 <i>Fourniture d'informations téléphoniques pour la prévention des intoxications</i>	11
1.1.3 <i>Fourniture d'informations par e-mail pour la prévention des intoxications</i>	11
1.2 <i>Centre de données pour les compositions de produits</i>	13
1.2.1 <i>Documentation</i>	13
1.3 <i>Partenaire dans la recherche scientifique</i>	19
1.3.1 <i>Chiffres annuels d'analyse des données</i>	19
1.3.2 <i>Etudes de suivi</i>	21
1.4 <i>Dépôt national des antidotes</i>	22
1.5 <i>Toxicovigilance: fonction de veille et de signal</i>	24
1.6 <i>AGC Academy</i>	25
1.6.1 <i>Congrès, symposiums, journée d'étude</i>	25
1.6.2 <i>AGCAP Academy bulletin d'information</i>	25
1.6.3 <i>Recherche scientifique</i>	25
1.7 <i>Rôle central dans la sensibilisation et la prévention</i>	26
1.7.1 <i>Le site internet</i>	26
1.7.2 <i>Bulletin</i>	26
1.7.3 <i>La presse</i>	27
1.7.4 <i>Médias sociaux</i>	27
1.8 <i>Partenaire de la politique de santé (inter)nationale</i>	28
1.8.1 <i>Grand-Duché de Luxembourg</i>	28
1.8.2 <i>EAPCCT</i>	28
2 REALISATIONS 2023.....	30
2.1 <i>Info, avis et triage du public et des professionnels</i>	31
2.1.1 <i>Informations données lors et concernant une exposition</i>	32
2.1.2 <i>Informations données dans le cadre de la prévention d'une intoxication aigue</i>	37
2.1.3 <i>Informations données par mail</i>	39

2.2	<i>Banque de données pour la composition des produits</i>	40
2.2.1	<i>Evolution actuelle en Europe</i>	40
2.3	<i>Partenaire dans la recherche scientifique</i>	41
2.3.1	<i>Analyse des données annuelles</i>	41
2.4	<i>Antidotes: centre national d'expertise et stock d'urgence</i>	102
2.4.1	<i>Antidotes délivrés par le Centre Antipoisons en 2023</i>	102
2.4.2	<i>La mise à disposition des antidotes</i>	103
2.5	<i>Toxicovigilance: fonction de surveillance et d'alerte</i>	105
2.5.1	<i>Protoxyde d'azote(gaz hilarant)</i>	105
2.5.2	<i>Snus(s)</i>	106
2.5.3	<i>Produits pour piscine</i>	108
2.6	<i>Academie du CAP - AGC Academy</i>	109
2.6.1	<i>Résumés soumis dans le cadre de conférences</i>	109
2.6.2	<i>Présentations et formations</i>	109
2.7	<i>Point de contact pour la sensibilisation et la prévention</i>	110
2.7.1	<i>Le site web</i>	110
2.7.2	<i>Médias sociaux</i>	110
2.7.3	<i>Presse</i>	111
3	DONNÉES ADMINISTRATIVES	112
3.1	<i>Statut</i>	112
3.2	<i>Personnel</i>	112
3.3	<i>Résultats 2023 - Budget 2024</i>	113
3.4	<i>Conseil d'administration</i>	114

Terminologie

Exposition/intoxication: le Centre Antipoisons est contacté pour des expositions (soupçonnées) à une substance/un produit. Si un humain ou un animal est en entré en contact avec cette substance ou ce produit mais que cela se déroule sans symptômes ni atteinte à la santé, on parle d'une exposition. C'est le cas, par exemple, lorsqu'un produit a peu de toxicité ou lorsque la quantité ingérée est inférieure à une dose toxique. L'intoxication ne se produit que lorsque des personnes ou des animaux boivent, mangent, inhalent, injectent ou touchent suffisamment d'une substance (dangereuse)(poison) pour provoquer une symptôme ou la mort. Étant donné que les appels au Centre Antipoisons sont un moment précis, la distinction entre l'exposition et l'intoxication n'est pas toujours évidente.

La **pharmacovigilance** est la science et les activités liées à la détection, à l'évaluation, à la connaissance et à la prévention des effets secondaires ou d'autres problèmes liés aux médicaments¹. Chaque nouveau médicament qui arrive sur le marché a été testé de manière approfondie au préalable mais certains effets secondaires (rares) ne se manifestent que lorsqu'un médicament est (depuis un certain temps) sur le marché².

La **toxicovigilance** est la surveillance et la détection de risques nouveaux ou inacceptables pour la santé humaine ou animale causés par un produit ou une situation. Cette tâche du Centre Antipoisons est liée à la proposition de mesures (préventives) pour contrôler le risque.

Les **mélanges dangereux** sont des mélanges classés comme dangereux en raison de leurs effets sur la santé ou en raison de leurs effets physiques³.

Un **effet indésirable** comprend non seulement les effets secondaires nocifs et involontaires résultant de l'utilisation autorisée d'un médicament à des doses normales mais également les effets secondaires résultant d'erreurs médicamenteuses et d'une utilisation non conforme aux conditions de commercialisation (par exemple: surdosage, mauvaise utilisation, toxicomanie, erreurs de médication et effets indésirables suspectés liés à une exposition professionnelle).

Les **biocides** sont des pesticides utilisés pour dissuader, rendre inoffensifs ou détruire les organismes indésirables. Avec les produits phytosanitaires, les biocides entrent dans la catégorie des pesticides. Exemples de biocides: insecticides, rodenticides, agents de nettoyage et de désinfection, fongicides et produits de protection du bois⁴.

¹European Medicines Agency. (2020b, december 11). Pharmacovigilance: Overview.

<https://www.ema.europa.eu/en/human-regulatory/overview/pharmacovigilance-overview>

² FAGG/AFMPS. (2021, 4 mars). Pharmacovigilance | AFMPS. Agence Fédérale des Médicaments et Produits de Santé.

<https://www.afmps.be/fr/humain/medicaments/medicaments/pharmacovigilance>

³ <https://echa.europa.eu/nl/information-on-chemicals>

⁴ SPF Santé Publique. (2020, 7 décembre). Biocides. <https://www.health.belgium.be/fr/environnement/substances-chimiques/biocides>

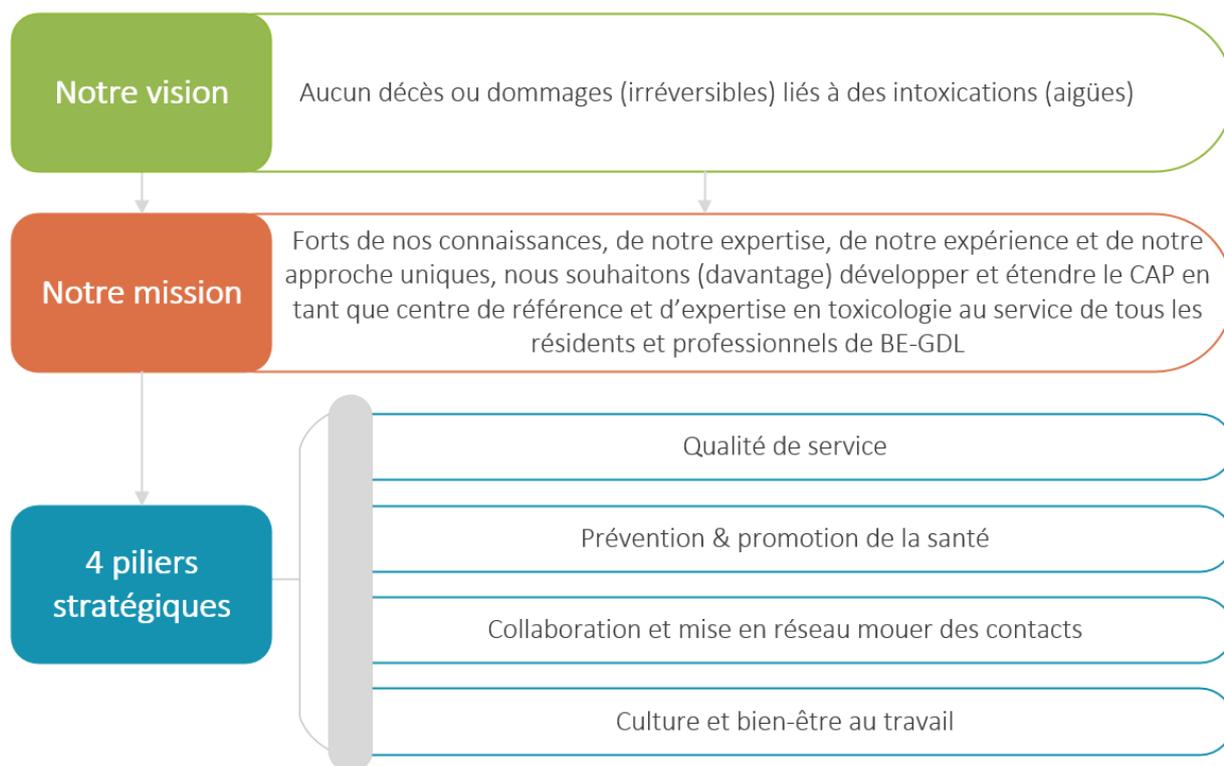
1 Vision et mission

Notre vision: Aucun décès ou dommages (irréversibles) liés à des intoxications (aigües).

Notre mission: Forts de nos connaissances, de notre expertise, de notre expérience et de notre approche uniques, nous souhaitons (davantage) développer et étendre le CAP en tant que centre de référence et d'expertise en toxicologie au service de tous les résidents et professionnels de BE-GDL.

Notre politique repose sur quatre piliers stratégiques:

1. Qualité de service
2. Prévention & promotion de la santé
3. Collaboration et mise en réseau mouer des contacts
4. Culture et bien-être au travail



Cela se traduit en outre par **neuf objectifs**, sur lesquels le reste est construit:



Information, conseil & triage du public et des professionnels



Centre de données pour les formulations de produits



Partenaire de recherche scientifique



Centre de coordination des antidotes



Toxicovigilance: fonction de veille et de signal



Centre Antipoisons Academy



Partenaire de la politique (inter)nationale de la santé



Sensibilisation & prévention



Participation à la gestion des catastrophes et des calamités

1.1 Information, conseil et triage pour le grand public et les professionnels

Les missions du Centre Antipoisons sont inscrites dans l'Arrêté royal du 25 novembre 1983 (M.B. du 6 janvier 1984) et ont été complétées par différents décrets.

1.1.1 Fourniture d'informations téléphoniques en cas d'empoisonnement

Le Centre Antipoisons fournit des informations toxicologiques au grand public, aux médecins et autres prestataires de soins en Belgique 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. La permanence, qui répond aux appels, est constituée d'une équipe de pharmaciens et de médecins ayant une expertise unique en toxicologie. La permanence est joignable via le numéro de téléphone gratuit 070/245 245.



Traditionnellement, les médecins du Grand-Duché de Luxembourg pouvaient également faire appel au Centre Antipoisons belge. Depuis juin 2015, ce service a été étendu et le Centre Antipoisons est également accessible à tous les résidents du Grand-Duché de Luxembourg. Ils peuvent appeler gratuitement au numéro 8002-5500.

Le Centre Antipoisons reçoit des appels pour des intoxications avec différents produits. Cela concerne les médicaments, les produits ménagers, les produits phytosanitaires, les biocides, les cosmétiques, les drogues, les plantes, les animaux, l'alimentation et les produits chimiques.

A chaque appel, les experts qui s'occupent de la permanence évaluent le risque pour la santé. Ils donnent des conseils sur les propriétés toxiques du produit, les symptômes (attendus) et les risques liés à son exposition, les premiers soins et l'éventuelle nécessité d'une intervention médicale ou d'une hospitalisation.



1.1.2 Fourniture d'informations téléphoniques pour la prévention des intoxications



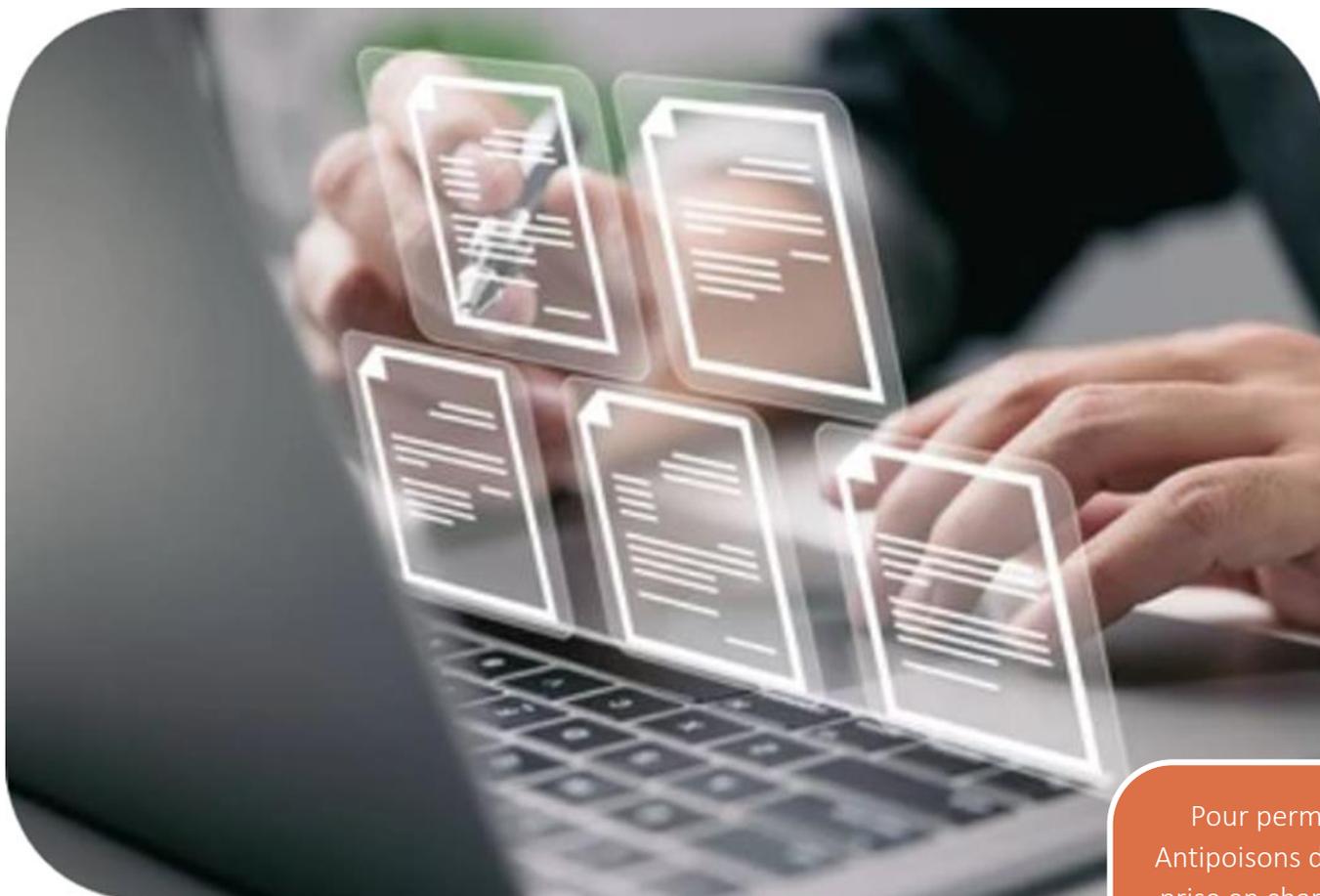
Le Centre Antipoisons belge veut minimiser les dommages sur la santé après une intoxication, mais **veut également jouer un rôle dans la prévention des intoxications**. Cela signifie que la permanence médicale répond également aux questions par téléphone (070/245.245) du grand public et des professionnels de la santé qui souhaitent se protéger ou protéger les autres préventivement contre les intoxications.

Exemples de questions d'information en prévention d'intoxications aiguës:

- Je prend un médicament A, y a-t-il une interaction avec un médicament B?
- Y a-t-il des plantes qui vaudraient mieux ne pas se trouver sur une plaine de jeu?
- Quelle est la meilleure manière de rincer mes yeux?
- Comment nettoyer un thermomètre au mercure cassé?
- Comment et où se procurer un antidote particulier?

1.1.3 Fourniture d'informations par e-mail pour la prévention des intoxications

Pour les demandes d'informations non urgentes du grand public et des professionnels de santé sur des sujets toxicologiques, le Centre Antipoisons utilise l'adresse e-mail medical.team@poisoncentre.be. Il s'agit de questions sur, par exemple, une analyse de risques d'une situation particulière, de protocoles en cas d'empoisonnement, etc. De cette manière, le Centre Antipoisons joue à nouveau la carte de la prévention. Faciliter la communication par e-mail réduit la barrière pour contacter le Centre Antipoisons pour des questions moins urgentes, mais néanmoins importantes.



Pour permettre à la permanence du Centre Antipoisons de fournir des conseils précis pour la prise en charge des patients qui ont été exposés à toutes sortes de produits (par exemple détergents, détartrants, engrais, etc.), des informations fiables sur la composition de ces produits sont nécessaires.

1.2 Centre de données pour les compositions de produits

Pour permettre à la permanence du Centre Antipoisons de fournir des conseils précis pour la prise en charge des patients qui ont été exposés à toutes sortes de produits (par exemple détergents, détartrants, engrais, etc.), des informations fiables sur la composition de ces produits sont nécessaires. Les détails de ces compositions de produits sont stockés dans une base de données à laquelle la permanence a accès 24/7.

Le Centre Antipoisons belge a été désigné comme organisation pour recevoir la composition des mélanges dangereux qui sont mis sur le marché⁵. Le Centre Antipoisons reçoit également la composition des biocides⁶.

De plus, la permanence a accès à la composition des pesticides à usage agricole. Depuis 2015, le Centre Antipoisons a également reçu la composition de mélanges dangereux, de biocides et de pesticides agricoles entrant sur le marché luxembourgeois.

1.2.1 Documentation

Le Centre Antipoisons gère une grande base de données scientifique et technique contenant des informations sur les substances toxiques. Il existe trois bases de données internes disponibles qui servent comme aide pour répondre aux appels:



1. Données provenant de l'industrie
2. Données provenant du suivi des appels
3. Données provenant de la littérature scientifique

⁵Mission du Centre Antipoisons telle que définie dans l'Arrêté royal du 21 avril 2016. L'article 45 du règlement CLP (Art. 45 1272/2008/EU) prévoit que chaque Etat membre de l'UE (Union européenne) désigne une institution qui est responsable de la réception de la composition des mélanges dangereux mis sur le marché.

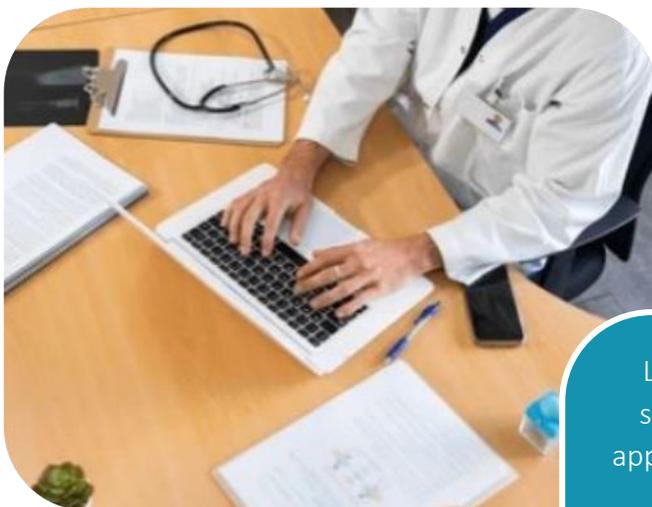
⁶Mission du Centre Antipoisons telle que définie dans l'Arrêté royal du 8 mai 2014.

Plus d'informations sont données sur ces trois bases de données dans les paragraphes suivants.

1.2.1.1 Données provenant de l'industrie

Il est important que la permanence médicale identifie le produit avec lequel l'exposition s'est produite. En général, l'appelant fournit le nom commercial du produit qui est indiqué sur l'étiquette. La composition du produit est ensuite examinée dans la fiche d'information que les fabricants confient au Centre Antipoisons. Quand le produit et sa composition sont identifiés, la toxicité du produit est évaluée. Le Centre Antipoisons dispose à cet effet d'une base de données interne très étendue, qui est continuellement complétée, mais il a également accès à diverses bases de données externes. Les bases de données externes les plus fréquemment utilisées sont: les séries Micromedex Health Care (Poisindex, Drugdex), Toxbase et Toxinz. Ces bases de données collectent des informations pertinentes sur un grand nombre de substances toxiques et constituent une aide utile pour le Centre Antipoisons.

1.2.1.2 Données provenant du suivi des appels



Le Centre Antipoisons organise un suivi supplémentaire pour certains appels. Les appels du grand public, des professionnels de santé et des vétérinaires peuvent faire l'objet d'un suivi. Concrètement, **le suivi des appels signifie que le Centre Antipoisons recontactera ultérieurement la personne qui a appelé le Centre Antipoisons dans le cadre d'une (potentielle) intoxication.**

Le but de ces suivis est d'obtenir des informations complémentaires intéressantes sur le cas et de contribuer ainsi à la prévention et à une meilleure connaissance de la toxicité des produits pour l'homme et l'animal. Les informations collectées lors du suivi des appels sont stockées dans une base de données interne du Centre Antipoisons.

Vous pouvez choisir de suivre les appels pour différentes raisons. Un élément déclencheur de suivi peut être la gravité d'un cas ou une intoxication peu fréquente. Un suivi est ensuite effectué pour recueillir plus d'informations sur l'issue d'un cas. Cela conduit à une meilleure connaissance et à une prévention possible de cas similaires.

Des suivis complémentaires sont organisés dans le cadre de rapports, dont ceux du SPF Santé Publique.^{7,8}

⁷ Biocides (2024, 27 novembre). Publications <https://biocide.be/fr/publications>

⁸ Fytoweb (2024, 27 novembre). Toxicovigilance <https://fytoweb.be/fr/plan-de-reduction/vigilance/toxicovigilance>

1.2.1.3 Données provenant de la littérature scientifique

Le Centre Antipoisons dispose d'une bibliothèque interne qui est complétée chaque mois avec des publications scientifiques pertinentes sur la toxicologie. Ces publications scientifiques sont co-sélectionnées et indexées par les membres de la permanence. Le Centre Antipoisons surveille également les publications scientifiques sur les tendances actuelles, telles que l'utilisation de gaz hilarant ou les lésions oculaires causées par le gel hydroalcoolique. La bibliothécaire tient la permanence au courant des informations les plus actuelles via une newsletter interne mensuelle.

Médicaments



Les fabricants de médicaments proposés à la vente sur le marché belge ne sont pas tenus de communiquer la composition au Centre Antipoisons. Depuis 2018, le Centre Antipoisons a obtenu ces informations sur les médicaments auprès de l'Association Pharmaceutique Belge (APB). Ces informations sont saisies dans une base de données interne avec la notice du patient et un résumé des caractéristiques du médicament. La permanence a également accès aux notices des médicaments via la base de données interne, l'e-compendium de pharma.be, le Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique (CBIP) et l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS).

Cosmétiques



En 2009, un Règlement Européen (CE n° 1223/2009) concernant les produits cosmétiques a été adopté. De nouvelles mesures sont appliquées depuis le 13 juillet 2013. L'une des mesures consiste à centraliser la composition des cosmétiques dans une base de données gérée par la Commission Européenne (base de données CPNP). Un comité de maintenance composé de représentants de la Commission Européenne, des entreprises et des Centres Antipoisons se réunit au moins deux fois par an pour suivre la mise en oeuvre de cette base de données. Le Centre Antipoisons est confronté à des difficultés récurrentes, notamment l'obstacle de trouver certains produits sous le nom fourni par l'appelant.

Mélanges
dangereux



Les fabricants qui mettent des mélanges dangereux sur le marché belge sont tenus de déclarer leur composition au Centre Antipoisons (cela a été déterminé dans le règlement CLP (Classification, labelling and packaging)).

Le service informatique et le secrétariat du Centre Antipoisons gèrent les déclarations de compositions transmises par l'industrie. La plupart des producteurs préfèrent effectuer leurs déclarations de manière électronique. La qualité des données figurant dans les déclarations est vérifiée par des contrôles aléatoires. Si des informations manquent, des renseignements complémentaires sont demandés à la personne responsable de la déclaration. Fin 2023, le Centre Antipoisons a enregistré une forte augmentation des déclarations de mélanges dangereux pour la Belgique et le Luxembourg, en raison de l'obligation de déclarer tous les mélanges industriels à partir du 1er janvier 2024.

Lorsqu'un médecin ou un pharmacien ne trouve pas la composition d'un produit dans la base de données lors d'un appel, le Centre Antipoisons contacte le producteur pour demander la fiche de composition du produit concerné dans les plus brefs délais.

Le Centre Antipoisons dispose des compositions de tous les mélanges dangereux présents sur le marché belge, mais observe une tendance croissante à l'achat en ligne de produits (étrangers). La composition de ces produits n'est pas toujours connue par le Centre Antipoisons, ce qui complique le traitement des appels. Obtenir rapidement l'accès à la composition exacte de ces produits est souvent difficile, car cela nécessite de contacter le producteur.

Autres mélanges



La déclaration volontaire des produits qui ne nécessitent pas de notification est très utile pour le travail du Centre Antipoisons et de nombreuses entreprises le font sur base volontaire.

Produits phyto-pharmaceutiques



Le SPF Santé Publique transmet régulièrement la composition des produits phytopharmaceutiques autorisés en Belgique au Centre Antipoisons. Les fabricants qui souhaitent mettre un produit phytopharmaceutique sur le marché belge doivent préparer un dossier pour le Centre Antipoisons. Plus d'informations peuvent être trouvées sur:

<https://fytoweb.be/fr/guides/phytoprotection>.

Biocides



Les détenteurs d'autorisations de mise sur le marché de produits biocides sont tenus de déclarer la composition complète de leurs produits au Centre Antipoisons, un rappel leur étant adressé lors de la réception de l'acte d'autorisation. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site

<https://biociden.freshdesk.com/fr/support/home>.

1.3 Partenaire dans la recherche scientifique

1.3.1 Chiffres annuels d'analyse des données

En répondant à plus de **63 000** appels en 2023, et plus de 2 millions d'appels au fil des années, le Centre Antipoisons dispose d'un ensemble de données unique concernant les expositions et la toxicologie en Belgique.



Cet ensemble de données est utilisé pour augmenter les connaissances toxicologiques de la permanence, la recherche scientifique, la pharmacovigilance, la prévention, etc. Chaque appel au Centre Antipoisons est enregistré et stocké dans le système informatique interne. Les données stockées comprennent l'heure et la date de l'appel, qui appelle (la famille, la victime, un professionnel de la santé, ...), l'âge et le sexe de la victime, l'agent, les symptômes, etc. Ces données sont traitées dans un programme statistique (SAS, Excel, SPSS, ...) pour permettre l'analyse et le reporting des données.

Le Centre Antipoisons a **plusieurs projets**⁹ en cours:

Intoxication au
monoxyde de
carbone

CO

Le gaz toxique monoxyde de carbone fait chaque année des victimes (mortelles). En 2023, une campagne a été lancée en collaboration avec Wonen in Vlaanderen et Netwerk Brandweer sur diverses plateformes médiatiques. Des affiches et des brochures ont été conçues, ainsi que trois vidéos. La campagne a été déployée dans toute la Flandre, notamment sur les bus De Lijn, sur presque tous les réseaux sociaux, ainsi que sur les chaînes de télévision et de radio. En collaboration avec Wonen in Vlaanderen, la mise en place d'un formulaire d'enregistrement numérique a également été entamée.

⁹ Les médicaments sous surveillance complémentaire sont signalés par un triangle noir (▼) dans les informations sur le produit pour informer les patients et les professionnels de la santé que ces médicaments sont sous stricte surveillance des autorités réglementaires européennes (source: AFMPS). Les médicaments faisant l'objet d'une surveillance complémentaire sont disponibles sur le site internet de l'AFMPS ou de l'EMA (<https://www.ema.europa.eu/en/human-regulatory/post-authorisation/pharmacovigilance/medicines-under-additional-monitoring>)

Biocides



L'étude analyse annuellement le profil des appels au Centre Antipoisons pour intoxication aiguë liée à l'utilisation de biocides pour la période de janvier 2020 à décembre 2024. Des suivis (de cas potentiellement graves) sont prévus pour le rapport en 2022 et 2023.

Farmaco- vigilance (humaines)



Depuis 2001, le Centre Antipoisons a un accord avec l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS) pour signaler tous les effets secondaires des médicaments pour lesquels le Centre Antipoisons est contacté. Toutes les données sont analysées et une sélection est suivie avant qu'elles soient transmises au responsable du service de Pharmacovigilance de l'AFMPS.

Farmaco- vigilance (animaux)



Depuis 2010, il y a un suivi des appels pour les médicaments vétérinaires. Les appels associés à une exposition avec symptômes à un produit à usage vétérinaire chez l'homme ou chez l'animal, ainsi que l'exposition avec symptômes à un médicament à usage humain chez l'animal, sont pris en compte. Les données sont transmises chaque mois à l'unité vétérinaire de l'AFMPS.

Toxicovigilance - mélanges dangereux



Le Centre Antipoisons analyse les appels des intoxications avec des mélanges dangereux, avec un accent particulier sur les produits corrosifs, les capsules de lessive, les liquides de cigarettes électroniques, les huiles essentielles et les produits à base d'hypochlorite. La convention de ce rapport 'mélanges dangereux' a été élaborée en concertation avec le Service de Gestion des Risques du SPF Santé Publique.

Produits phytopharma- ceutiques



L'étude sur les produits phytosanitaires comprend, d'une part, une analyse bisannuelle des intoxications aiguës dues aux produits phytosanitaires en Belgique chez les utilisateurs non professionnels et les tiers pour la période 2023-2026, et d'autre part, une analyse annuelle des intoxications aiguës dues aux produits phytosanitaires chez les utilisateurs professionnels et les employés pour la période 2023-2026.

Ces données sont comparées avec les études précédentes de 2009, 2011, 2014 et les périodes 2015-2017 et 2018-2022.

1.3.2 Etudes de suivi

Pour de nombreuses expositions, il n'existe pas de littérature toxicologique pertinente et donc aucune information ne peut être trouvée dans les bases de données toxicologiques. Il n'y a souvent aucune littérature disponible, non seulement sur l'agent, mais aussi sur la situation, le mode d'exposition ou la victime.

Afin pour donner des conseils suffisamment fondés, le Centre Antipoisons dispose d'un **programme de suivi**. Il s'agit de demander quels symptômes sont apparus après l'exposition, comment ils ont été traités, le cas échéant, et comment ils ont évolué.



Ces informations sont recueillies par téléphone, lettre ou courriel et peuvent être demandées à la victime, au professionnel de santé traitant ou au propriétaire de l'animal. Les données envoyées seront ensuite traitées de manière anonyme.

Voici quelques exemples pour lesquels un suivi peut être demandé ;

- une exposition à un nouveau médicament
- une suspicion d'un effet indésirable non connu d'un médicament
- une exposition aux médicaments vétérinaires
- une image anormale résultant d'une exposition
- une voie d'exposition anormale
- une exposition à un agent inconnu ou peu connu, comme des animaux, des médicaments ou des intermédiaires industriels.

Les informations ainsi acquises constituent une riche source d'inspiration pour des congrès ou des présentations et conduisent parfois à la modification d'un produit ou au retrait d'un produit du marché.

1.4 Dépôt national des antidotes



Les antidotes sont rarement nécessaires pour traiter les intoxications. Cependant, si des antidotes sont nécessaires, ils sont presque toujours vitaux. Assurer la disponibilité de ces antidotes est donc une tâche essentielle du Centre Antipoisons, tout aussi importante que de donner des conseils concernant les intoxications.

Après tout, tous les antidotes ne sont pas toujours disponibles à l'hôpital, et ce, pour différentes raisons. Ils ont souvent une procédure de commande compliquée, sont d'une disponibilité et d'une durée de vie limitée et leur prix d'achat est très élevé pour les hôpitaux. Afin de pouvoir aider rapidement une victime, le Centre Antipoisons dispose toujours d'un stock d'urgence d'un nombre strictement sélectionné d'antidotes disponibles 24/7.

Les antidotes de ce stock d'urgence sont soumis à des exigences élevées. La sélection de ces antidotes est basée sur les critères suivants:

1. Seuls les antidotes dont l'efficacité est bien documentée scientifiquement sont inclus dans le stock d'urgence.
2. Tous les antidotes doivent répondre aux normes européennes les plus strictes en matière de qualité pharmaceutique et de législation telles que les normes GMP et GDP ainsi que la "Directive sur les Médicaments Falsifiés".
3. Un intervalle de temps de deux heures entre la distribution et le début du traitement doit être possible. Par conséquent, les antidotes qui doivent être administrés immédiatement tels que l'hydroxocobalamine ne sont pas disponibles au Centre Antipoisons.
4. Leur disponibilité générale doit être faible. De nombreux antidotes tels que le bleu de méthylène ou la N-acétylcystéine sont facilement disponibles dans tous les hôpitaux.
5. Seuls les antidotes contre les intoxications qui peuvent survenir accidentellement en Belgique sont inclus. Cela permet de garder la réserve abordable et autorisée.

Le stock est suffisamment élevé pour commencer le traitement de quelques victimes gravement empoisonnées jusqu'à ce que l'hôpital puisse s'approvisionner par les canaux classiques.

Les antidotes du stock d'urgence du Centre Antipoisons sont indiqués dans le Tableau 1.

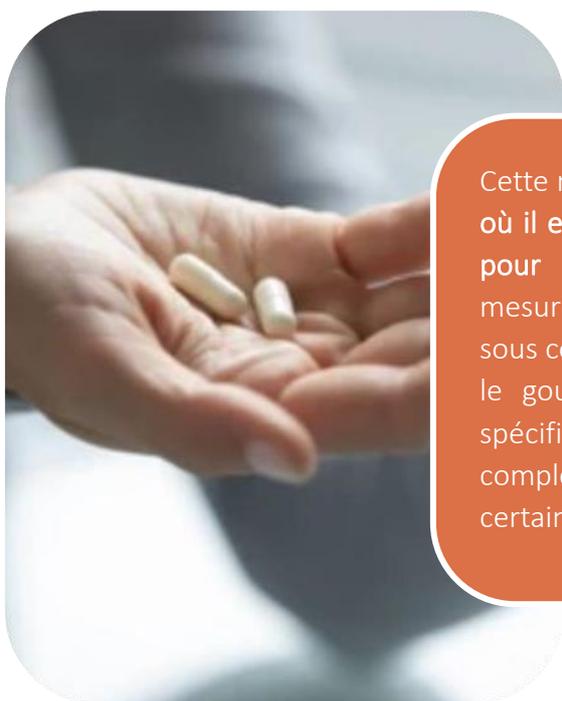
Tableau 1: Les antidotes du stock d'urgence du Centre Antipoisons

Intoxication	INN antidote	Nom commercial
Digitaliques	Anticorps antidigoxine	Digifab® 1 x 40 mg/amp
Antipsychotiques	Biperidène	Akineton® 5 x 5 mg/amp
Alcools toxiques	4-Methylpyrazole	Fomepizole Serb® 5 x 100 mg/amp
Organophosphates	Obidoxime	Toxogonin® 5 x 250 mg /amp
Anticholinergiques	Physostigmine	Anticholium® 5x 2 mg/amp
Les morsures de vipère	Sérum antivenimeux	ViperaTab® 2 amp
Champignons avec amatoxine	Silibinine	Legalon-Sil® 4x 350 mg/amp
Métaux lourds	Dimercaprol	BAL® 12 x 200 mg/amp
	Succimer	Succicaptal® 15 x 200 mg/cap
	DMPS	Dimaval® 5 x 250 mg/ amp
	Pencillamine	Metalcaptase® 50 x 150 mg/comp
	Calcium disodium ethylenediaminetetracetate	Calcium Edetate de Sodium® 10 x 500 mg/amp
	Bleu de Prusse	Radiogardase® 36 x 500 mg/caps
Diphthérie	Antitoxine diphthérique	A.T.D 5x 10KIU/amp
Anthracyclines	Dexrazoxane	Savene® 2x 500mg/amp

En maintenant et en évaluant en permanence ce stock d'urgence, le Centre Antipoisons acquiert des connaissances et une expertise. Non seulement sur les antidotes du stock d'urgence mais aussi sur les antidotes rarement utilisés ou sur les antidotes pour les poisons plus exotiques ou rares. Il met donc ces connaissances à la disposition du grand public, des professionnels de la santé et de toutes sortes d'agences telles que le Conseil Supérieur de la Santé, le SPF Santé Publique ou des associations qui ont affaire d'une manière ou d'une autre avec des intoxications.

1.5 Toxicovigilance: fonction de veille et de signal

Le Centre Antipoisons a une tâche importante dans le cadre de la toxicovigilance. Grâce au grand nombre d'appels par an, tant du grand public que des professionnels, le Centre Antipoisons est en mesure d'identifier des tendances dans la nature et la fréquence de certains poisons (aigus).



Cette mission consiste à **détecter des situations où il existe un risque nouveau ou inacceptable pour la santé**, couplé à la proposition de mesures au gouvernement pour garder le risque sous contrôle. A côté de cette mission générale, le gouvernement peut poser des questions spécifiques pour des informations complémentaires ou concernant le suivi de certains produits ou catégories de produits.

Intoxications récurrentes notables en 2023:

- Protoxyde d'azote : Populaire chez les jeunes, il peut provoquer des problèmes graves (parfois mortels) au moment de l'utilisation, et des problèmes neurologiques en cas d'utilisation chronique.
- Snus : Utilisation de sachets ou des pochettes contenant de la nicotine dans la bouche comme alternative à la fumée ou au vapotage.
- Produits pour piscines : Les produits chimiques pour piscines, tels que le chlore et les régulateurs de pH, peuvent être dangereux en cas de mauvaise utilisation. L'inhalation de chlore peut provoquer des irritations des voies respiratoires et des yeux. Le mélange de différents produits pour piscines, tels que le chlore et les acides, peut entraîner des réactions chimiques dangereuses qui libèrent des vapeurs toxiques.

Certaines de ces tendances sont clarifiées plus en détail au point 2.5.

De cette fonction de signal suit logiquement la communication du risque sanitaire de certaines tendances de la population. Les reportages via les médias sociaux et les articles de journaux sont un support précieux à cette fin en 2023. Plus d'informations à ce sujet au point 2.7.

1.6 AGC Academy

1.6.1 Congrès, symposiums, journée d'étude



Le Centre Antipoisons met un point d'honneur à **suivre les évolutions scientifiques** dans le domaine de la santé, de la toxicologie et de l'économie de la santé par des participations à des congrès, des symposiums et l'organisation de journées d'étude.

En organisant des réunions de travail et l'organisation de follow-up des cas cliniques, nous créons des moments de discussion et d'apprentissage. Nous stimulons nos experts à approfondir leurs connaissances et à se perfectionner dans le domaine de la toxicologie et/ou à se spécialiser dans une domaine spécifique de la toxicologie. A cet effet, nous disposons de la littérature scientifique qui nous soutient dans nos recherches. Les experts disposent aussi d'heures d'étude.

1.6.2 AGCAP Academy bulletin d'information

Chaque mois, tous les employés reçoivent un bulletin d'information interne. Ce bulletin d'information donne un aperçu de tout ce qui s'est passé au cours du mois précédent dans le domaine de la science au Centre Antipoisons. Il comprend un aperçu des rapports finalisés, des nouveaux numéros de revues scientifiques, des articles rédigés par les experts du Centre Antipoisons, des nouvelles publications de la bibliothèque interne, des recherches bibliographiques, etc.

1.6.3 Recherche scientifique

Via la rédaction de résumés, d'articles et des contributions à la rédaction d'ouvrages, le Centre Antipoisons encourage activement la prolifération de connaissance scientifique. Le Centre Antipoisons donne également des formations et fait des présentations pour des tiers comme des centres universitaires, l'industrie, des organisations, des associations, etc.

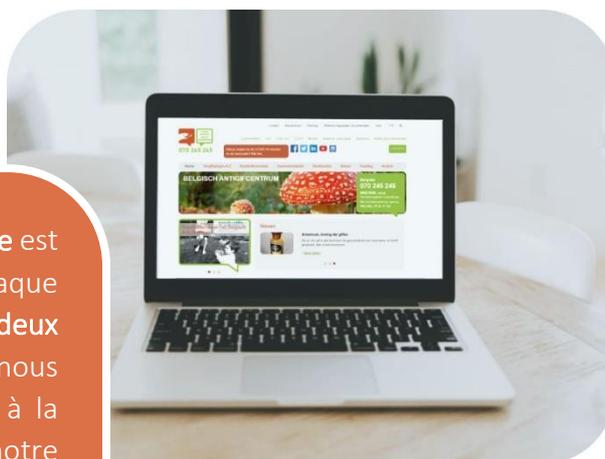
En supervisant des thèses dans diverses universités, le Centre Antipoisons souhaite contribuer à la formation de la génération du futur.

1.7 Rôle central dans la sensibilisation et la prévention

La politique de communication du Centre Antipoisons est un instrument indispensable pour nous faire connaître, faire connaître notre fonctionnement et notre mission au grand public et aux professionnels de la santé.

1.7.1 Le site internet

Notre site www.centreantipoisons.be est la carte de visite de notre centre. Chaque année, il est consulté par plus de deux millions de visiteurs. Notre site nous permet de mettre notre expertise à la disposition de chacun. Partager notre connaissance reste notre priorité. Vous y trouverez de l'information claire et accessible à tous, mais aussi de l'information destinée à nos professionnels de la santé.



Notre site se veut être une source d'information dynamique, régulièrement mis à jour avec de nouveaux articles sur les intoxications. Notre section actualités nous permet de réagir vite.

Notre site est une source primaire d'information, mais ne remplace pas une consultation d'expert en cas d'intoxication. Les pages les plus consultées ne sont pas représentatives des appels les plus fréquents à nos experts et des thèmes abordés. En cas d'intoxication, il est important de toujours consulter un de nos experts, vous pouvez toujours consulter notre site ultérieurement.

1.7.2 Bulletin

Notre premier bulletin a été publié en mars 2014. Le Centre Antipoisons publie 6 bulletins par an. Notre bulletin aborde des sujets actuels et de saison. Cela rend la lettre d'information actuelle et attrayante.

1.7.3 La presse

Le Centre Antipoisons attache beaucoup d'importance à la publication dans la presse de son expertise et de l'information dont le centre dispose et ce, en répondant aux questions, mais aussi en publiant communiqués de presse.

1.7.4 Médias sociaux

Le Centre Antipoisons est actif sur LinkedIn, Twitter et Facebook depuis 2015 et sur Instagram depuis 2020. A côté des conseils de prévention, des efforts sont faits pour impliquer d'autres organisations du vaste domaine de la santé.



1.8 Partenaire de la politique de santé (inter)nationale

1.8.1 Grand-Duché de Luxembourg

Le Centre Antipoisons belge est avant tout lié au Grand-Duché de Luxembourg. Il traite les appels téléphoniques relatifs à des problèmes toxicologiques émanant tant du public que des professionnels du Grand-Duché de Luxembourg.

De plus, le Centre Antipoisons belge a été choisi comme organisation pour recevoir la composition des mélanges dangereux commercialisés au Grand-Duché du Luxembourg. Le Centre Antipoisons reçoit aussi la composition d'autres produits qui y sont commercialisés. Toutes ces données sont stockées/conservées dans une banque de données interne au Centre Antipoisons.

Un rapport annuel spécifique est rédigé chaque année pour les appels du Grand-Duché de Luxembourg¹⁰. En outre, des rapports de vigilance sont fournis à différents services.

1.8.2 EAPCCT

L'European Association of Poisons Centres and Clinical Toxicologists (EAPCCT) est une association Européenne des Centres Antipoisons et de toxicologues cliniques. L'association vise à faire progresser la connaissance et la compréhension du diagnostic et du traitement de toutes les formes d'intoxication.



Le Dr Monique Govaerts, membre fondateur du Centre Antipoisons, a fondé l'EAPCCT avec le Dr Louis Roche et le Dr Roy Goulding en 1964. En tant que membre fondateur de l'organisation, l'adresse officielle de l'EAPCCT est la même que celle du Centre Antipoisons: Rue Bruyn 1, 1120 Bruxelles.

L'EAPCCT compte 251 membres issus de 51 pays sur tous les continents.

Cette association a pour but:

- De promouvoir une meilleure compréhension des principes et de la pratique de la toxicologie clinique afin d'éviter les intoxications, mais aussi de promouvoir une meilleure

¹⁰ Ref : Camille Sterkcx, Jonas Van Baelen, Ann Van den Broeck. Rapport annuel Grand-Duché de Luxembourg 2023 . Antigifcentrum 2023/GDL/001

prise en charge du patient intoxiqué, notamment par le biais de centres d'information sur l'intoxication et de centres de traitement des intoxications.

- Réunir un groupe de personnes dont l'activité professionnelle est dans le domaine de la toxicologie que ce soit dans un Centre Antipoisons, une université, un hôpital ou au gouvernement ou dans l'industrie.
- Encourager la recherche sur tous les aspects de l'intoxication.
- Faciliter la collecte, l'échange et la diffusion d'informations pertinentes aux membres individuels, aux Centres Antipoisons et aux organisations intéressées par la toxicologie clinique.
- Promouvoir la formation et établir des normes pour la pratique de toxicologie clinique et promouvoir des critères/exigences professionnel(le)s élevé(e)s dans les Centre Antipoisons et pour le traitement du patient intoxiqué en général.
- Collaborer avec des organisations internationales, comme entre autre OMS et la Communauté Européenne.
- Collaborer et maintenir une collaboration étroite avec le gouvernement, les organisations gouvernementales, les associations professionnelles et autres groupes ou individus impliqués dans le domaine de la toxicologie clinique.

L'EAPCCT organise chaque année le congrès le plus important d'Europe dans le domaine de la toxicologie. Le congrès international 2023 s'est tenu à Palma de Mallorca du 23 au 26 mai.



La revue officielle de l'EAPCCT est "Clinical Toxicology", publié par Taylor & Francis et paraissant dix fois par an. Le Centre Antipoisons y souscrit bien sûr et a des publications à son actif.

2 Realisations 2023

Aperçu de l'information fournie



Total des appels

En 2023 le Centre Antipoisons a été appelé **63.726 fois** pour des conseils/son expertise lors d'intoxications chez l'homme et chez l'animal. Le nombre des appels a diminué depuis 2020. Cette année-là, on a fait 65.308 appel au service du Centre Antipoisons.



Les victimes

En 2023, le Centre Antipoisons a été contacté **48.899 (86,9%)** fois pour des expositions **humaines** et **7.376 (13,1%)** fois pour des expositions chez l'animal.



Humain

En ce qui concerne les expositions humaines, le Centre Antipoisons a été le plus souvent contacté pour des expositions à **des médicaments (49,2%)**, suivis par **des produits chimiques (23,8%)**, **des aliments (7,7%)**, **des cosmétiques (5,9%)** et **des biocides (5,2%)**.



Animaux

Pour les animaux, il s'agissait dans **97,5%** des cas d'appels pour **des chats et des chiens**.



Site web

En 2023, notre site <https://www.centreantipoisons.be/> a été consulté **1.787.568 fois**. C'est comparable à l'année de 2022.



Qui téléphone?

Les appels pour le Centre Antipoisons venait le plus souvent du grand public (la victime elle-même ou sa famille; **(72,4%)**), ensuite des professionnels de la santé (**21,2%**). Pour les appels restants (**6,4%**), l'origine de l'appel n'était pas spécifiée.



Courriel

472 demandes d'information non urgentes ont été traitées via l'adresse e-mail medical.team@poisoncentre.be. En cas d'urgence, veuillez nous contacter au numéro 070/245.245.

2.1 Info, avis et triage du public et des professionnels



Figure 1: Figure générale 2023

2.1.1 Informations données lors et concernant une exposition

Origine des appels

Le Centre Antipoisons répond aux appels provenant de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg (notamment 11.697.557 et 660.800 habitants le 01/01/2023)^{11,12}. La majorité des appels proviennent de la Belgique (n=62.174) et du Grand-Duché de Luxembourg (n=902).

Aux Pays-Bas, le Centre Antipoisons n'est pas accessible au grand public. Chaque année, le Centre Antipoisons belge reçoit des appels de personnes ayant trouvé le numéro sur internet, mais le nombre reste assez limité (372 appels en 2023) (Tableau 2).

Tableau 1: Origine des appels 2023

Pays	N
Belgique	62.174
Grand-Duché de Luxembourg	902
Pays-Bas	372
France	228
Allemagne	29
Espagne	6
Royaume-Uni	3
Portugal	2
Suisse	2
Autriche	1
Égypte	1
Italie	1
Maroc	1
Roumanie	1
États-Unis	1
Inconnu	2
Total	63.726

L'appel est dans 54,7% des cas en français et dans 44,8% des cas en néerlandais. Les autres langues sont principalement l'anglais (281 appels) et l'allemand (29 appels).

¹¹ Statbel. <https://statbel.fgov.be/fr>

¹² Lustat. <https://www.lustat.ch/>

Nombre total d'appels: 63.726

Entre 2000 et 2009, le nombre d'appels est resté relativement stable, mais après un creux en 2010, une nette tendance à la hausse s'est affirmée, avec une augmentation de 18,9 % en 2023 par rapport à il y a dix ans (2013).

Le Centre Antipoisons a reçu un nombre record d'appels en 2020 (Figure 2). La crise du COVID-19 et les mesures concomitantes ont joué un rôle à cet égard. Les gens restent plus souvent à la maison et utilisent davantage d'eau de Javel, de gels pour les mains et d'autres désinfectants. En conséquence, le nombre d'accidents impliquant ces produits, entre autres, a atteint des sommets.

En 2021, le nombre d'appels a diminué, mais en 2022 et 2023, il a de nouveau augmenté, respectivement de 1,0% et 3,3%.

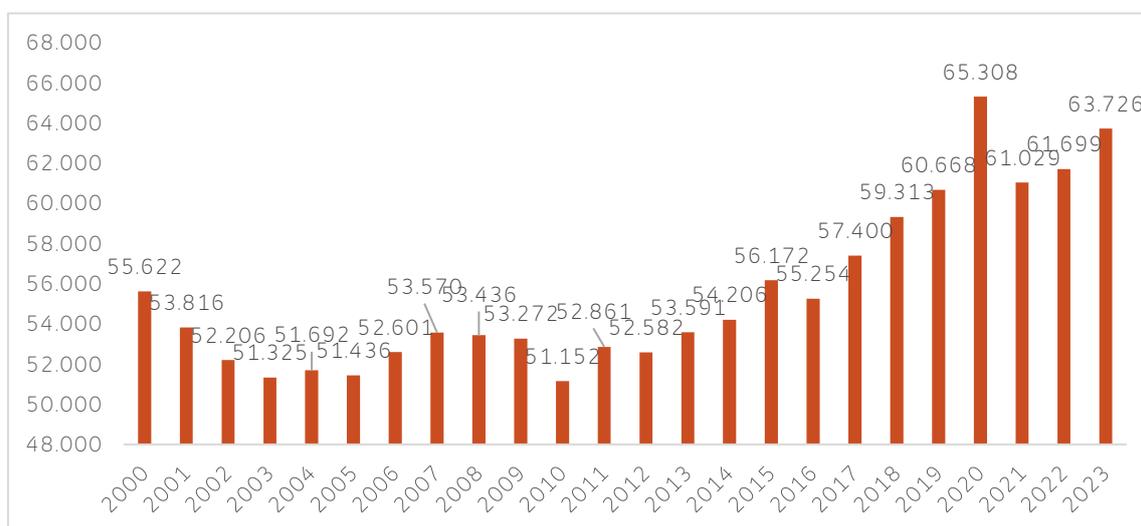


Figure 2: Nombre total d'appels au cours des 24 dernières années

Répartition mensuelle des appels

En 2022, c'est le mois de mai qui a reçu le plus d'appels. En 2023, c'est le mois de août qui a reçu le plus d'appels (Figure 3).

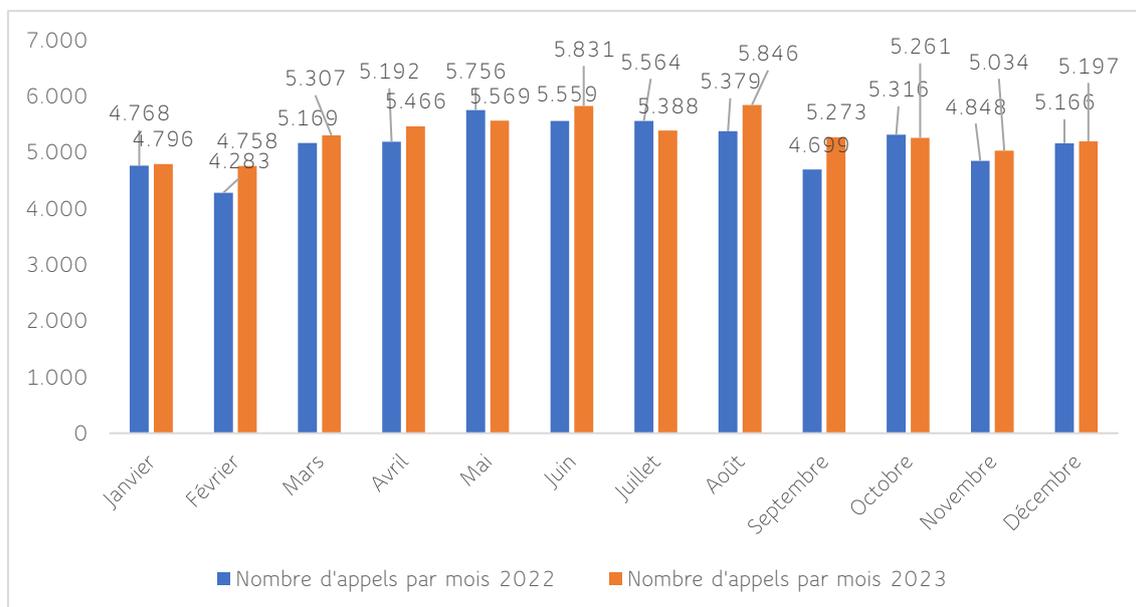


Figure 3: Nombre total d'appels par mois en 2023 par rapport à 2022

Nombre moyen d'appels par jour

Le Centre Antipoisons reçoit en moyenne 175 appels par jour. En 2023, le nombre minimum d'appels reçus a été de 113 et le nombre maximum de 222 appels (Figure 4).

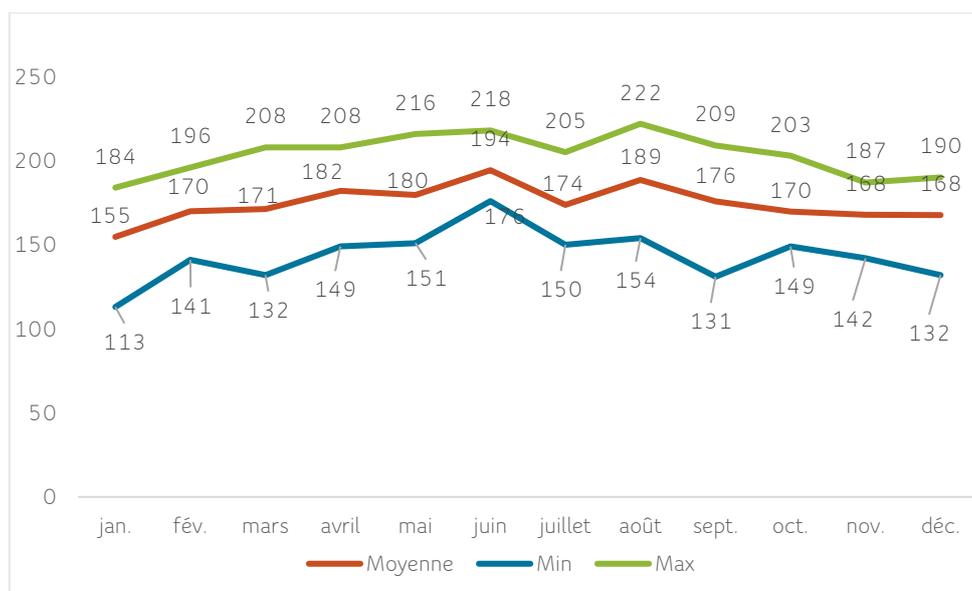


Figure 4: Nombre d'appel par jour (2023)

Nombre moyen d'appels par heure

Nous observons une augmentation du nombre moyen d'appels en fin de matinée vers 9 heures et un pic plus important en début de soirée de 17 heures à 21 heures (Figure 5). Ce graphique ne tient pas compte des faux appels (ex. blagues, faux numéro composé,...).

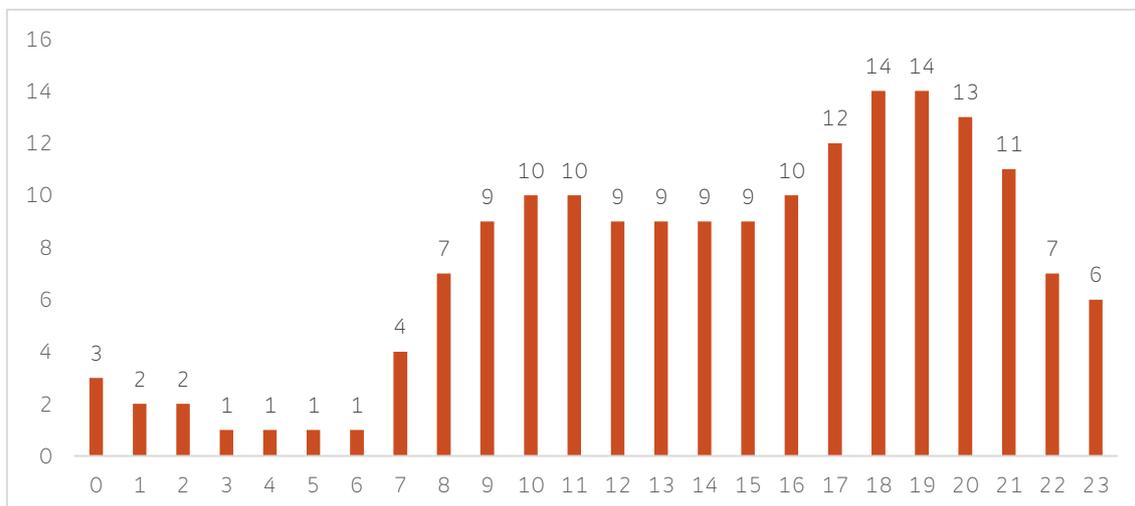


Figure 5: Nombre moyen d'appel par heure (2023)

Type de question

Sur les 63.726 appels en 2023, 56.262 (88,3%) appels étaient des «appels classiques». Par «appel classique», nous entendons «les expositions réelles à un produit». Nous préférons ne pas parler d'une intoxication car les chiffres ne reflètent que le nombre de contacts avec les produits, quelle que soit la gravité de l'exposition. Les 7.464 autres appels (11,7%) concernent des demandes d'information (Figure 6).

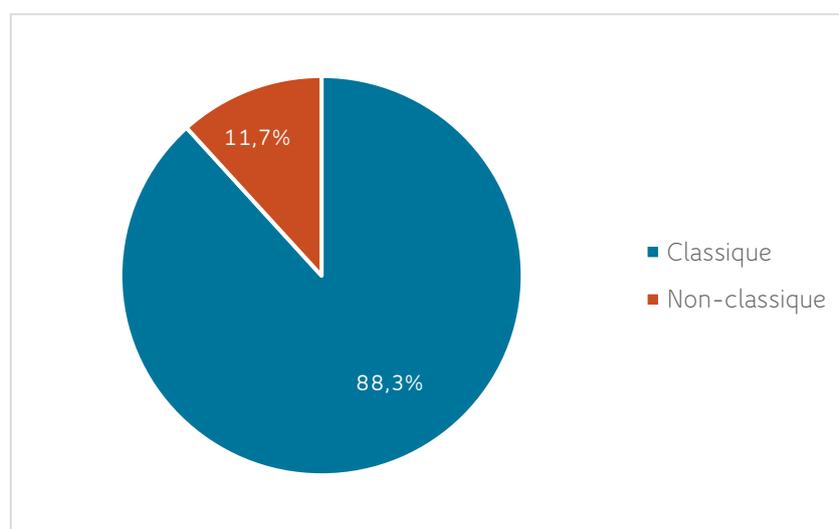


Figure 6: Type de question (2023)

Qui téléphone

Des 56.261 appels classiques, 72,4% (n=40.745) proviennent du grand public (famille de la victime et victime elle-même) et 21,0% (n=11.813) de professionnels de la santé. Parmi les appels classiques, 6,4% relèvent de la catégorie "autres" (p.ex instituteur, pompier, police,...). Pour les 0,2% d'appels restants, on ne sait pas quelle était la relation avec la victime (Figure 7).

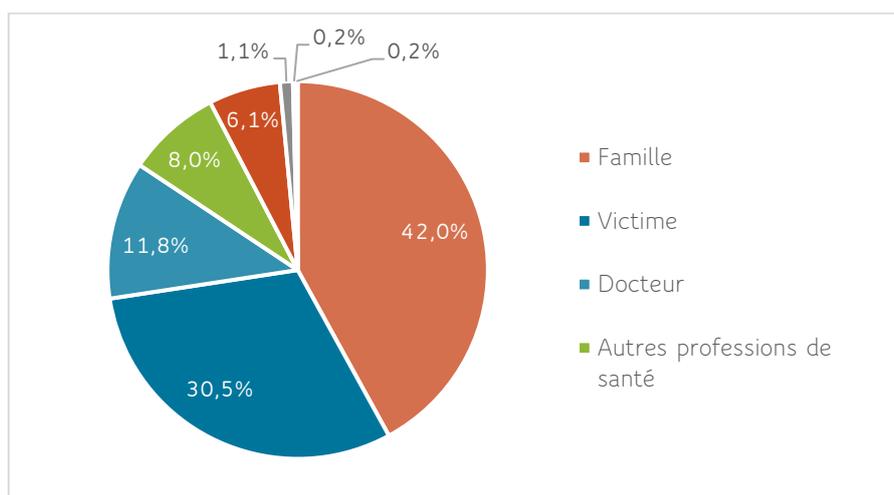


Figure 7: Qui téléphone? (2023)

Type de victime

Les 56.261 appels classiques ont concerné un total de 59.029 victimes: 51.272 (28.679 adultes et 21.010 enfants (definition 0-13 ans)) victimes humaines et 7.757 animaux. Les adultes (definition +14 ans) sont donc plus souvent concernés (48,4%). Les enfants sont victimes dans 35,6% des appels. Il est frappant de constater que 13,1% des appels au Centre Antipoisons concernent des animaux (Figure 8).

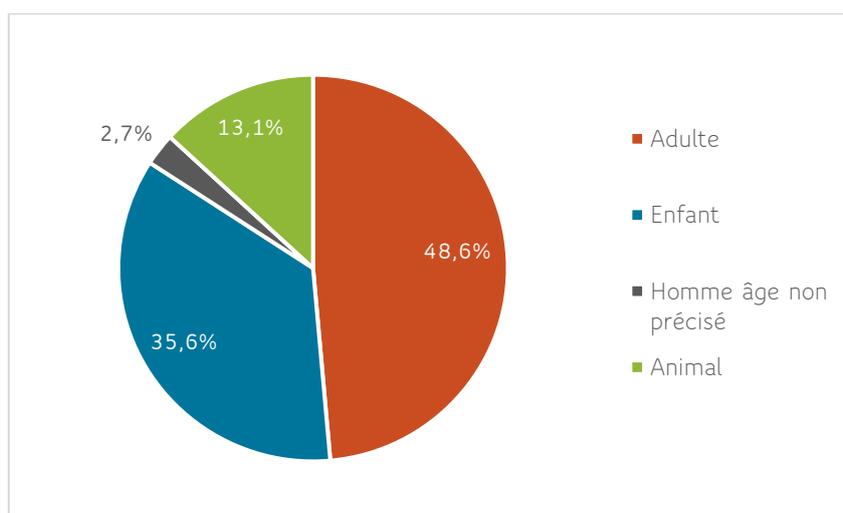


Figure 8: Type de victime (2023)

2.1.2 Informations données dans le cadre de la prévention d'une intoxication aigue

La prévention est une tâche importante du Centre Antipoisons, comme le démontre sa vision générale "Pas de décès, ni de dommages (irréversibles) liés à des intoxications (aigues)". Cela signifie que le Centre Antipoisons est également contacté pour des demandes d'information, par e-mail et/ou par téléphone.



Dans ce paragraphe, les demandes d'information pour lesquelles le Centre Antipoisons a été contacté par téléphone sont abordées. Les questions d'information pour lesquelles Le Centre Antipoisons a été contacté par e-mail sont traitées au paragraphe 2.1.3. Seules les questions non urgentes sont acceptées par courrier électronique.

De 63.726 appels, 6.992 étaient des appels téléphoniques sans lien avec une exposition (Tableau 3).

Tableau 2: Type de demande d'information

Demandes	N	%
Type de demande non spécifié	2.366	33,8
Médicaments (autres)	1.516	21,7
Information ne concernant pas le Centre Antipoison	825	11,8
Interaction des médicaments	552	9,5
Prévention (pas de médicaments)	497	7,9
Informations sur l'antidote	127	7,1
Appel destiné à NVIC (Nederlands Vergiftigen Informatie Centrum (Le Centre Antipoison de Pays-Bas)	97	1,8
Éducation, promotion de la santé	667	1,4
Commander des antidotes	73	1,0
Médicaments et allaitement	52	0,7
Médicaments et grossesse	49	0,7
Composition ou analyse du produit	47	0,7
Identification (plante, médicament, champignon)	42	0,6
Information (journaliste)	42	0,6
Allaitement (Autre)	39	0,6
Covid-19 vaccination	1	0,01
Total	6.992	100,0

Les questions sont très variées: elles concernent, entre autres, le bon usage d'un médicament, le risque d'interaction avec d'autres médicaments, les précautions à prendre lors de la manipulation d'un pesticide ou d'un produit dangereux, la toxicité de certaines plantes, etc. Nous nous efforçons également, du mieux que nous pouvons, d'orienter les personnes qui ont des questions qui ne sont pas destinées au Centre Antipoisons vers les organismes appropriés.

Le Centre reçoit également des appels venant de centres antipoisons étrangers dans le cadre d'expositions à un produit belge.

2.1.3 Informations données par mail

Seules les questions non urgentes sont acceptées par courrier électronique (Tableau 4).

Après l'envoi d'un e-mail, la personne concernée reçoit tout de suite une réponse automatique. Cette réponse indique que la question sera traitée dans les meilleurs délais, mais que l'adresse électronique n'est pas destinée aux questions urgentes. En

cas d'une intoxication, il faut immédiatement contacter le Centre Antipoisons par téléphone. Les numéros d'urgence pour la Belgique (070/245.245) et le Luxembourg (8002 5500) sont également mentionnés.



Tableau 3: Informations données par mail (2023)

Objet du courriel	N	%
Type de question non spécifié	201	42,6
Prévention (pas de médicaments)	89	18,9
Informations sur l'antidote	69	14,6
Éducation, éducation à la santé	47	10,0
Information, non liée au centre antipoison	13	2,8
Médicaments (autres)	12	2,5
Identification (plante, médicament, champignon...)	10	2,1
Information (journaliste)	7	1,5
Interaction des médicaments	6	1,3
Composition ou analyse du produit	5	1,1
Allaitement (autres)	5	1,1
Courriel adressé à NVIC ¹	3	0,6
Médicaments et allaitement	3	0,6
Commander des antidotes	2	0,4
Total	472	100

¹ NVIC: Nederlands Vergiftigingen Informatie Centrum (Le Centre Antipoison de Pays-Bas)

2.2 Banque de données pour la composition des produits

2.2.1 Evolution actuelle en Europe

Depuis le 1er janvier 2021, l'industrie chimique est tenue de soumettre les mélanges dangereux destinés à être utilisés par les consommateurs ou les professionnels conformément à la nouvelle législation CLP¹³ (Article 45 Annexe VIII) de l'Europe. La grande différence avec le passé est qu'il ne s'agit plus d'un produit commercial, mais d'un mélange chimique. Les données fournies pour un mélange dangereux sont beaucoup plus structurées et beaucoup plus détaillées qu'avant. La composition fournie doit également répondre à des exigences très précises.

L'industrie chimique doit désormais fournir des dépôts au format IUCLID par l'intermédiaire de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) basée à Helsinki, en Finlande. Les organismes désignés des États membres peuvent alors consulter ces données via le portail de recherche de l'ECHA ou obtenir les fichiers IUCLID par la technologie "push". La technologie "push" utilise eDelivery. eDelivery est une application de la Commission européenne utilisée pour envoyer des données cryptées d'un point A à un point B par le biais de l'internet.

La plupart des données destinées aux marchés belge et luxembourgeois sont livrées par l'industrie par cette nouvelle voie. Seulement pour les produits non dangereux, l'ancienne méthode est encore utilisée.

À partir du 1er janvier 2024, l'industrie sera également obligée de déclarer tous les mélanges industriels dangereux.

¹³ <https://echa.europa.eu/nl/regulations/clp/understanding-clp>

2.3 Partenaire dans la recherche scientifique

2.3.1 Analyse des données annuelles

2.3.1.1 Expositions humaines

a. Les victimes

Lors d'un appel, il peut y avoir plusieurs victimes. Le nombre de victimes est donc supérieur au nombre d'appels. Le plus souvent, le Centre Antipoisons est contacté pour des adultes (+14 ans), suivi par les appels pour des enfants de 1 à 4 ans. En outre, les enfants de moins d'un an, les enfants de 5 à 9 ans et les enfants de 10 à 13 ans sont aussi régulièrement victimes d'expositions. Pour 1.583 victimes, l'âge de la victime n'est pas rapporté (Figure 9; Tableau 5).

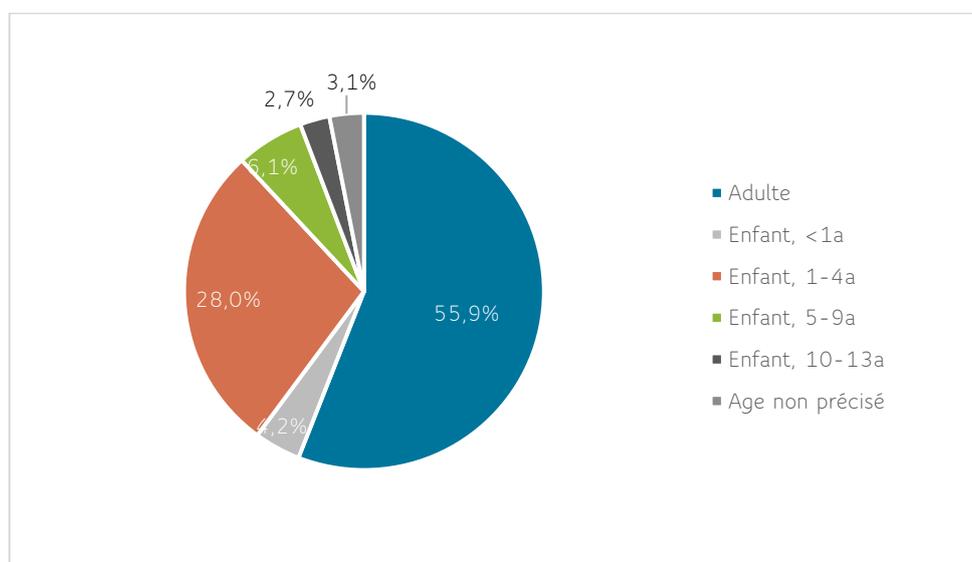


Figure 9: Victimes humaines par groupe d'âge (2023)

Le tableau 5 montre le nombre de victimes humaines par groupe d'âge.

Tableau 4: Victimes humaines par groupe d'âge

Âge	N	%
Adulte	28.679	55,9
Enfant, <1a	2.138	4,2
Enfant, 1-4a	14.364	28,0
Enfant, 5-9a	3.137	6,1
Enfant, 10-13a	1.371	2,7
Age non précisé	1.583	3,1
Total	51.272	100,0

Le nombre de victimes masculines (44,5%; 22.833) est inférieur au nombre de victimes féminines (50,4%; 25.857).

Dans 5,0% (2.582) des cas, le sexe de la victime n'est pas communiqué au moment de l'appel (Figure 10).

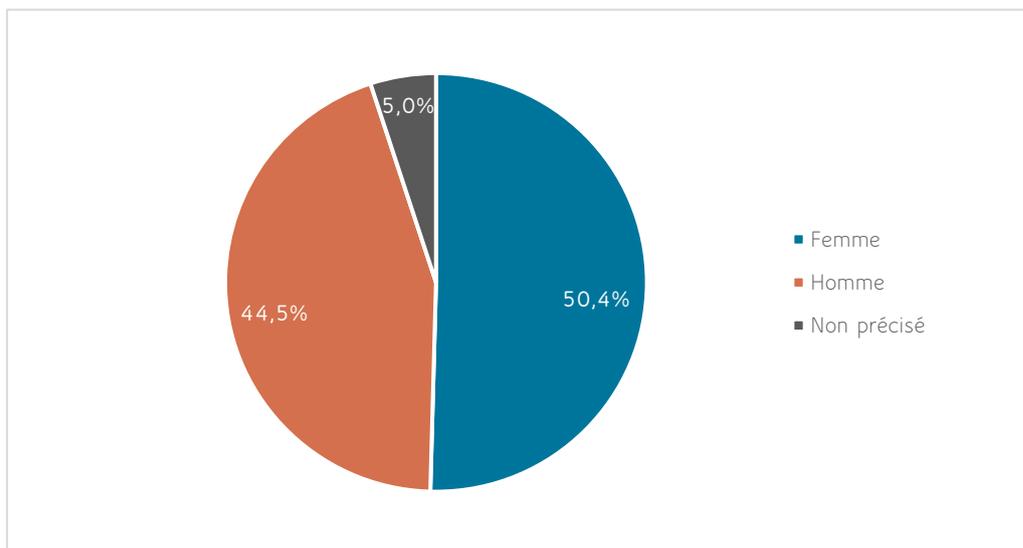


Figure 10: Victimes humaines par sexe (2023)

Dans 247 cas, il s'agissait d'une exposition pendant la grossesse et dans 34 cas, d'une exposition pendant l'allaitement.

b. Voie d'exposition

Voie d'exposition pour les médicaments humains ('Human medicines')

Si des médicaments sont impliqués dans l'exposition, la prise orale est la principale voie d'exposition pour les enfants et les adultes (Tableau 6).

Tableau 5: Voie d'exposition pour les médicaments humains

Voie d'exposition pour les médicaments	Total	
Voie d'exposition ¹	N	%
Oral	19.378	90,5
Autre	852	4,0
Nasale	427	2,0
Rectale	115	0,7
Intramusculaire	115	0,5
Intraveineuse	67	0,3
Voie auriculaire ²	16	0,2
Otique	50	
Vaginale	16	0,1
Autre	14	0,1
Morsure, piqûre, griffure	4	0,02
Extravasation	2	0,01
Intra-articulaire	2	0,01
Cutanée	456	0,01
Cutanée	309	2,1
Sous-cutanée	147	1,4
Oculaire	311	0,7
Inhalation	247	1,5
Inhalation	243	1,2
Aspiration	4	1,1
>1 voie d'exposition	167	0,02
Inconnu	47	0,8
Total des victimes	21414	0,2
Total des voies d'expositions¹	21.458	100

¹ Comme plus d'un médicament humain peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des voies d'exposition (n=20.725) est supérieure au nombre de victimes (n=20.687).

² Exposition par l'oreille.

Pour les médicaments, les adultes sont exposés principalement par la voie orale (92,3%). Ensuite, suivent la voie cutanée (2,4%), oculaire (1,6%) ou l'inhalation (1,0%). Sous «autre» (2,2%), on retrouve par exemple la voie nasale, rectale, intramusculaire, vaginale, etc. (Figure 11).

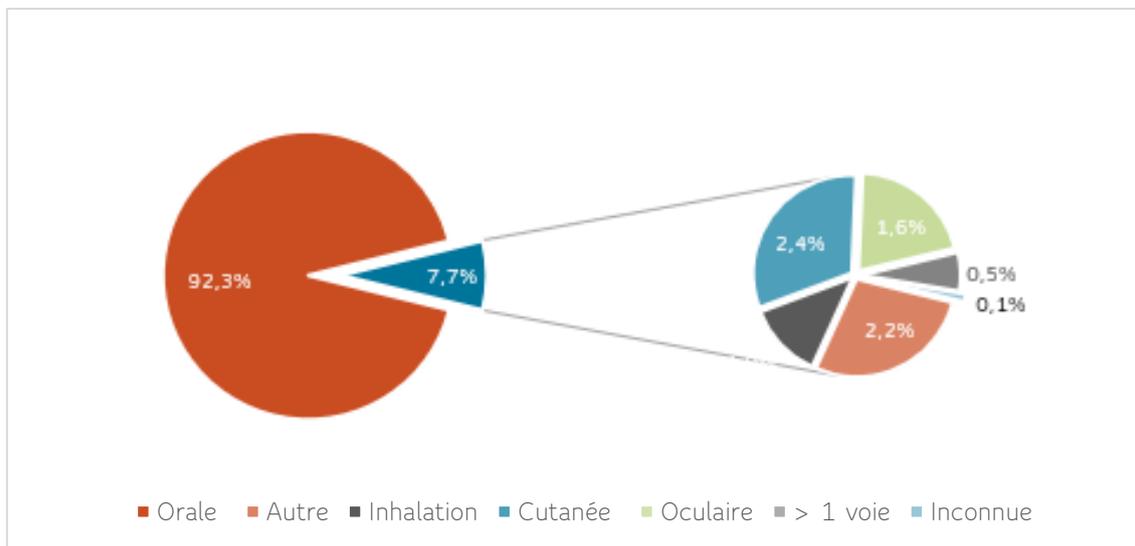


Figure 11: Voies d'exposition aux médicaments chez l'adulte (2023)

Pour les expositions médicamenteuses chez l'enfant, la voie orale (86,9%) est la principale voie d'exposition. Ensuite, suivent la voie nasale (4,3%), rectale (1,7%), l'inhalation (1,5%), la voie cutanée (1,5%) ou la voie oculaire (1,2%). Sous "autre" (0,8%), on retrouve par exemple la voie intraveineuse, morsures, piqûres et plaies, la voie vaginale, etc. (Figure 12).

Chez les enfants, nous observons plus souvent une exposition par voie nasale ou rectale, car en pédiatrie, les suppositoires et les gouttes/sprays nasales sont plus souvent utilisés.

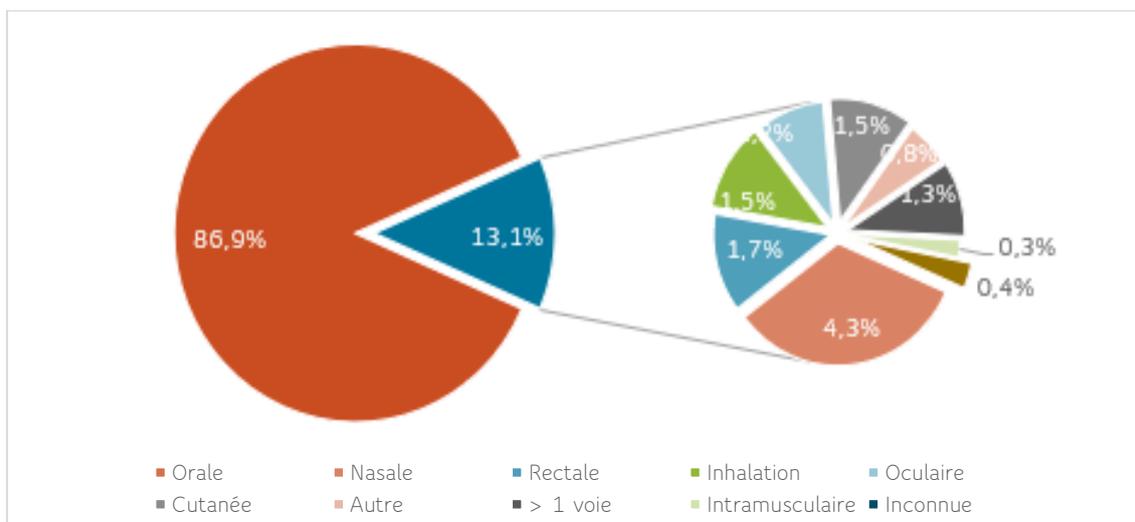


Figure 12: Voies d'exposition aux médicaments chez l'enfant (2023)

Voie d'exposition pour les expositions non-médicamenteuses

Pour les produits non-médicamenteux, la voie orale est la plus fréquente (64,2%), suivie de l'inhalation (11,9%), de la voie cutanée (6,9%) et de la voie oculaire (6,5%). Dans 8,0% des cas, les victimes sont exposées à plusieurs voies (Tableau 7).

Tableau 6: Voie d'exposition pour les expositions non-medicamenteuses

Voie d'exposition pour les non-médicamenteuses	Total	
	N	%
Voie d'exposition¹		
Orale	19.626	64,2
Inhalation	3.636	11,9
Inhalation (répétée)	3.634	11,9
Aspiration	2	0,01
>1 Voie d'exposition	2.435	8,0
Cutanée	2.111	6,9
Cutanée (répétée)	2.081	6,8
Sous-cutanée	31	0,1
Oculaire	1.998	6,5
Autre	602	2,0
Morsures, piqûres, griffures	379	1,2
Nasale	149	0,5
Autre (répété)	34	0,1
Auriculaire	14	0,05
Rectale	8	0,03
Vaginale	7	0,02
Intramusculaire	6	0,02
Intraveineuse	4	0,01
Transplacentaire	1	0,00
Inconnue	169	0,6
Total des victimes	30.551	
Total des voies d'expositions¹	30.577	100

¹Puisqu'un produit peut avoir plusieurs voies d'exposition, le nombre total de voies d'exposition est supérieur au nombre total de victimes.

² Par l'oreille

Pour les produits non-médicamenteux, les différences entre adultes et enfants sont plus importantes.

Chez l'adulte, les erreurs d'utilisation sont souvent à l'origine des accidents: l'inhalation, des projections dans les yeux ou sur la peau représentent 39,8% des voies d'exposition chez l'adulte par rapport à 9,0% chez l'enfant (Figure 13 et Figure 14).

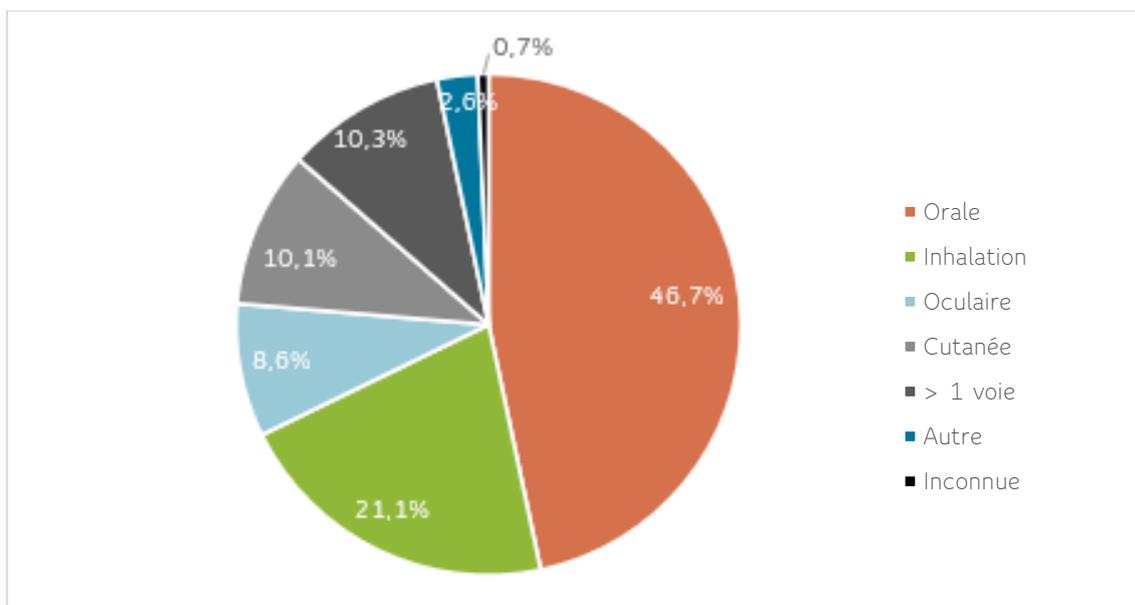


Figure 13: Voies d'exposition chez l'adulte (à l'exclusion des médicaments) (2023)

Le taux élevé d'exposition orale chez les enfants est dû au comportement d'exploration des enfants de moins de 4 ans (Figure 14).

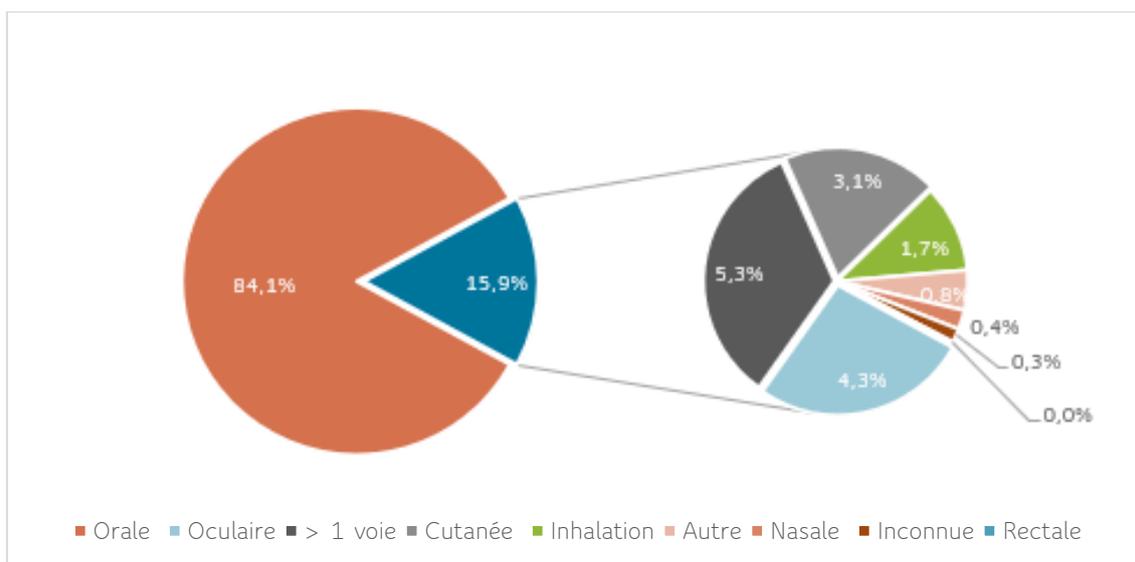


Figure 14: Voies d'exposition chez les enfants (à l'exclusion des médicaments) (2023)

c. Causes de l'exposition humaine

Il y a 51.272 victimes d'expositions. Pour 5.722 victimes (11,2%) l'exposition était intentionnelle, pour 44.896 victimes (87,6%) l'exposition était accidentelle (Figure 15).

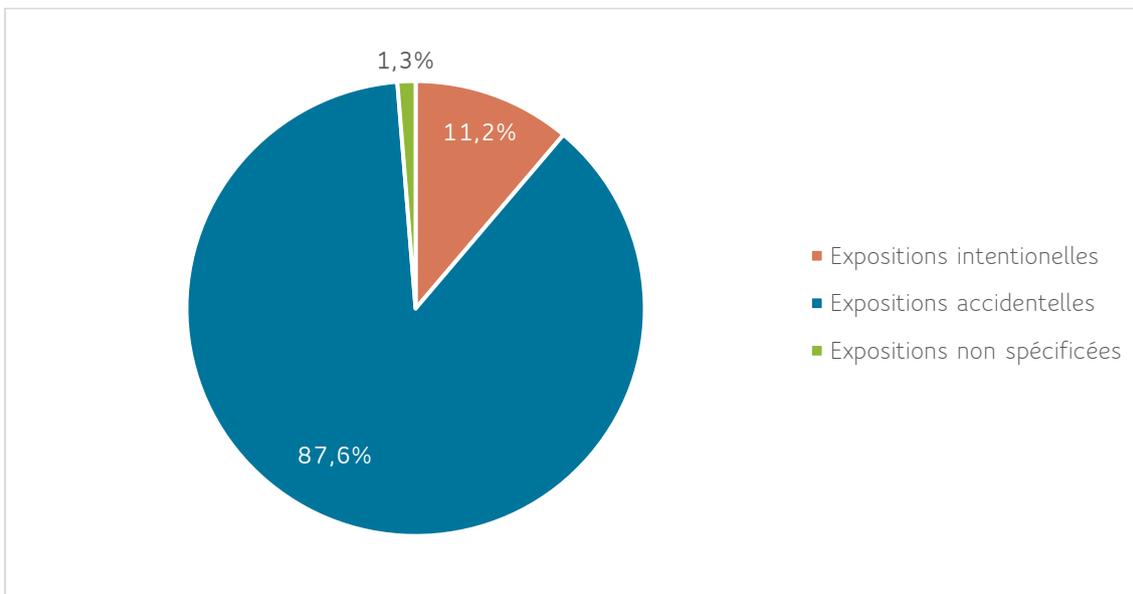


Figure 15: Causes de l'exposition humaine (2023)

Pour 5.722 des victimes, la cause de l'exposition est intentionnelle (Figure 16). Dans 8,9% (n=4.571) des cas d'expositions, il s'agit d'une tentative de suicide ou d'automutilation. Une augmentation précédente en 2022 du nombre d'enfants de moins de 14 ans (n=527) ne s'est pas poursuivie en 2023 (n=232). Ce nombre est même en baisse par rapport à 2021 (n=277).

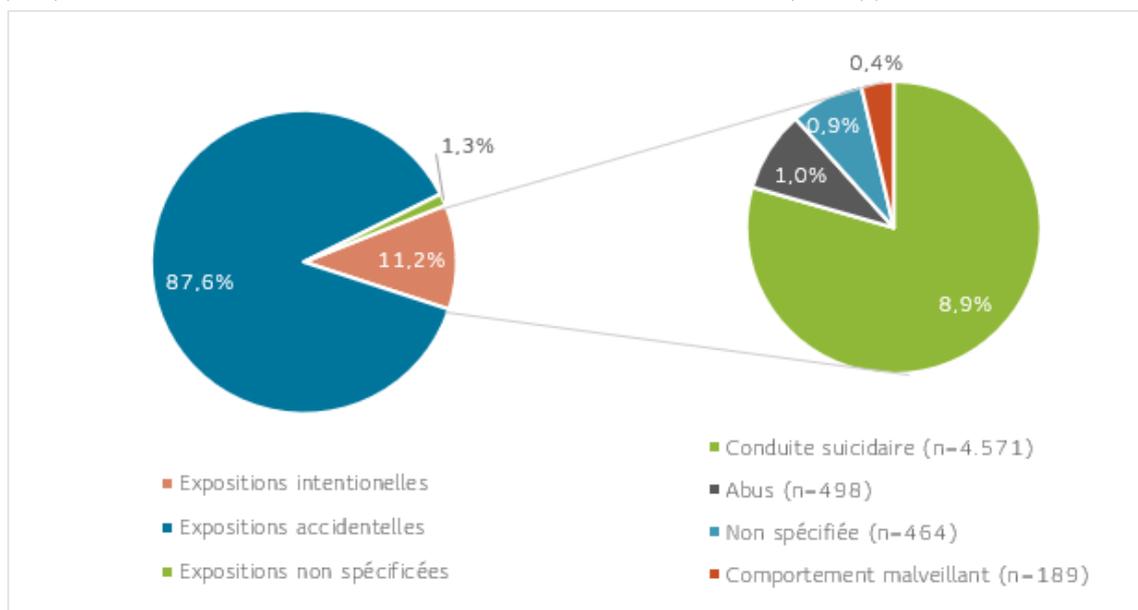


Figure 16: Expositions intentionnelles chez l'homme (2023)

Dans le groupe des "expositions accidentelles", les causes les plus fréquentes sont les erreurs thérapeutiques et d'autres expositions accidentelles (voir Figure 17).

Les autres expositions accidentelles sont la cause la plus fréquente d'exposition (65,9%). Il s'agit d'expositions qui ne peuvent pas être classées dans la catégorie des erreurs thérapeutiques, des contaminations, des incendies, etc. Par exemple: un enfant qui avale une capsule de lessive, un adulte qui reçoit accidentellement une goutte de produit de nettoyage dans les yeux en nettoyant, ...

Les produits transvasés dans des bouteilles de boissons et autres (térébenthine dans un verre, liquide lave-glace dans une bouteille d'eau minérale, eau de Javel dans un gobelet, etc.) sont aussi fréquemment à l'origine d'accidents. En 2023, 486 victimes (1,0%) étaient concernées.

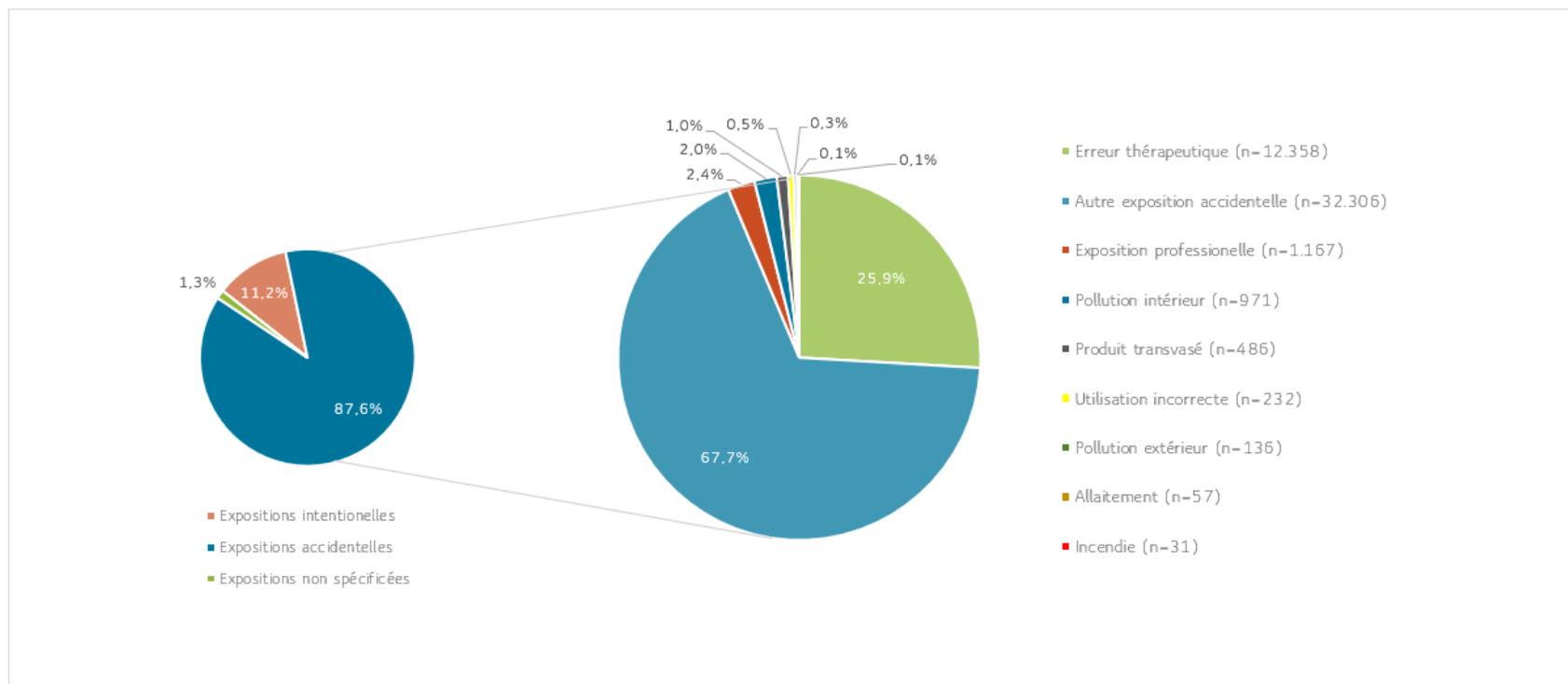


Figure 17: Expositions accidentelles chez l'homme (2023)

Les erreurs thérapeutiques sont à l'origine de l'exposition dans 24,1% des cas (Figure 18). Environ la moitié des erreurs thérapeutiques sont des surdosages (43,8%; 5.417). Chez les adultes, les appels sont souvent associés à la prise d'une dose plus élevée d'un médicament. Chez les enfants, les erreurs sont souvent dues à des erreurs de calcul et à des malentendus dans la communication.

Les adultes, les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes atteintes de démence sont exposées au risque d'ingestion accidentelle de produits. Dans ce groupe aussi, les produits laissés sur un chariot ou une table de chevet provoquent parfois des intoxications involontaires. Les problèmes de vision et de mémoire entraînent des erreurs dans l'utilisation des médicaments (produit, surdosage, etc.). Un certain nombre d'erreurs thérapeutiques se produisent dans les institutions lorsque des médicaments sont administrés à la mauvaise personne.

Les erreurs de produit (20,3%; 2.504) concernent des médicaments très similaires en termes d'apparence et d'emballage et des noms de médicaments dont l'orthographe et/ou la phonétique sont similaires. Par exemple, de nombreux produits sont conditionnés dans des flacons compte-gouttes (huiles essentielles, e-liquide, produit anti-verrues, etc.) et confondus avec des vitamines, des gouttes pour les yeux ou le nez.

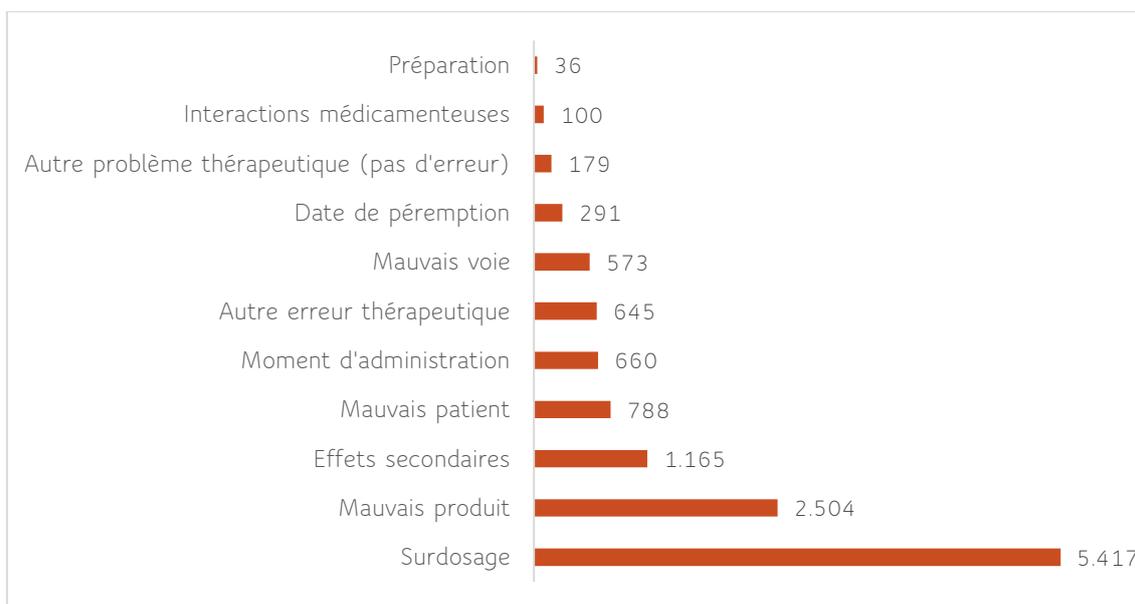


Figure 18: Les erreurs thérapeutiques (2023)

Le Tableau 8 détaille les circonstances des expositions en 2023.

Tableau 7: Causes de l'exposition humaine

Type d'exposition	N	%
Expositions intentionnelles	5.722	11,2
- Intention de suicide	4.571	8,9
- Autres expositions intentionnelles non spécifiées	498	1,0
- Abus	464	0,9
- Harcèlement	189	0,4
Expositions accidentelles	44.896	87,6
- Erreur thérapeutique	12.358	24,1
- Surdosage	5.417	10,6
- Mauvais produit	2.504	4,9
- Effets secondaires	1.165	2,3
- Mauvais patient	788	1,5
- Mauvaise voie d'administration	660	1,3
- Autre erreur thérapeutique	645	1,3
- Problème de calendrier	573	1,1
- Produit périmé	291	0,6
- Autre problème thérapeutique (sans erreur)	179	0,3
- Interaction médicamenteuse	100	0,2
- Préparation	36	0,1
- Mauvais usage	232	0,5
- Autres expositions accidentelles	32.306	63,0
- Autres expositions non thérapeutiques	29.458	57,5
- Professionnelles	1.167	2,3
- Contamination intérieure	971	1,9
- Transvasement de produit	486	0,9
- Contamination extérieure	136	0,3
- Allaitement	57	0,1
- Incendie	31	0,1
Expositions non spécifiées	654	1,3
Nombre total d'expositions	51.272	100,0

d. Expositions par catégorie de produits

Méthodique

En 2018, un nouveau système de catégorisation des agents a été adopté. Ce système hiérarchisé est basé sur celui utilisé par les Centres Antipoisons allemands Toxicological Documentation and Information Network (TDI). Quelques sous-catégories propres au Centre belge ont été ajoutées pour pouvoir suivre des produits spécifiques (capsules de lessive par exemple).

Un système de catégorisation pour les mélanges dangereux inspiré du TDI, l'European Product Categorisation system (EuPCS) a été publié par l'European chemical agency (ECHA) en mars 2018. Les catégories sont des catégories d'usage auquel le produit est destiné. Elles ne comprennent aucune référence à la composition, présentation ou classification du mélange. Un tableau a été créé pour faire la transposition des codes utilisés par l'ECHA vers le système du Centre belge. Celui-ci garantit que presque toutes les transpositions se font automatiquement. Une intervention manuelle est seulement nécessaire pour les mélanges qui appartiennent à une sous-catégorie propre au Centre belge.

Les produits les plus fréquemment impliqués dans les accidents liés aux appels se répartissent dans les catégories suivantes:

- Médicaments et autres dispositifs médicaux
- Produits chimiques
- Cosmétiques, denrées alimentaires, tabac et autres produits à usage courant
- Pesticides (biocides et phytosanitaires)
- Organismes vivants (plantes, champignons, micro-organismes)

Le système de catégorisation des agents est disponible dans les différentes langues européennes¹⁴.

Les expositions chez l'homme et chez l'animal seront traitées séparément. Nous nous concentrons d'abord sur les expositions chez l'homme. Ensuite, nous nous concentrerons sur les expositions chez les animaux.

Un agent peut être affecté à plusieurs catégories (une catégorie d'utilisation et une substance, par exemple). Pour les biocides, cela signifie qu'un produit peut parfois être affecté à 4 ou 5 catégories. Par conséquent, le nombre de produits catégorisés est plus élevé que le nombre de produits impliqués pour le nombre de victimes.

Les tableaux montrent le nombre d'expositions chez l'enfant et chez l'adulte par catégorie. Comme plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition et que certains produits sont affectés à plus d'une catégorie, la somme totale des expositions est supérieure au nombre de victimes.

¹⁴ <https://poisoncentres.echa.europa.eu/nl/eu-product-categorisation-system>

Aperçu des expositions par catégorie de produits

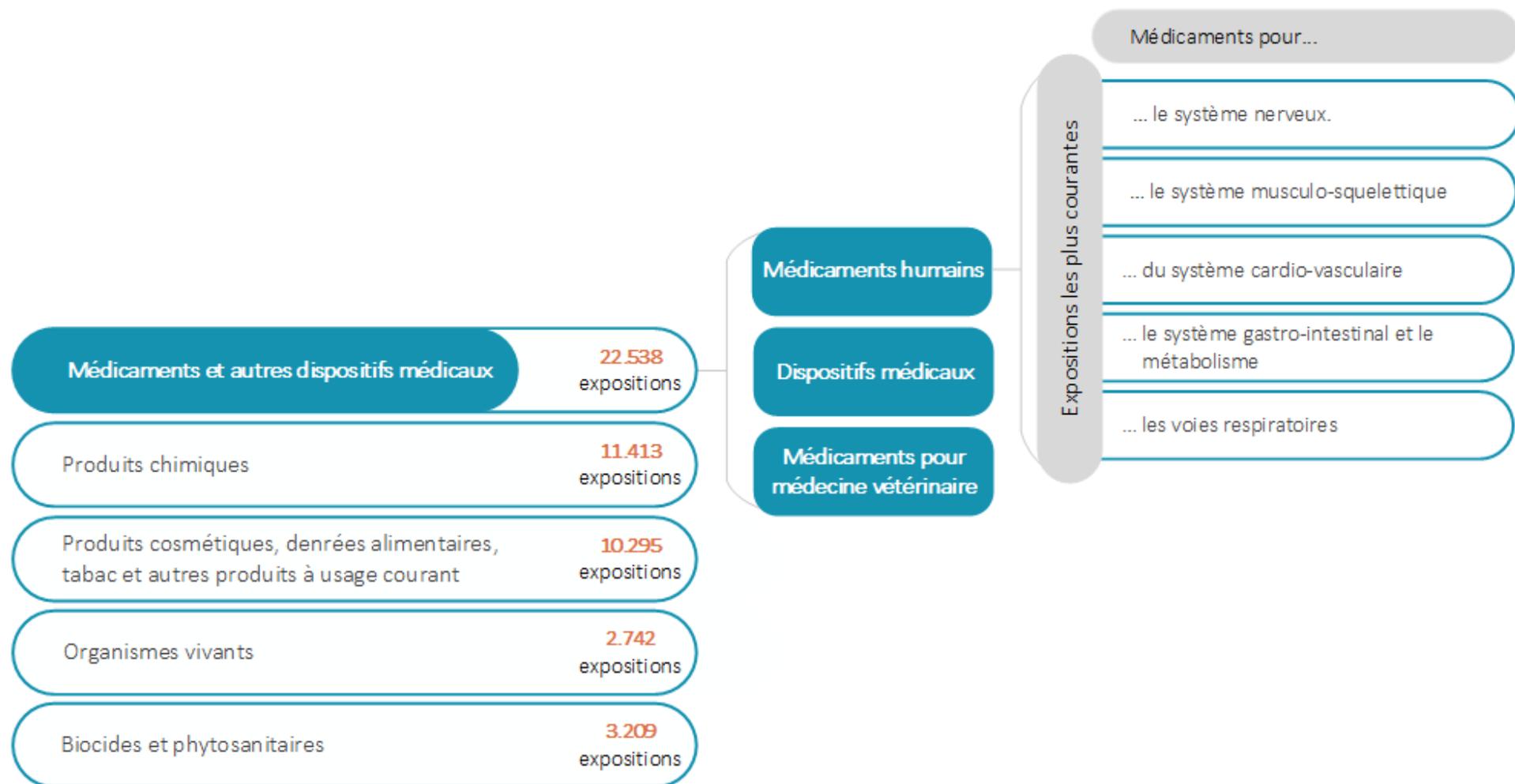
Le Tableau 9 donne un aperçu des expositions chez l'homme par catégorie de produits.

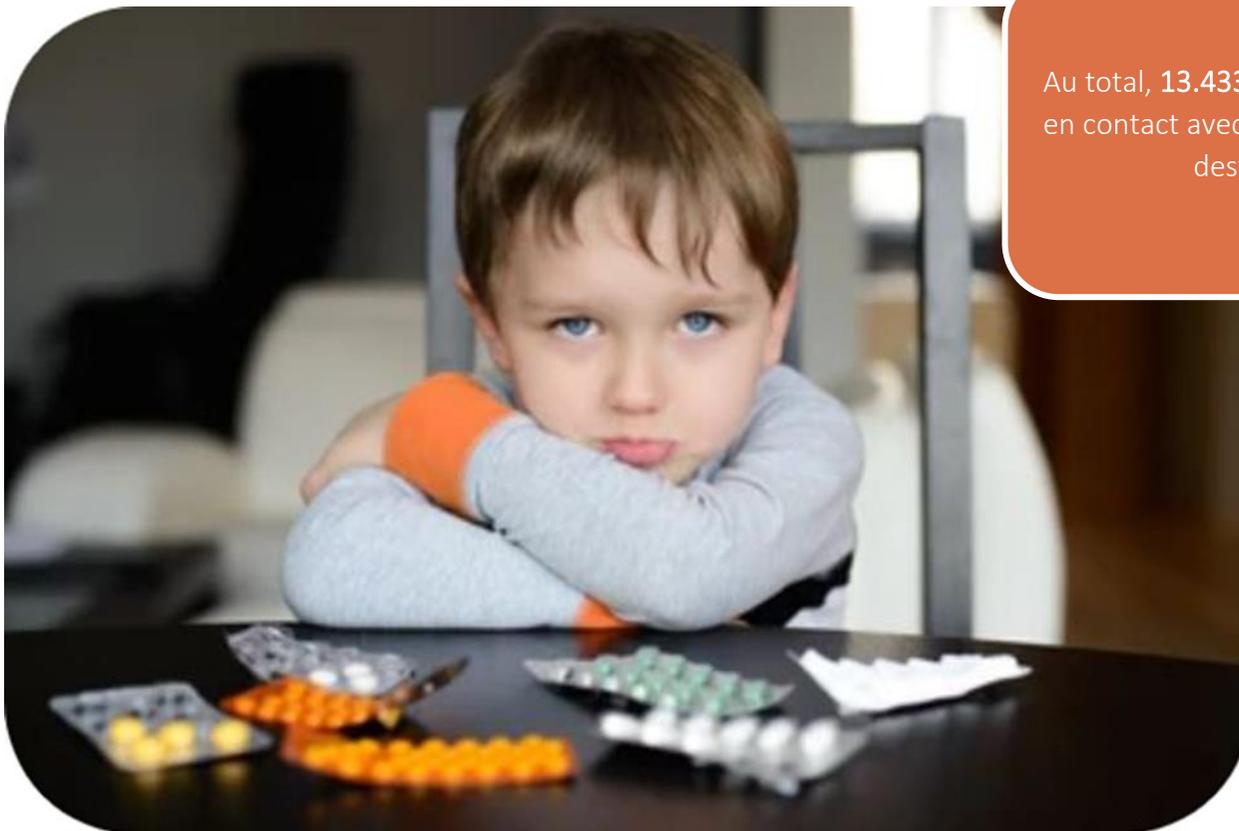
Tableau 8: Aperçu des expositions par catégorie de produit (2023)

Agent	Adultes	Enfants	Age non précisé	Total
	N	N	N	N
Médicaments et Dispositifs médicaux				
Médicaments à usage humain	13.433	7.545	436	21.414
Dispositifs médicaux	312	314	32	658
Médicaments vétérinaires	342	101	7	450
Médicaments et dispositifs médicaux - non catégorisés/inconnu	6	9	1	16
Produits chimiques				
Produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance (sauf biocides)	2.830	1.272	86	4.188
Détergents et produits auxiliaires de lavage (sauf biocides)	589	1.344	72	2.005
Produits chimiques ménagers	1093	188	15	1.296
Produits pour procédés chimiques ou techniques	853	335	49	1.237
Désodorisants d'ambiance	110	390	15	515
Peintures et revêtements (et substances connexes)	372	112	3	487
Carburants (et additifs pour carburants)	303	120	8	431
Adhésifs et produits d'étanchéité	181	188	23	392
Matériels d'art (y compris les produits chimiques à des fins décoratives)	54	231	25	310
Produits de construction	224	63	8	295
Encres, toners et produits d'impression connexes	34	179	17	230
Colorants	6	9	-	15
Produits pyrotechniques	5	2	-	7
Produits chimiques - non classés	2	1	-	3
Encres de tatouage	1	1	-	2
Cosmétiques, produits alimentaires, tabac et produits quotidiens				
Aliments et additifs alimentaires	3.241	1.431	129	4.801
Cosmétiques	782	1820	96	2.698
Produits à usage quotidien	647	1.721	148	2.516
Produits du tabac et cigarettes électroniques/solutions	120	146	8	274
Autres cosmétiques, produits alimentaires, tabac et produits quotidiens	3	3	-	6

Produits biocides et produits phytopharmaceutiques				
Biocides	1.327	1.008	96	2.431
Produits phytopharmaceutiques (sauf biocides)	243	52	12	307
Biocides et produits phytopharmaceutiques - non catégorisés/inconnu	2	2	0	4
Autres/Produits inconnus	554	254	50	858
Abus de drogues	348	33	1	382
Borderline Products	102	174	18	294
Produits pour la culture et l'entretien des plantes	65	61	8	174
Produits pour animaux	22	35	4	61
Armes, gaz lacrymogènes et sprays d'autodéfense	25	4	2	31
Organismes vivants				
Plantes	560	1.448	132	2.140
Animaux	419	222	34	675
Champignons	128	211	39	378
Micro-organismes	13	3	0	16
Déchets	538	84	12	634
total d'expositions	29.887	21.114	1.586	52.587
total des victimes	26.595	20.017	1.427	48.039

¹ Un produit pouvant être affecté à plusieurs catégories, la somme totale des expositions par produits catégorisés (49.125) dépasse le nombre de victimes (48.039) dont 26.594 adultes et 20.017 enfants).





Au total, **13.433 adultes et 7.545 enfants** ont été en contact avec des médicaments pour l'homme destinés à usage humain.

Expositions aux médicaments humains

Pour les médicaments liés au système nerveux, le Centre Antipoison a reçu le plus grand nombre d'appels, tant pour les adultes que pour les enfants. Comme on pouvait s'y attendre, il y a eu plus d'appels concernant des médicaments cardiovasculaires pour les victimes adultes que pour les enfants. Les enfants sont plus souvent exposés à des médicaments pour les voies respiratoires.

Au total, 13.433 adultes et 7.545 enfants ont été en contact avec des médicaments destinés à un usage humain. Pour 436 victimes, l'âge au moment de l'appel n'était pas connu.

Comme plus d'un médicament peut être impliqué lors d'une exposition, la somme totale des expositions est supérieure au nombre de victimes.

Le Tableau 10 montre la répartition des médicaments par système, et ce d'après Système de Classification Anatomique, Thérapeutique et Chimique (ATC).

Tableau 9: Les expositions aux médicaments humains (2023)

Système de classification anatomique, thérapeutique et chimique (ATC)	Adultes		Enfants		Age non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Système nerveux central	6.779	46,5	2.148	27,6	167	36,6	9.094	39,9
Système respiratoire	991	6,8	1.410	18,1	26	5,7	2.427	10,6
Système squelettique et musculaire	1004	6,9	933	12,0	70	15,4	2.007	8,8
Système digestif et métabolisme	1062	7,3	835	10,7	40	8,8	1.937	8,5
Système cardio-vasculaire	1.238	8,5	310	4,0	15	3,3	1.563	6,9
Anti-infectieux à usage systémique	684	4,7	550	7,1	55	12,1	1.289	5,7
Préparations dermatologiques	483	3,3	468	6,0	25	5,5	976	4,3
Médicaments divers	753	5,2	67	0,9	2	0,4	822	3,6
Système uro-génital et hormones sexuelles	312	2,1	216	2,8	10	2,2	538	2,4
Organes sensoriels	393	2,7	114	1,5	8	1,8	515	2,3
Sang et système hématopoïétique	336	2,3	157	2,0	3	0,7	496	2,2
Hormones systémiques, sauf les hormones sexuelles	157	1,1	288	3,7	12	2,6	457	2,0
Médecine alternative	75	0,5	160	2,1	15	3,3	250	1,1
Médicaments à usage humain provenant de l'étranger	134	0,9	29	0,4	1	0,2	164	0,7
Cytostatiques, agents immunomodulateurs	89	0,6	64	0,8	4	0,9	157	0,7
Antiparasitaires, insecticides et répellants	63	0,4	29	0,4	3	0,7	95	0,4
Sans détail	12	0,1	7	0,1	-	-	19	0,1
Total d'expositions	14.565	100,0	7.785	100,0	456	100,0	22.806	100,0
Total des victimes	13.433		7.545		436		21.414	

¹Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des expositions dépasse le nombre de victimes.

²Homéopathie, phytothérapie, aromathérapie et autres médecines alternatives.

³Catégories supplémentaires créées au niveau du Centre Antipoisons

Expositions aux médicaments pour le système nerveux.

Pour les appels en 2023, un total de **6.779 adultes et 2.148 enfants** ont eu une **exposition à un médicament du système nerveux humain**. Pour 167 victimes, l'âge n'est pas connu au moment de l'appel.

Les analgésiques se répartissent en trois groupes de produits: les analgésiques et antipyrétiques (78,4%), les opiacés (22,0%) et les antimigraineux (1,5%).

Le paracétamol est l'antipyrétique et l'analgésique le plus employé (93,2%).

Le tramadol représente la moitié des opiacés (53,8%), suivi des associations d'opiacés avec d'autres analgésiques (23,9%)

(tramadol et paracétamol, codéine et paracétamol, ou autres associations). Les dérivés naturels des opiacés (oxycodone, dihydrocodéine, morphine et hydromorphone) représentent 20,3% du groupe des opiacés.

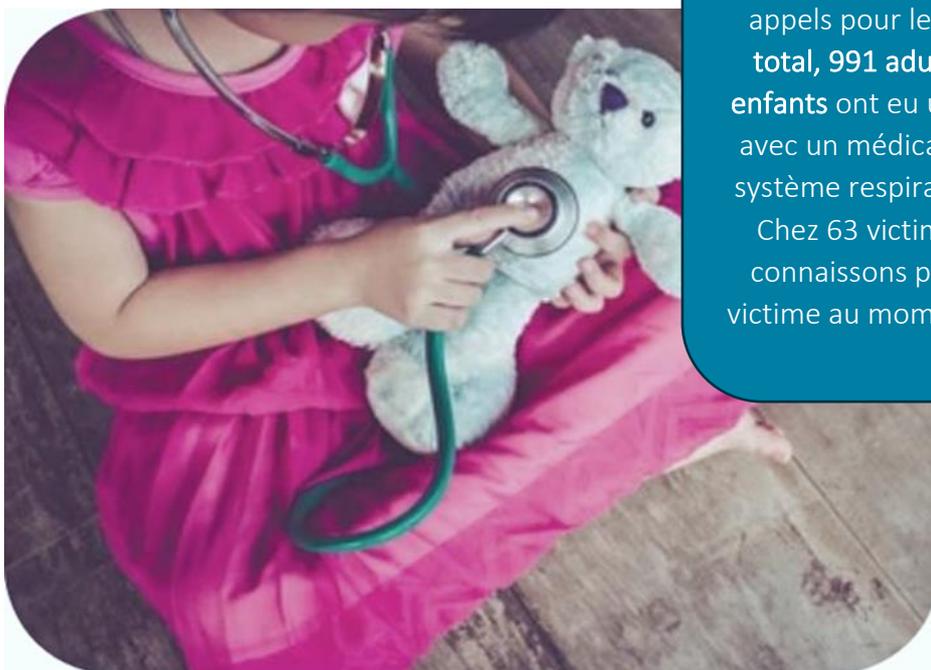
Les psycholeptiques sont principalement des anxiolytiques (43,4%), dont 98,0% de dérivés de la benzodiazépine, des antipsychotiques (42,4%) et des hypnotiques et sédatifs (21,8%). Dans le groupe des psychoanaleptiques, les antidépresseurs sont les plus représentés (82,1%). Les inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine (ISRS) représentent 47,3% de tous les appels d'antidépresseurs. Les autres antidépresseurs pour lesquels le Centre Antipoisons est contacté, sont par ordre décroissant : le trazodone, la venlafaxine, la mirtazapine, la duloxetine et le bupropion. Les psychostimulants utilisés dans le traitement du trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH) représentent 15,5%. La majorité d'entre eux sont des méthylphénidates (Tableau 11).

Tableau 10: Exposition aux médicaments pour le système nerveux (2023)

Système nerveux central	Adultes		Enfants		Age non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Psycholeptiques	2.974	39,1	497	22,6	16	9,5	3.487	35,0
Analgésiques ('anti-douleur')	1.949	25,6	1.114	50,6	113	67,3	3.176	31,8
Psychoanaleptiques	1.827	24,0	387	17,6	28	16,7	2.242	22,5
Anti-épileptiques	545	7,2	138	6,3	6	3,6	689	6,9
Autres médicaments pour le système nerveux	159	2,1	31	1,4	2	1,2	192	1,9
Médicaments pour la maladie de Parkinson	117	1,5	14	0,6	1	0,6	132	1,3
Anesthésiques	33	0,4	19	0,9	2	1,2	54	0,5
Non spécifié	1	0,0	-	-	-	-	1	0,0
Total d'expositions¹	7.605	100,0	2.200	100,0	168	100,0	9.973	100,0
Total des victimes	6.779		2.148		167		9.094	

¹Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des expositions dépasse le nombre de victimes.

Expositions à des médicaments pour les voies respiratoires



Les médicaments pour le système respiratoire arrivent en deuxième position des appels pour les enfants. **Au total, 991 adultes et 1.410 enfants** ont eu une exposition avec un médicament pour le système respiratoire humain. Chez 63 victimes, nous ne connaissons pas l'âge de la victime au moment de l'appel.

Pour 26 victimes, l'âge n'était pas connu au moment de l'appel.

Le premier groupe, les antihistaminiques à usage systémique, est précédé par les médicaments de nouvelle génération (desloratadine (13,0%), bilastine (12,4%), rupatadine (6,4%)), suivis par les dérivés de la pipérazine (cétirizine (24,2%) et lévocétirizine (8,4%)).

Le deuxième groupe comprend les traitements pour l'asthme et la BPCO. Il s'agit des bêta-2 agonistes sélectifs avec le salbutamol comme agent principal (27,0%), suivis des anticholinergiques avec le bromure d'ipratropium comme agent principal (19,4%).

Parmi les préparations nasales, on retrouve principalement des agents destinés à être utilisés directement dans le nez, les sympathomimétiques comme l'oxymétazoline (22,3%), les antibiotiques avec la framycétine (0,9%) et les associations avec la prednisolone (7,1%) et les corticostéroïdes comme la mométasone (7,6%) étant les plus représentés.

Dans le groupe des remèdes contre la toux et le rhume, on trouve deux grandes catégories: les expectorants (dont majoritairement les mucolytiques comme l'acétylcystéine (17,3%), la carbocistéine (4,3%) et la bromhexine (13,0%)) et les antitussifs (p.e. le dextrométhorphan (24,7%), la codeïne (8,9%)) (Tableau 12).

Tableau 11 : Expositions aux médicaments respiratoires (2023)

Système respiratoire	Adultes		Enfants		Age non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Les antihistaminiques à usage systémique	291	28,8	440	31,1	8	30,8	739	30,2
Préparations pour les affections respiratoires obstructives	187	18,5	342	24,2	8	30,8	537	21,9
Médicaments contre la toux et le rhume	184	18,2	297	21,0	4	15,4	485	19,8
Préparations nasales	175	17,3	271	19,1	3	11,5	449	18,3
Préparations pour le traitement des affections oropharyngées	172	17,0	64	4,5	3	11,5	239	9,8
Autres préparations pour le système respiratoire	-	0,0	2	0,1	-	-	2	0,1
Total d'expositions¹	1.009	100,0	1.416	100,0	26	100,0	2.451	100,0
Total des victimes	991		1.410		26		2.427	

¹ Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des expositions dépasse le nombre de victimes

Expositions à des médicaments pour le système musculo-squelettique

Au total, **1.004 adultes et 974 enfants** ont eu une exposition à un médicament pour le système musculo-squelettique (système squelettique, tissus conjonctifs, articulations et muscles). Pour 63 victimes, l'âge n'est pas connu (Tableau 13).



La grande majorité des agents intervenant dans le système musculaire font partie du groupe des agents anti-inflammatoires. Le plus grand représentant au sein du groupe total est l'ibuprofène (82,2%), suivi de loin par le diclofénac (9,5%).

Tableau 12: Expositions à des médicaments pour le système musculo-squelettique (2023)

Système musculo-squelettique	Adultes		Enfants		Age non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Médicaments anti-inflammatoires et anti-rhumatismaux	834	82,8	842	90,1	67	95,7	1.743	86,6
Remèdes locaux pour les douleurs musculaires et articulaires	66	6,6	73	7,8	2	2,9	141	7,0
Relaxants musculaires	55	5,5	17	1,8	1	1,4	73	3,6
Remèdes contre la goutte	28	2,8	0	0,0	0	0,0	28	1,4
Agents utilisés pour le traitement des maladies osseuses	23	2,3	3	0,3	0	0,0	26	1,3
Non précisé	1	0,1	0	0,0	0	0,0	1	0,0
Total d'expositions¹	1.007	100,0	935	100,0	70	100,0	2.012	100,0
Total des victimes	1.004		974		63		2.007	

¹ Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des expositions dépasse le nombre de victimes.

Expositions à des médicaments pour le système gastro-intestinal et le métabolisme

Au total, **1.062 adultes et 835 enfants** ont été exposés à un **médicament pour le système digestif et le métabolisme** humain. Chez 40 victimes, l'âge n'est pas connu.

Le principal groupe concerne les médicaments pour les troubles gastro-intestinaux fonctionnels. Ce groupe se compose de trois sous-groupes principaux : les propulsifs (48,1 %) (principalement la dompéridone (27,0 %) et le métoclopramide (16,7 %)) ; les dérivés de la belladone (34,4 %) (dont la butylscopolamine (32,9 %)) ; et

les traitements des troubles fonctionnels (19,0 %) (notamment le bromure d'otilonium (10,8 %)).

Le groupe des médicaments liés aux troubles associés à l'acidité gastrique comprend : les ulcères gastriques et duodénaux ainsi que les troubles de reflux (89,9 %). Les médicaments les plus utilisés dans cette catégorie sont les inhibiteurs de la pompe à protons : pantoprazole (40,8 %), oméprazole (26,8 %), ésoméprazole (8,8 %) et lansoprazole (1,6 %).

Le troisième groupe concerne les antidiabétiques. Deux grandes catégories se distinguent : les hypoglycémisants oraux (79,9 %) (principalement la classe des biguanides avec la metformine (48,8 %)) et les préparations d'insuline (20,3 %) (voir Tableau 14).

Tableau 13: Expositions à des médicaments pour le système gastro-intestinal et le métabolisme (2023)

Système digestif et métabolisme	Adultes		Enfants		Age non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Préparations pour les troubles fonctionnels gastro-intestinaux	191	17,7	192	22,9	6	14,0	389	19,8
Préparations pour les troubles de la sécrétion d'acide gastrique	219	20,3	142	16,9	16	37,2	377	19,2
Vitamines	83	7,7	250	29,8	9	20,9	342	17,4
Médicaments antidiabétiques	275	25,4	45	5,4	0	0,0	320	16,3
Antidiarrhéiques/anti-inflammatoires/anti-infectieux intestinaux	58	5,4	96	11,5	0	0,0	154	7,8
Préparations à usage bucco-dentaire	116	10,7	28	3,3	4	9,3	148	7,5
Médicaments contre la constipation	76	7,0	55	6,6	3	7,0	134	6,8
Suppléments minéraux	40	3,7	16	1,9	1	2,3	57	2,9
Antiémétiques et antinauséux	2	0,2	9	1,1	3	7,0	14	0,7
Préparations contre l'obésité (sauf les diététiques)	7	0,6	1	0,1	0	0,0	8	0,4
Cholagogues et hépatoprotecteurs	5	0,5	1	0,1	0	0,0	6	0,3
Tractus gastro-intestinal et métabolisme: autres préparations	4	0,4	2	0,2	0	0,0	6	0,3
Eupeptiques, enzymes inclus	1	0,1	1	0,1	1	2,3	3	0,2
Substances anabolisantes à usage systémique	2	0,2	0	0,0	0	0,0	2	0,1
Toniques	2	0,2	0	0,0	0	0,0	2	0,1
Total d'expositions¹	1.081	100,0	838	100,0	43	100,0	1.962	100,0
Total des victimes	1.062		835		40		1.937	

¹ Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des expositions dépasse le nombre de victimes.

Expositions aux médicaments du système cardio-vasculaire

Les adultes sont plus souvent exposés aux médicaments cardio-vasculaires que les enfants. Pour l'année 2023, nous comptons 1.238 expositions chez l'adulte et seulement 310 expositions chez l'enfant. Pour 15 victimes, l'âge n'est pas connu.

Environ un tiers des expositions peuvent être attribuées au groupe des bêta-bloquants. Ce sont principalement les bloqueurs cardiosélectifs dont le bisoprolol (52,3%) et le nébivolol (11,2%) qui sont en cause, suivis des non cardiosélectifs comme le propranolol (12,8%) et le sotalol (4,5%).

Pour le groupe de médicaments qui agissent sur le système rénine-angiotensine, nous constatons une subdivision en quatre groupes principaux: les IECA (26,5%) (avec perindopril (18,0%), lisinopril (3,6%) en ramipril (3,6%) comme trois premiers); les associations avec un IECA (26,7%) (avec un antagoniste du Calcium (11,9%), avec un diurétique (5,9%) et autres associations (9,3%)) les antagonistes de l'angiotensine II (25,4%) (avec olmesartan (8,7%), losartan (8,1%) en candesartan (3,6%) comme trois premiers); les associations avec une antagoniste de l'angiotensine II (21,8%) (avec les diurétiques (10,4%), avec un antagoniste du Calcium (7,8%) et d'autres associations (3,6%).

Le troisième groupe, les hypolipémiants, influence les niveaux de cholestérol et de lipides. On observe principalement (66,4 %) la présence de statines, dont l'atorvastatine (30,3 %), la simvastatine (19,7 %), la rosuvastatine (15,2 %) et la pravastatine (0,8 %) (voir Tableau 15).

Tableau 15: Expositions aux médicaments du système cardio-vasculaire (2023)

Système cardio-vasculaire	Adultes		Enfants		Age non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Bêta-bloquants	398	28,7	90	27,4	5	29,4	493	28,4
Agents agissant sur le système rénine-angiotensine	390	28,1	79	24,0	3	17,6	472	27,2
Agents hypolipémiants	192	13,8	48	14,6	4	23,5	244	14,1
Cardiaque	135	9,7	32	9,7	3	17,6	170	9,8
Antagonistes du calcium	131	9,4	35	10,6	1	5,9	167	9,6
Diurétiques	64	4,6	17	5,2	0	0,0	81	4,7
Vasoprotecteurs	46	3,3	15	4,6	1	5,9	62	3,6
Antihypertenseurs	29	2,1	13	4,0	0	0,0	42	2,4
Vasodilatateurs périphériques	3	0,2	0	0,0	0	0,0	3	0,2
Non précisé	1	0,1	0	0,0	0	0,0	1	0,1
Total d'expositions¹	1.389	100,0	329	100,0	17	100,0	1.735	100,0
Total des victimes	1.238		310		15		1.563	

¹ Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des expositions dépasse le nombre de victimes.

Le top 10 des médicaments humains avec le plus d'expositions en 2023

Le Tableau 16 montre la liste des 10 médicaments pour l'homme, pour lesquels on reçoit le plus d'appels, en comptant le nombre d'expositions à un code ATC donné.



Le nombre d'expositions au paracétamol a augmenté de 2.544 expositions en 2022 à 2.206 expositions en 2023. L'exposition à l'ibuprofène a également augmenté de 1.367 expositions en 2022 à 1.434 expositions en 2023 (Tableau 16).

Tableau 16: Le top 10 des médicaments humains avec le plus d'expositions en 2023

Médicaments humains genesmiddelen	Nombre d'expositions en 2023	
	N	%
Paracétamol	2.206	10,3
Ibuprofen	1.434	6,7
Alprazolam	531	2,5
Trazodone	470	2,2
Quétiapine	401	1,9
Lorazépam	396	1,8
Tramadol	376	1,8
Amoxicine	334	1,6
Lévothyroxine	328	1,5
Escitalopram	324	1,5
Total top 10	6.800	31,8
Total d'expositions en 2023	21.414	63,5

Le Tableau 17 présente la liste des 10 médicaments à usage humain pour lesquels on reçoit plus d'appels lors de contacts chez les enfants, en comptant le nombre d'expositions à un code ATC donné.

Tableau 17: Le top 10 des médicaments humains avec le plus d'expositions en 2023: Enfants

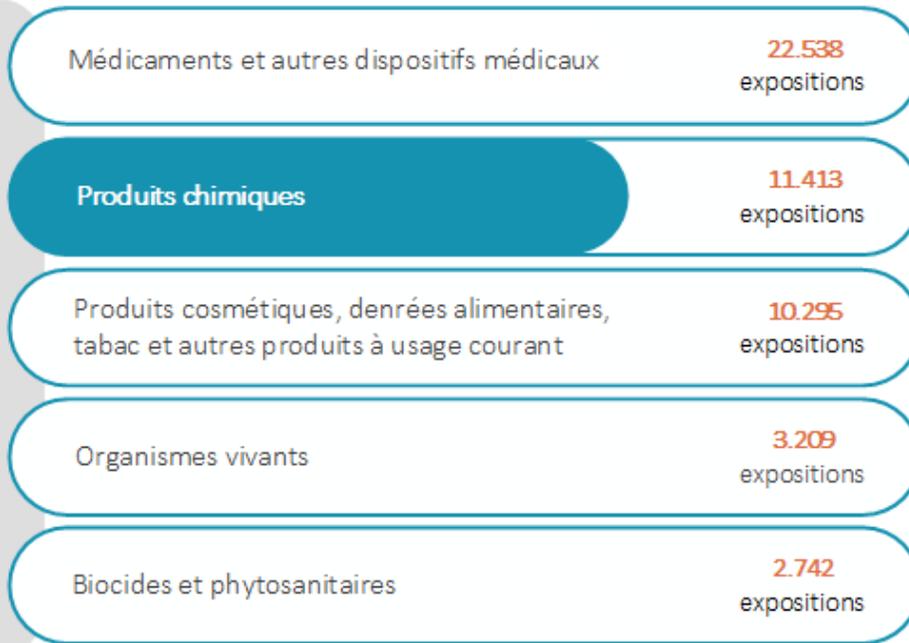
Médicaments humains	Nombre d'expositions en 2023	
	N	%
Paracétamol	935	11,2
Ibuprofène	757	9,1
Amoxicilline	195	2,3
Colecalciférol (Vit. D3)	175	2,1
Méthylphénidate	140	1,7
Salbutamol	139	1,7
Diméthindène	105	1,3
Lévothyroxine	102	1,2
Risperidone	101	1,2
Homéopathie	95	1,1
Total du top 10	2.744	32,8
Total d'expositions en 2023	8.354	100,0

¹Ces expositions concernent uniquement les contacts avec Neobacitracin®.

Le Tableau 18 présente la liste des 10 médicaments à usage humain pour lesquels on reçoit plus d'appels lors de contacts chez l'adulte, en comptant le nombre d'expositions à un code ATC donné.

Tableau 18: Le top 10 des médicaments humains avec le plus d'expositions en 2023: Adultes

Médicaments humains	Nombre d'expositions en 2023	
	N	%
Paracétamol	1.162	8,9
Ibuprofène	614	4,7
Alprazolam	480	3,7
Trazodone	429	3,3
Quétiapine	382	2,9
Lorazépam	351	2,7
Tramadol	318	2,4
Diazépam	298	2,3
Escitalopram	284	2,2
Zolpidem	239	1,8
Total du top 10	4.557	34,9
Total d'expositions en 2023	13.055	100,0



Produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance

Explication supplémentaire sur les sujets suivants

- Hypochlorite(s)
- Capsules pour la lessive

Expositions aux produits chimiques

Nous observons une exposition aux produits chimiques chez 6.335 adultes et 4.417 enfants. Pour 86 victimes, l'âge n'est pas connu. Les produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance représentent 36,7% des expositions humaines (Tableau 19).

Tableau 19: Expositions aux produits chimiques (2023)

Produits chimiques	Adultes		Enfants		Age non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance (à l'exclusion des biocides)	2.830	42,5	1.272	28,7	86	26,8	4.188	36,7
Détergents et agents auxiliaires pour le lavage du linge ou de la vaisselle (sauf biocides)	589	8,8	1344	30,3	72	22,4	2.005	17,6
Produits chimiques ménagers	1093	16,4	188	4,2	15	4,7	1.296	11,4
Produits pour procédés chimiques ou techniques	853	12,8	335	7,6	49	15,3	1.237	10,8
Désodorisants d'ambiance	110	1,7	390	8,8	15	4,7	515	4,5
Peintures et revêtements (et substances connexes)	372	5,6	112	2,5	3	0,9	487	4,3
Carburants (et additifs pour carburants)	303	4,6	120	2,7	8	2,5	431	3,8
Adhésifs et produits d'étanchéité	181	2,7	188	4,2	23	7,2	392	3,4
Matériels d'art (y compris les produits chimiques à des fins décoratives)	54	0,8	231	5,2	25	7,8	310	2,7
Produits de construction	224	3,4	63	1,4	8	2,5	295	2,6
Encres, toners et produits d'impression connexes	34	0,5	179	4,0	17	5,3	230	2,0
Colorants	6	0,1	9	0,2	0	0,0	15	0,1
Produits pyrotechniques	5	0,1	2	0,0	0	0,0	7	0,1
Produits chimiques - non classés	2	0,0	1	0,0	0	0,0	3	0,0
Encres de tatouage	1	0,0	1	0,0	0	0,0	2	0,0
Total des expositions	6.657	100,0	4.435	100,0	321	100,0	11.413	100,0
Total des victimes	6.335		4.417		319		11.071	

¹ Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des expositions dépasse le nombre de victimes.

Le top 10 des produits chimiques avec le plus d'expositions en 2023



Le Tableau 20 montre **les 10 produits chimiques** pour lesquels on reçoit plus d'appels, en comptant le nombre d'expositions à une catégorie.

Le nombre d'expositions aux produits chimiques a diminué de 8,6% en 2023 par rapport à 2022. En particulier, les expositions au Javel ont diminué de 3,0% en 2023 (Tableau 20).

Tableau 20: Le top 10 des produits chimiques avec le plus d'expositions en 2023

Produits chimiques	Nombre d'expositions en 2023	
	N	%
Javel	724	6,5
Vinaigre (ménager)	473	4,3
Nettoyant tout usage	416	3,8
Produits pour la vaisselle à la main	408	3,7
Ammoniac (ménager)	307	2,8
Désodorisant d'ambiance (diffusion continue)	275	2,5
Capsules pour lave-vaisselle (liquides/solides)	254	2,3
Détartrant pour appareils de cuisine	243	2,2
Bloc toilette	238	2,1
Capsules pour machine à laver (liquides)	223	2,0
Total du top 10	3.561	32,2
Total d'expositions en 2023	11.071	100,0

Le Tableau 21 montre les 10 principaux produits chimiques lors d'expositions chez les enfants, en comptant le nombre d'expositions à une catégorie.

Tableau 21: Le top 10 des produits chimiques avec le plus d'expositions en 2023: Enfants

Produits chimiques	Nombre d'expositions en 2023	
	N	%
Désodorisant (diffusion continue)	223	5,0
Tablettes pour lave-vaisselle (liquide + solide)	222	5,0
Bloc WC	219	5,0
Produits pour la vaisselle à la main	211	4,8
Capsules pour machine à laver (liquide)	195	4,4
Nettoyant tout usage	191	4,3
Silicagel	169	3,8
Eau de Javel	128	2,9
Encres pour écriture et dessin	123	2,8
Tablettes pour lave-vaisselle (dose unique)	115	2,6
Total du top 10	1.796	40,7
Total d'expositions en 2023	4.417	100,0

Le Tableau 22 montre les 10 principaux produits chimiques lors d'expositions chez l'adulte, en comptant le nombre d'expositions à une catégorie.

Tableau 22: Le top 10 des produits chimiques avec le plus d'expositions en 2023: Adultes

Produits chimiques	Nombre d'expositions en 2023	
	N	%
Eau de Javel	778	12,30%
Vinaigre (ménager)	388	6,10%
Ammoniaque (ménager)	288	4,50%
Détartrant pour appareils de cuisine	230	3,60%
Nettoyant tout usage	212	3,30%
Produits pour la vaisselle à la main	191	3,00%
Déboucheur (basique)	163	2,60%
Réactifs et produits chimiques de laboratoire	151	2,40%
Acide chlorhydrique (ménager)	149	2,40%
White-spirit	110	1,70%
Total top 10	2 660	42,00%
Total des expositions en 2023	6 335	100%

Pour l'année 2023 , nous observons **2.830 expositions chez l'adulte et 1.272 expositions chez l'enfant** à un produit de nettoyage. Chez 86 victimes, l'âge n'est pas connu (Tableau 23).



Expositions aux produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance

Dans le premier groupe, les agents de blanchiment pour le nettoyage ou le lavage/la lessive, nous trouvons des expositions à laJavel (solutions d'hypochlorite). Les autres produits ménagers peuvent également contenir de l'hypochlorite comme les nettoyeurs pour toilette, les nettoyeurs multi-usages et les déboucheurs (Tableau 23).

Tableau 23: Expositions aux produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance (2023)

Agents de nettoyage	Adultes		Enfants		Age non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Produits de blanchiment pour nettoyage ou lessive	876	29,5	176	13,8	9	10,5	1.061	24,5
Nettoyants non abrasifs pour usage général ou multifonctionnel	327	11,0	271	21,2	21	24,4	619	14,3
Produits détartrants	510	17,2	94	7,3	5	5,8	609	14,0
Produits de nettoyage/soins pour salle de bain et toilettes	160	5,4	350	27,4	17	19,8	527	12,2
Produits pour déboucher les canalisations	353	11,9	30	2,3	8	9,3	391	9,0
Nettoyants pour cuisine et similaires (hors biocides)	139	4,7	42	3,3	5	5,8	186	4,3
Autres produits de nettoyage/soins/entretien (hors biocides)	107	3,6	24	1,9	5	5,8	136	3,1
Produits de nettoyage industriels	118	4,0	12	0,9	2	2,3	132	3,0
Produits de nettoyage/soins pour véhicules	89	3,0	42	3,3	1	1,2	132	3,0
Produits de nettoyage pour verre/vitres/miroirs (hors pare-brises)	34	1,1	51	4,0	1	1,2	86	2,0
Produits de nettoyage/soins pour sols (hors pierre et carrelage)	48	1,6	32	2,5	1	1,2	81	1,9
Produits de nettoyage/soins pour textile et cuir (y compris chaussures)	26	0,9	44	3,4	2	2,3	72	1,7
Non spécifié	42	1,4	22	1,7	4	4,7	68	1,6
Produits de nettoyage abrasifs	38	1,3	24	1,9	2	2,3	64	1,5
Produits de nettoyage pour objets personnels spécifiques	29	1,0	25	2,0	1	1,2	55	1,3
Produits de nettoyage/soins pour pierre, carrelage et joints	37	1,2	12	0,9	0	0,0	49	1,1
Savons (non cosmétiques)	20	0,7	15	1,2	2	2,3	37	0,9
Produits pour tapis et tissus d'ameublement	11	0,4	4	0,3	0	0,0	15	0,3
Produits de nettoyage pour meubles intérieurs (hors cuir et tissus)	4	0,1	5	0,4	0	0,0	9	0,2
Produits pour nettoyer les cheminées et éliminer la résine de fumée	2	0,1	4	0,3	0	0,0	6	0,1
Produits de nettoyage pour extérieurs (hors pierre, béton et surfaces similaires)	2	0,1	0	0,0	0	0,0	2	0,0
Total des expositions	2.972	100,0	1.279	100,0	86	100,0	4.337	100,0
Total des victimes	2.830		1.272		86		4.188	

Les hypochlorites

Bien qu'il n'y ait plus eu de crise du Covid-19 en 2023, le nombre d'appels concernant les hypochlorites n'a pas diminué de manière notable.

Cependant, comme l'année précédente, on constate que le nombre d'appels en 2023 ne diminue pas beaucoup. Le plus grand nombre d'appels en 2023 est clairement enregistré pendant les mois d'été. Cela diffère de l'année précédente et de l'année Covid 2020 où il n'y avait pas de pic clair. Il se peut que l'utilisation des hypochlorites soit devenue plus

populaire que les années précédentes sans Covid et que la sensibilisation à leur utilisation ait donc augmenté. Le nombre d'accidents dus à une utilisation excessive ou inutile des hypochlorites serait donc inférieur à celui de 2020, mais suivrait plutôt un mode d'utilisation normal.

En ce qui concerne spécifiquement ce groupe de produits, le mélange de solutions d'hypochlorite avec un acide est un accident courant. Cela se produit, par exemple, lorsqu'on nettoie la cuvette des toilettes en même temps avec de l'hypochlorite et un détartrant acide, ce qui dégage des vapeurs de chlore. En revanche, une solution concentrée peut parfois dégager des vapeurs de chlore sans qu'il soit nécessaire de mélanger l'eau de Javel avec un autre produit. Ces accidents sont considérés comme une catégorie à part. Les accidents impliquant différents agents qui produisent également de la vapeur de chlore sont également classés sous cette rubrique. Le nombre d'expositions par type de produit hypochlorite est repris dans le Tableau 24.

Tableau 24: Expositions par type de produits hypochlorites en 2023

Produits	Adultes		Enfants		Total	
	N	%	N	%	N	%
Hypochlorites (non biocides)	865	52,7	169	37,0	1.002	47,8
Solutions d'hypochlorite < 5%	590	36,0	128	28,0	718	34,2
Solutions d'hypochlorite (non spécifiées)	188	11,5	26	5,7	214	10,2
Tablettes de chlore	21	1,3	10	2,2	31	1,5
Solutions d'hypochlorite > 5%	37	2,3	2	0,4	39	1,9
Émanations de gaz de chlore	112	6,8	6	1,3	118	5,6
Biocides de type 2	537	32,7	199	43,5	736	35,1
Divers	360	22,0	116	25,4	476	22,7
Produits pour piscine	177	10,8	83	18,2	260	12,4
Produits ménagers avec javel	126	7,7	83	18,2	209	10,0
Déboucheurs avec hypochlorite	44	2,7	5	1,1	49	2,3
Nettoyants pour toilettes	57	3,5	62	13,6	119	5,7
Nettoyants tout usage	25	1,5	16	3,5	41	2,0
Total	1.640	100,0	457	100,0	2.097	98,5

Les capsules de lessive (“Laundry washing machine unidose (liquid) (liquid/powder) (powder) capsules”)

En 2023, le Centre Antipoisons a reçu 232 appels, avec autant de victimes, exposées à des capsules de lessive. La majorité des expositions ont eu lieu chez les enfants (90,3% ; 215). Ce sont principalement les enfants âgés de 1 à 4 ans qui sont à risque (74,9% ; 157) (voir Figure 19).



En outre, le Centre Antipoisons a reçu 10 appels pour des victimes animales¹⁵.

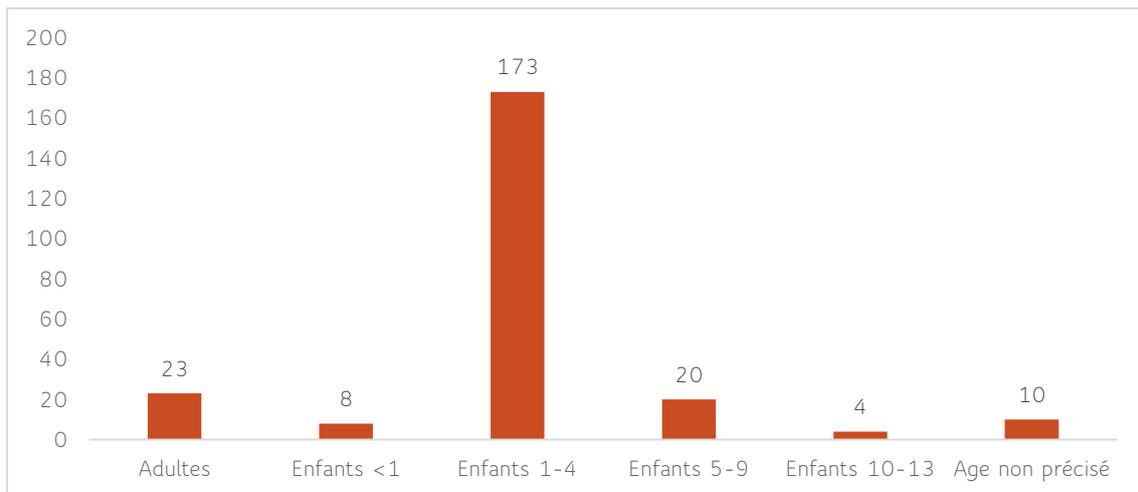


Figure 19: Âge des victimes exposées aux capsules de lessive (2023)

¹⁵ Les cas d'animaux ne sont pas inclus dans le rapport sur les capsules de lessive.

La **Figure 20** montre l'évolution du nombre de victimes sur une période de 9 ans. Jusqu'en 2018, une augmentation progressive du nombre d'expositions est observable. Le nombre de victimes a atteint un sommet en 2018 (n = 386). Dans les années suivantes, les appels ont légèrement diminué (2019 = 340 ; 2020 = 317 ; 2021 = 291 ; 2022 = 247 ; 2023 = 238). Cette légère baisse des chiffres est probablement due à l'ajustement de la réglementation CLP (1er juin 2015), qui a imposé des exigences supplémentaires aux producteurs pour réduire les risques d'accidents. Ces réglementations ont obligé l'industrie à commercialiser les capsules de lessive dans des emballages opaques et difficiles à ouvrir. Les messages préventifs, tels que les avertissements dans les publicités télévisées, peuvent également avoir joué un rôle dans la baisse des chiffres.

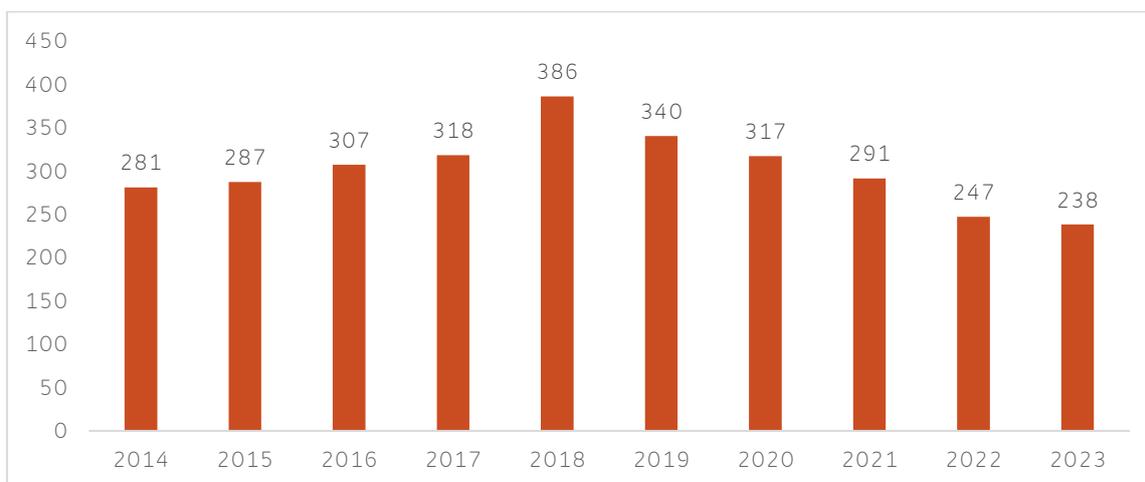


Figure 20: Nombre de victimes humaines des capsules de lessive (2014-2023)

La plupart des expositions se sont produites par la bouche (71,4% ; 170), suivies par l'exposition par les yeux (13,0% ; 31) et, dans une moindre mesure, par la peau (2,1%) (Figure 21). Sur les 238 expositions, la grande majorité, 224, était accidentelle (96,6%). Des symptômes ont été enregistrés chez 191 victimes (80,2%). Les symptômes les plus fréquents étaient les vomissements (24,3%), l'irritation des yeux (13,8%), et la douleur des yeux (7,7%).

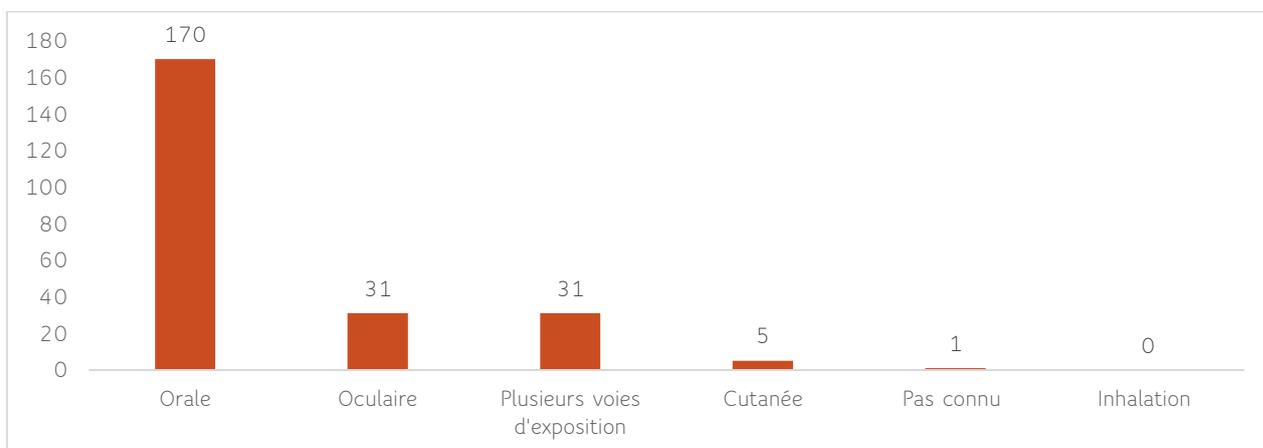
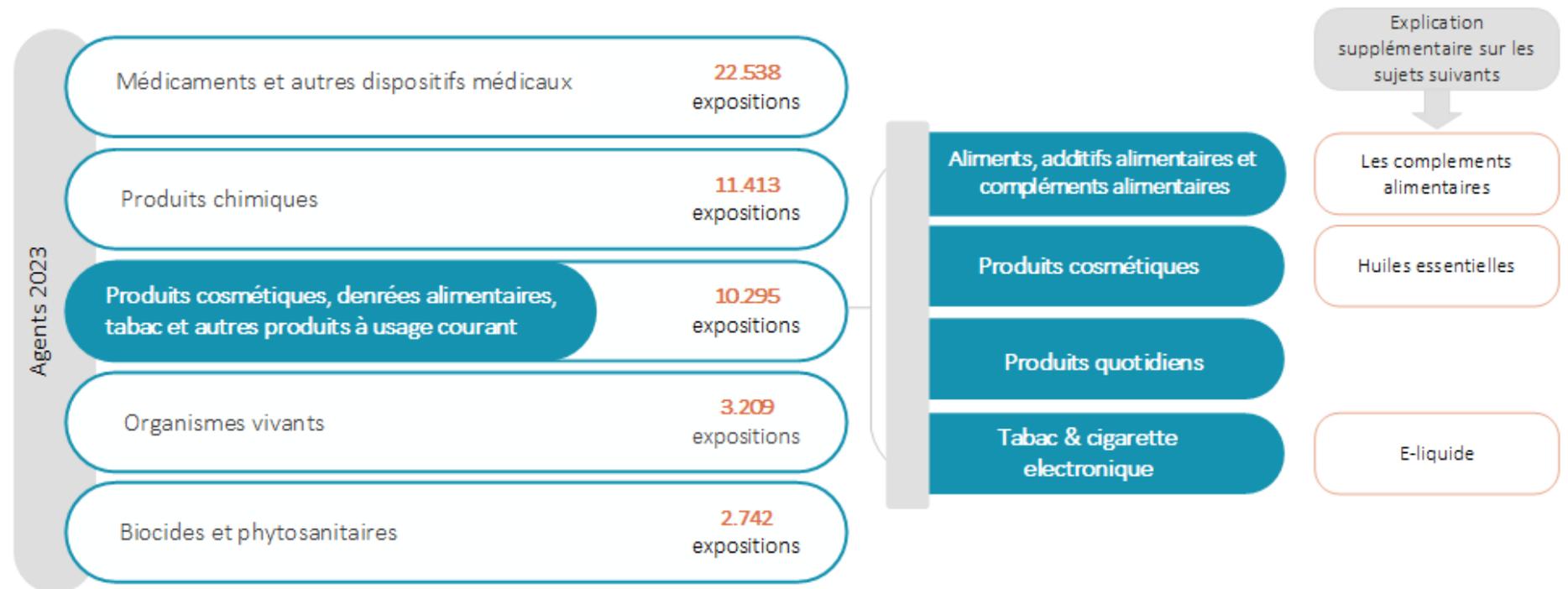


Figure 21 : Voie d'exposition des capsules de lessive (2023)



Expositions à des produits cosmétiques, denrées alimentaires, produits du tabac et autres produits à usage courant/journalier.

Au total, 4.790 adultes et 5.119 enfants ont été exposés à des produits cosmétiques, denrées alimentaires, produits du tabac et autre produit à usage courant. Pour 382 victimes, nous ne connaissons pas l'âge (Tableau 25).

Dans le groupe des aliments et additifs alimentaires, les compléments alimentaires (21,5%) et les boissons alcoolisées (14,0%) représentent la majorité des agents.

Les produits cosmétiques sont classés selon les catégories attribuées dans le Cosmetic Products Notification Portal (CPNP). Dans le Tableau 28, vous trouverez un aperçu.

Le troisième groupe, celui des produits d'usage quotidien, a été créé par le Centre Antipoisons lui-même et se compose d'un mélange de catégories, dont les huiles essentielles (31,4%) et les jouets (30,4%).

Tableau 25: Exposition à des produits cosmétiques, denrées alimentaires, produits du tabac et autres produits à usage courant (2023)

Produits cosmétiques, alimentaires, tabacs et produits quotidiens	Adultes		Enfants		Age non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Aliments et additifs alimentaires, y compris les compléments	3.241	67,6	1.431	27,9	129	33,9	4.801	46,6
Cosmétiques	782	16,3	1.820	35,5	96	25,2	2.698	26,2
Produits d'usage quotidien	647	13,5	1.721	33,6	148	38,8	2.516	24,4
Produits du tabac et cigarettes électroniques/solutions	120	2,5	146	2,9	8	2,1	274	2,7
Produits cosmétiques, alimentaires, tabacs et produits quotidiens non spécifiés	3	0,1	3	0,1	0,0	0,0	6	0,1
Total des expositions	4.793	100,0	5.121	100,0	381	100,0	10.295	100,0
Total des victimes	4.790		5.119		328		10.291	

¹Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition ou que plusieurs voies d'exposition sont possibles, la somme totale des expositions dépasse le nombre de victimes



Les expositions à des produits cosmétiques sont très fréquentes chez les enfants. Pour l'année 2023, nous rapportons **1.820 expositions à un produit cosmétique chez l'enfant et 782 chez l'adulte**. Pour 96 victimes, l'âge n'est pas précisé (Tableau 27).

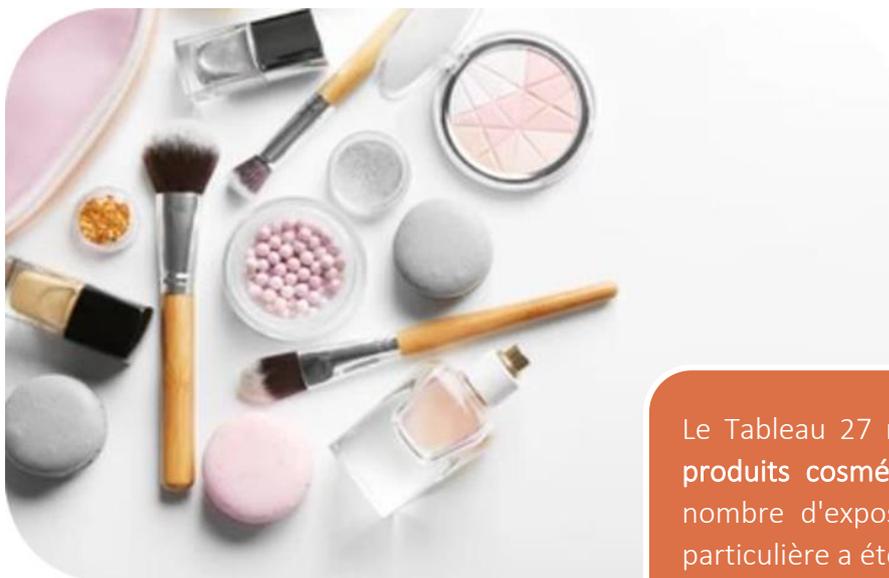
Les deux grands groupes sont les produits de nettoyage pour la peau (savon liquide pour le bain et la douche, savon) et les produits de soin pour la peau (lotion, crème de change pour bébé, ...) (Tableau 28).

Produits cosmétiques

Tableau 26: Expositions aux cosmétiques (2023)

Produits cosmétiques	Adultes		Enfants		Age non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Produits pour la peau								
Produits de nettoyage de la peau	198	24,9	422	23,1	22	22,9	642	23,6
Produits de soins de la peau	94	11,8	437	24,0	23	24,0	554	20,4
Parfums	70	8,8	217	11,9	6	6,3	293	10,8
Correction de l'odeur corporelle et/ou de la transpiration	42	5,3	42	2,3	1	1,0	85	3,1
Produits solaires et autobronzants	8	1,0	46	2,5	3	3,1	57	2,1
Autres produits pour la peau	15	1,9	30	1,6	0	0,0	45	1,7
Produits de maquillage	2	0,3	36	2,0	1	1,0	39	1,4
Produits de rasage	18	2,3	10	0,5	0	0,0	28	1,0
Produits pour l'épilation corporelle	9	1,1	3	0,2	0	0,0	12	0,4
Non précisé	2	0,3	4	0,2	0	0,0	6	0,2
Produits pour blanchir les poils du corps	4	0,5	1	0,1	0	0,0	5	0,2
Produits pour les cheveux et le cuir chevelu								
Produits de soins et de nettoyage des cheveux et du cuir chevelu	53	6,7	145	7,9	7	7,3	205	7,6
Produits pour la coloration des cheveux	32	4,0	23	1,3	3	3,1	58	2,1
Produits de coiffure	7	0,9	21	1,2	2	2,1	30	1,1
Non précisé	11	1,4	13	0,7	1	1,0	25	0,9
Produits pour ongles et cuticules								
Vernis à ongles et produits de dissolvants pour vernis à ongles	62	7,8	154	8,4	11	11,5	227	8,4
Soins des ongles/ produits de renforcement des ongles	10	1,3	19	1,0	2	2,1	31	1,1
Colle à ongles	11	1,4	14	0,8	3	3,1	28	1,0
Non précisé	2	0,3	10	0,5	0	0,0	12	0,4
Autres produits pour ongles et cuticules	2	0,3	5	0,3	0	0,0	7	0,3
Produits pour dissoudre la colle à ongles	0	0,0	1	0,1	0	0,0	1	0,0
Produits d'hygiène dentaire								
Produits de soins dentaires	26	3,3	122	6,7	7	7,3	155	5,7
Bain de bouche	102	12,8	29	1,6	1	1,0	132	4,9
Blanchisseurs dentaires	4	0,5	0	0,0	0	0,0	4	0,1
Non précisé	0	0,0	1	0,1	0	0,0	1	0,0
Autres produits d'hygiène buccale	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Cosmétiques, non spécifiés	4	0,5	13	0,7	2	2,1	19	0,7
Autres produits cosmétiques	7	0,9	6	0,3	1	1,0	14	0,5
Total d'expositions¹	795	100,0	1.824	100,0	96	100,0	2.715	100,0
Total de victimes	782		1.820		96		2.377	

¹Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition ou que plusieurs voies d'exposition sont possibles, la somme totale des expositions dépasse le nombre de victimes



Le Tableau 27 montre les 10 premiers **produits cosmétiques** pour lesquels le nombre d'expositions à une catégorie particulière a été compté.

Tableau 27: Le top 10 des produits cosmétiques avec le plus d'expositions en 2023

Produits cosmétiques	Total d'expositions en 2023	
	N	%
Savon pour la peau	583	21,6
Soins du corps	455	16,9
Parfum	293	10,9
Dissolvant pour vernis à ongles	170	6,3
Shampooing	151	5,6
Dentifrice	134	5,0
Bain de bouche	130	4,8
Déodorant	85	3,2
Coloration capillaire	58	2,1
Produits solaires et autobronzants	57	2,1
Total du top 10	2.116	78,4
Total d'expositions en 2023	2.698	100,0

Le tableau 28 présente le top 10 des produits cosmétiques en fonction des expositions chez les enfants, où le nombre d'expositions à une catégorie spécifique a été comptabilisé. En 2023, les enfants ont été légèrement moins exposés au savon pour la peau (237) qu'en 2022 (356). Cela reste néanmoins inférieur au nombre d'expositions en 2021 (431).

Tableau 28: Le top 10 des produits cosmétiques avec le plus d'exposition en 2023: Enfants

Produits cosmétiques	Total d'expositions en 2023	
	N	%
Soins du corps	355	19,5
Savon pour la peau	237	13,0
Parfum	217	11,9
Dentifrice	113	6,2
Dissolvant pour vernis à ongles	110	6,0
Shampooing	102	5,6
Produits solaires et autobronzants	46	2,5
Soins des lèvres	44	2,4
Déodorant	42	2,3
Vernis à ongles	36	2,0
Total du top 10	1.302	71,5
Total d'expositions en 2023	1.820	100,0

Le Tableau 29 présente les 10 premiers produits cosmétiques lors de contact chez l'adulte, en comptant le nombre d'expositions à une catégorie donnée. Les adultes ont également connu une diminution du nombre d'expositions au savon pour la peau en 2023 (Tableau 31)

Tableau 29: Le top 10 des produits cosmétiques avec le plus d'exposition en 2023: Adultes

Produits cosmétiques	Total d'expositions en 2023	
	N	%
Bain de bouche	102	13,0
Savon pour la peau	93	11,9
Soins du corps	80	10,2
Parfum	70	9,0
Dissolvant pour vernis à ongles	53	6,8
Shampooing	43	5,5
Déodorant	42	5,4
Coloration capillaire	32	4,1
Dentifrice	15	1,9
Colle pour ongles	11	1,4
Total du top 10	541	69,2
Total d'expositions en 2023	782	100,0

Huiles essentielles



La gravité de l'intoxication par les huiles essentielles dépend de la nature de l'exposition (ingestion, contact oculaire, ...) du type d'huile, de la quantité ingérée, ...

Certaines huiles essentielles peuvent également provoquer des pertes de conscience, des convulsions ou des troubles respiratoires. Dans des cas exceptionnels, il peut y avoir une atteinte hépatique ou rénale. Pour cette raison, les expositions aux huiles essentielles sont suivies avec une attention particulière.

Le nombre d'expositions par type d'huile essentielle est présenté dans le Tableau 30.

Tableau 30: Les expositions par type d'huile essentielle en 2023

Type d'huile essentielles	Adultes		Enfants		Age non spécifié		Totaal	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Mélanges	87	26,3	125	27,5	2	20,0	214	26,9
Non spécifié	72	21,8	83	18,3	3	30,0	158	19,9
Lavande	18	5,4	88	19,4	1	10,0	107	13,5
Eucalyptus	41	12,4	57	12,6	0	0,0	98	12,3
Arbre à thé	41	12,4	18	4,0	1	10,0	60	7,5
Citronnelle	16	4,8	29	6,4	0	0,0	45	5,7
Menthe	18	5,4	14	3,1	0	0,0	32	4,0
Camphre (Ravintsara)	10	3,0	16	3,5	0	0,0	26	3,3
Gaulthérie (Wintergreen)	13	3,9	6	1,3	1	10,0	20	2,5
Clou de girofle	6	1,8	6	1,3	2	20,0	14	1,8
Cannelle	4	1,2	5	1,1	0	0,0	9	1,1
Citron vert	3	0,9	4	0,9	0	0,0	7	0,9
Niaouli	0	0,0	3	0,7	0	0,0	3	0,4
Immortelle (Hélichryse)	2	0,6	0	0,0	0	0,0	2	0,3
Mélanges	331	100,0	454	100,0	10	100,0	795	100,0
Total des expositions	330		451		10		791	

Aliments, additifs alimentaires et compléments alimentaires

Les compléments alimentaires



La majorité des appels pour des compléments alimentaires sont des expositions aux vitamines et aux minéraux, la vitamine D étant la plus courante, en particulier chez les enfants. Ces expositions sont heureusement très rarement dangereuses.

Les enfants sont le plus souvent exposés aux vitamines prises comme compléments alimentaires. La vitamine D est la valeur aberrante ici. Chez les adultes, il y a plus d'expositions aux compléments alimentaires avec un effet relaxant ou somnifère. Les expositions à des compléments alimentaires stimulants ou fortifiants ou pris à des fins cosmétiques sont moins fréquentes. Le nombre d'expositions par type de complément alimentaire est présenté dans le Tableau 31.

Tableau 31: Expositions aux compléments alimentaires en 2023

Type de demande	Adultes		Enfants		Total	
	N	%	N	%	N	%
Vitamine D utilisée comme supplément	19	8,1	324	41,1	343	33,5
Prise de vitamines et/ou de minéraux en complément	55	23,5	257	32,6	312	30,5
Prévenir les maladies	62	26,5	125	15,8	187	18,3
Améliorer le sommeil et/ou le bien-être	71	30,3	56	7,1	127	12,4
Augmenter le zeste et/ou la libido	23	9,8	9	1,1	32	3,1
Prévenir les symptômes du vieillissement	4	1,7	18	2,3	22	2,2
Total	234	100,0	789	100,0	1.023	100,0

Produits du tabac (Tobacco products, electronic cigarettes/mixtures and smokeless tobacco products)

E-liquide



En 2023, la plupart des expositions (55,6 %) concernaient des enfants, dont 82,6 % un produit contenant de la nicotine (Tableau 33).

Les appels concernant les enfants représentaient 55,6 % de tous les appels. Contrairement à 2022, la majorité des victimes sont maintenant des enfants. Parmi ces enfants, 82,6 % avaient utilisé un produit contenant de la nicotine (voir tableau 32). La part des expositions chez les enfants (46,2 % en 2021) et le pourcentage d'enfants exposés à un produit contenant de la nicotine (75,6 % en 2021) ont considérablement augmenté par rapport à 2021.

Tableau 32: Expositions aux produits du tabac (2023)

Produit	Adultes		Enfants		Total	
	N	%	N	%	N	%
Avec nicotine	29	72,5	27	75,0	56	73,7
Sans nicotine	5	9,1	6	8,7	11	8,9
Non spécifié	10	18,2	6	8,7	16	12,9
Total d'expositions	55	100,0	69	100,0	124	100,0

L'exposition par voie orale est la voie d'exposition la plus fréquente chez les enfants, suivie de l'inhalation (tableau 33). Chez les adultes, l'exposition orale est également la voie d'exposition la plus courante. Pour chaque cas, plusieurs voies d'exposition peuvent être possibles.

Tableau 33 : Voie d'exposition en fonction de l'âge (2023)

Voie d'exposition	Enfants		Adultes		Total	
	N	%	N	%	N	%
Orale	40	54,8	34	57,6	74	56,1
Inhalation	26	35,6	10	16,9	36	27,3
Orale muqueuse	3	4,1	5	8,5	8	6,1
Cutanée	2	2,7	1	1,7	3	2,3
Oculaire	1	1,4	9	15,3	10	7,6
Inconnu	1	1,4	0	0,0	1	0,8
Total	73	100,0	59	100,0	132	100,0

Dans le tableau 34, les circonstances de l'exposition sont présentées. Chez les adultes, l'exposition était accidentelle dans la majorité des cas (49,1 %), mais neuf cas de tentatives de suicide ont également été signalés au Centre Antipoisons. Toutes les expositions chez les enfants étaient accidentelles, à l'exception de deux cas où il s'agissait de malveillance.

Tableau 34: Nombre et % de victimes en fonction des circonstances et de l'âge (2023)

Conditions	Adultes		Enfants		Total	
	N	%	N	%	N	%
Accidentel	27	49,1	66	95,65	93	75,0
Tentative de suicide	9	16,4	-	-	9	7,3
Produit erroné	6	10,9	-	-	6	4,8
Autre intentionnel	5	9,1	-	-	5	4,0
Abus	4	7,3	-	-	4	3,2
Date de péremption	2	3,6	-	-	2	1,6
Malveillance	-	-	2	2,9	2	1,6
Inconnu	1	1,8	-	-	1	0,8
Préventif allaitement	1	1,8	-	-	1	0,8
Surdose	-	-	1	1,45	1	0,8
Total	55	100,0	69	100,0	124	100,0

Agents 2023

Médicaments et autres dispositifs médicaux

22.538
expositions

Produits chimiques

11.413
expositions

Produits cosmétiques, denrées alimentaires,
tabac et autres produits à usage courant

10.295
expositions

Organismes vivants

3.209
expositions

Biocides et phytosanitaires

2.742
expositions

Plantes

Animaux

Moisissures

Algues
bleues-vertes

Dans cette catégorie, **les plantes** représentent le groupe le plus important, suivi des animaux, des moisissures (dont les champignons) et des algues bleues-vertes.



Expositions à des organismes vivants (Living organisms')

Dans cette catégorie, les plantes représentent le groupe le plus important, suivi des animaux, des moisissures (dont les champignons) et des algues bleues-vertes. Les expositions aux animaux ('Animalia') sont presque toujours des piqûres d'insectes. Le nombre exact de victimes n'est pas toujours connu. Les expositions microorganismes se produisent le plus souvent pendant les mois d'été et sont généralement des expositions à des cyanobactéries. Cette distribution est présentée dans le Tableau 35.

Tableau 35: Expositions à des organismes vivants en 2023

Organismes vivants	Adultes		Enfants		Age non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Plantae	560	50,0	1.448	76,9	132	64,4	2.140	66,7
Animalia	419	37,4	222	11,8	34	16,6	675	21,0
Fungi	128	11,4	211	11,2	39	19,0	378	11,8
Microorganismes	12	1,1	3	0,2	0	0,0	15	0,5
Total des victimes	1.119	100,0	1.884	100,0	205	100,0	3.208	100,0

Expositions aux plantes et aux champignons

Le nombre réel d'expositions de plantes est différent du nombre d'appels. En effet, un cas peut donner lieu à plusieurs appels ou il peut y avoir plusieurs expositions par appel. Les 10 plantes ou genres de plantes ayant fait l'objet du plus grand nombre d'expositions figurent dans le Tableau 36.

Tableau 36: Le top 10 des plantes avec le plus d'exposition en 2023

Genre de la plante	Nombre d'expositions	
	N	%
Plante non identifiée	125	5,8
Taxus	84	3,9
Arum	74	3,5
Euphorbes	72	3,4
Monstera	71	3,3
Prunus	69	3,2
Solanum	69	3,2
Convallaria	60	2,8
Liguster	44	2,1
Alocassia	40	1,9
Total d'expositions du top 10	708	33,1
Total d'expositions en 2023	2.140	100,0

¹ Le véritable nom botanique de ce genre est Cucurbita sp.



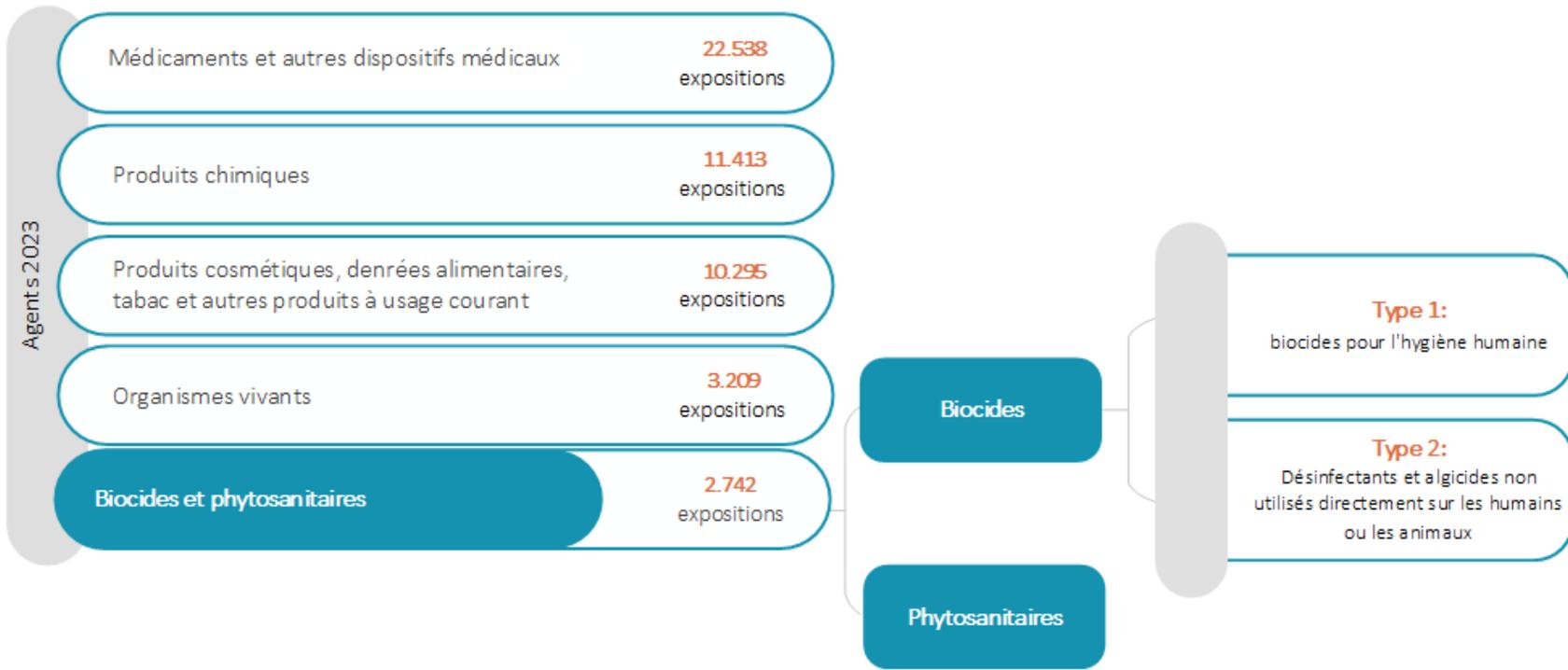
Pour les champignons également, le nombre réel d'expositions est inférieur au nombre d'appels. Le nombre réel d'expositions est sans doute beaucoup plus faible, car tous les appels pour une même exposition ne sont pas toujours correctement liés. Dans plus de la moitié des appels, l'identité du champignon n'est pas connue.

Il n'est pas possible de faire un top 10 des expositions de champignons qui soit 100% correct. Tous les champignons n'ont pas pu être identifiés ou l'exposition n'était pas suffisamment risquée pour demander une identification par un mycologue, ou tous les appels concernant une exposition n'ont pas pu être reliés les uns aux autres, ou tous les champignons n'étaient pas connus dans le système de catégorisation.

Le Tableau 37 doit donc être interprété avec la plus grande prudence, car de nombreux champignons (221) étaient inconnus au moment de l'appel.

Tableau 37 : Le top 10 des champignons avec le plus d'exposition en 2023

Champignons	Nombre d'expositions		
	N	%	
Amanite tue-mouches	Amanita muscaria	16	4,2
Scléroderme commun	Scleroderma citrinum	13	3,4
Lépiote (parasol)	Lepiota	12	3,2
Paneolus	Paneolus	12	3,2
Bolet (non spécifié)	Boletus	10	2,6
Coprin chevelu	Coprinus comatus	9	2,4
Hypholome en touffes	Hypholoma fasciculare	8	2,1
Agaric (non spécifié)	Agaricus	6	1,6
Agrocybe pédestre	Agrocybe pediades	6	1,6
Conocybe (non spécifié)	Conocybe	5	1,3
Total d'expositions du top 10		97	25,7
Total d'expositions 2023		378	100,00



Expositions aux biocides et produits phytopharmaceutiques

La grande majorité des expositions dans ce groupe concerne les biocides (88,7%) (Tableau 38).

Tableau 38 : Expositions aux biocides et produits phytopharmaceutiques (2023)

Catégorie	Adultes		Enfants		Age non spécifié		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Biocides	1.327	84,4	1.008	94,9	96	88,9	2.431	88,7
Produits phytopharmaceutiques ¹	243	15,5	52	4,9	12	11,1	307	11,2
Biocides ou produits phytopharmaceutiques non catégorisés	2	0,1	2	0,2	0	0,0	4	0,1
Total des expositions	1.572	100,0	1.062	100,0	108	100,0	2.742	100,0
Total des victimes	1.573		1.062		96		2.743	

¹À l'exception des biocides

Biocides (« Produits biocides »)

Le Centre Antipoisons a été contacté pour un total de **1.327 adultes** et **1.008 enfants** exposés à des biocides. Pour **96 victimes**, l'âge n'était pas précisé.

Le tableau 39 présente la répartition des biocides par type. La majorité des produits étaient des désinfectants et des algicides qui ne doivent pas être utilisés directement sur les humains ou les animaux (**Type 2**, 29,4 %). La deuxième catégorie la plus courante concerne les insecticides à usage domestique (**Type 18**), suivis des biocides destinés à l'hygiène humaine (**Type 1**, 30,6 %).

Dans la catégorie **Type 2**, on trouve des nettoyants pour les moisissures et des produits de traitement de l'eau de piscine à base de chlore. Les accidents impliquant des biocides de type 2 surviennent principalement chez les adultes et résultent souvent d'erreurs de manipulation. Ces chiffres diffèrent des rapports annuels précédents (2020 et 2021), où une augmentation significative des expositions aux biocides de type 1 était due à la réponse à la pandémie de COVID-19. L'utilisation généralisée et la présence accrue de ces produits dans l'environnement ont conduit à davantage d'expositions.

En 2022 et 2023, le nombre d'expositions aux biocides (notamment types 1 et 2) est revenu à des niveaux comparables à ceux d'avant la pandémie. Par exemple, le nombre d'expositions en 2019 (**2.702**) était légèrement supérieur à celui de 2023 (**2.632**).

La catégorie des biocides **provenant de l'étranger** a été créée par le Centre Antipoisons. Lorsque le biocide est reconnu au sein de l'Union européenne, cette catégorie est combinée avec la classification officielle correspondante.

Cela entraîne une **augmentation légère du nombre total d'expositions**, car un même agent peut être classé à la fois comme « biocide étranger » et, par exemple, dans la catégorie **Type 1**.



Au total, le Centre Antipoisons a été contacté pour **1.327 adultes** et **1.008 enfants** exposés à des biocides. Pour **96 victimes**, l'âge n'a pas été spécifié.

Tabel 1: Expositions aux biocides (2023)

Biocides	Adultes		Enfants		Âge non spécifié		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Désinfectants et algicides non destinés à un usage direct sur l'homme ou les animaux ²	537	37,0	199	18,5	39	36,4	775	29,4
Insecticides, acaricides et produits pour la lutte contre d'autres arthropodes ³	276	19,0	236	22,0	25	23,4	537	20,4
Biocides pour l'hygiène humaine	251	17,3	240	22,3	8	7,5	499	19,0
Répulsifs et attractifs	64	4,4	198	18,4	9	8,4	271	10,3
Rodenticides (hors produits phytosanitaires)	123	8,5	131	12,2	14	13,1	268	10,2
Biocides pour le secteur alimentaire et des aliments pour animaux	74	5,1	36	3,4	4	3,7	114	4,3
Biocides étrangers ⁴	29	2,0	16	1,5	6	5,6	51	1,9
Produits de préservation du bois	46	3,2	2	0,2	0	0,0	48	1,8
Produits de conservation pour matériaux de construction	26	1,8	6	0,6	1	0,9	33	1,3
Biocides pour l'hygiène vétérinaire	16	1,1	9	0,8	1	0,9	26	1,0
Biocides pour l'eau potable	5	0,3	0	0,0	0	0,0	5	0,2
Conservateurs pour systèmes de refroidissement et de traitement des fluides	3	0,2	0	0,0	0	0,0	3	0,1
Conservateurs pour produits pendant le stockage	1	0,1	0	0,0	0	0,0	1	0,0
Conservateurs pour fibres, cuir, caoutchouc et matériaux polymérisés	0	0,0	1	0,1	0	0,0	1	0,0
Total des expositions	1.451	100,0	1.074	100,0	107	100,0	2.632	100,0
Total des victimes¹	1.327		1.008		96		2.341	

1 Étant donné qu'un cas d'exposition peut impliquer plusieurs produits, le total des expositions est supérieur au nombre total de victimes.

2 Non destiné à un usage direct sur l'homme ou les animaux.

3 À l'exception des produits utilisés comme pesticides.

4 Catégorie créée par le Centre Antipoisons.

Drogues

Le Tableau 40 montre les 10 principales expositions aux drogues illicites. Les données sont conformes à celles des années précédentes.

Tableau 40: Le top 10 des drogues illicites avec le plus d'exposition en 2023

Drogue illégale	Nombre d'expositions 2023	
	N	%
Cannabinoïdes naturels	89	23,3
Cocaïne	79	20,7
Amphétamines et pyrrolidines	51	13,4
Nitrites volatils (poppers)	36	9,4
Protoxyde d'azote	32	8,4
Drogue non spécifiée	28	7,3
Analogues du GHB	16	4,2
Cathinones et pyrrolidinophénones (drogues de synthèse)	10	2,6
Dissociatifs (kétamine, ...)	8	2,1
Opioides synthétiques	3	0,8
Total du top 10	352	92,1
Total d'expositions 2023	382	100,0

e. Cas de décès chez l'homme

Quatre décès ont été signalés au centre :

- Le premier cas concernait un homme adulte qui avait bu de l'«Amsterdam Special Nettoyant Cuir» (isopropyl-nitrite), ce qui a été classé comme un abus. Le décès a été constaté avant l'appel au centre.
- Le deuxième cas concernait une femme adulte qui a tenté de se suicider avec du Redomex (amitriptyline). Le décès a été constaté avant l'appel au centre.
- Le troisième cas concernait un homme adulte souffrant d'insuffisance rénale, qui est décédé d'une overdose de Lanoxine (digoxine). La pharmacie de l'hôpital avait d'abord appelé pour commander un antidote. Lorsque la commande n'est pas arrivée, le centre a repris contact, et le pharmacien de l'hôpital a confirmé le décès.
- Le quatrième cas concernait un homme adulte qui avait consommé une drogue inconnue et est décédé à l'hôpital.

f. Les examens de suivi

En 2023, 200 enquêtes de suivi ont été demandées, dont 44 ont été couronnées de succès. Les agents pour lesquels un suivi a été couronné de succès sont présentés dans le Tableau 41.

Tableau 41: Les agents pour lesquels un suivi a été demandé en 2023

Type d'agent	Nombre des suivis téléphoniques	
	N	%
Médicament humain	20	45,5
Autre	9	20,5
Plante	6	13,6
Produit phytopharmaceutique	4	9,0
Médicament animal	3	6,8
Biocides	2	4,6
Total	44	100,0



Les amis des animaux peuvent également s'adresser au Centre Antipoisons.

En 2023, le Centre Antipoisons a reçu 7.376 appels pour 7.757 animaux.

2.3.1.2 Expositions chez l'animal

En 2023, le Centre Antipoisons a reçu 7.376 appels pour 7.757 animaux. Ces appels provenaient dans 30,5% des cas de vétérinaires. La majorité de ces appels concernaient des animaux de compagnie: chiens (81,8%) et chats (15,2%).



Le Tableau 42 montre la répartition des agents en cause des intoxications chez l'animal. Les médicaments et les cosmétiques, produits alimentaires, tabac et produits quotidiens sont les deux causes les plus fréquentes d'intoxication chez l'animal. Cela est contrairement à l'année passée, où les exposition aux biocides étaient encore sur la deuxième place.

Depuis 2010, les cas impliquant des médicaments vétérinaires sont signalés à l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS).

Tableau 42: Aperçu général des expositions chez les animaux par agent (2023)

Agents	Total	
	N	%
Médicaments et dispositifs médicaux	2.543	32,6
Médicaments à usage humain	2.042	26,1
Médicaments vétérinaires	447	5,7
Dispositifs médicaux	54	0,7
Cosmétiques, produits alimentaires, tabac et produits quotidiens	1.799	23,0
Aliments et additifs alimentaires	1.455	18,6
Produits quotidiens	199	2,5
Cosmétiques	103	1,3
Produits du tabac et cigarettes électroniques/solutions	40	0,5
Cosmétiques, non spécifiés	2	0,0
Biocides et produits phytosanitaires	1.129	14,5
Biocides et produits phytosanitaires	935	12,0
Produits phytopharmaceutiques (sauf biocides)	192	2,5

Pas connu	2	0,0
Produits chimiques	737	9,4
Produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance (sauf biocides)	211	2,7
Produits pour procédés chimiques ou techniques	150	1,9
Détergents et agents auxiliaires pour le lavage du linge ou de la vaisselle (sauf biocides)	94	1,2
Les carburants (et les additifs pour carburants)	68	0,9
Peintures et revêtements (et substances connexes)	52	0,7
Adhésifs et mastics	38	0,5
Désodorisants d'ambiance	32	0,4
Produits de construction	31	0,4
Produits chimiques ménagers	27	0,3
Encres, toners et matériaux d'impression connexes	21	0,3
Matériels d'art (y compris les produits chimiques à des fins décoratives)	12	0,2
Colorants	1	0,0
Produits pyrotechniques	0	0,0
Produits pour la culture et l'entretien des plantes	311	4,0
Autres/Produits inconnus	148	1,9
Produits 'borderline'	56	0,7
Produits pour animaux	42	0,5
Abus de drogues	38	0,5
Armes, gaz lacrymogènes et sprays d'autodéfense	3	0,0
Organismes vivants	988	12,7
Plantae	841	10,8
Fungi	77	1,0
Animalia	62	0,8
Microorganisms	8	0,1
Pas connu	0	0,0
Déchets	15	0,2
Total d'expositions	7.809	100.0
Total de victimes	7.757	

¹Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des expositions est plus élevée (7809) que le nombre de victimes (7757 animaux).

a. Les 10 produits présentant le plus grand nombre d'expositions chez l'animal en 2023

Le Tableau 43 montre 10 produits présentant le plus grand nombre d'expositions chez les animaux en 2023. Les rodenticides arrivent en tête et représentent 7,9% des expositions.

Tableau 43: Le top 10 des produits avec le plus d'expositions chez les animaux en 2023

Produit	N	%
Chocolat	611	7,9
Rodenticides	493	6,4
Fruits, légumes ou champignons comestibles	313	4,0
Insecticide ou autre biocide pour arthropodes	266	3,4
Fertilisation	256	3,3
Ibuprofène	156	2,0
Supplément alimentaire	129	1,7
Agent non spécifié	113	1,5
Paracétamol	94	1,2
Herbicides pour la protection des cultures, y compris les agents de lutte contre les feuilles et les mousses	73	0,9
Total du top 10	2.504	32,3
Total	7.757	100,0



Produits alimentaires

Le nombre d'expositions dans la catégorie 'Aliments et additifs alimentaires' en 2023 (1378 ; 17,8%) a augmenté avec 2,6% par rapport à 2022 (1052; 15,2%).

En 2023 le chocolat est à nouveau le deuxième dans le top 10 des produits avec le plus haut nombre d'expositions et à nouveau le premier dans le top 10 des produits alimentaires.

Le chocolat est toxique à cause de la substance *theobromine*, présente dans les fèves de cacao. La métabolisation de cette substance est problématique chez nos chiens et chats et la toxicité dépend de la concentration du cacao : au plus pure le chocolat, au plus dangereux. Aujourd'hui, on s'attend à ce que le danger du chocolat chez les propriétaires d'animaux soit un problème de plus en plus connu, mais l'augmentation de 22,9% (471 cas en 2022 contre 611 cas en 2023) des expositions prouve que, malgré la sensibilisation actuelle de la population, de nombreux accidents se produisent encore. De recherches supplémentaires sous forme de suivi des appels seraient nécessaires pour déterminer si la raison des expositions est due à un manque de connaissance des propriétaires ou due à une négligence durant l'utilisation et/ou de la conservation de cet aliment.

Au mois d'avril et de décembre, le Centre Antipoisons a reçu le plus grand nombre d'appels concernant des expositions au chocolat, ce qui correspond aux événements comme Pâques, Saint-Nicolas et Noël. Il reste donc essentiel de bien informer le public des risques et conséquences du chocolat, surtout durant ces périodes à haut risque.

Les catégories 'Complément alimentaire' et 'Fruit, légume ou champignon comestible' contribuent au top trois, qui est comparable à l'année 2022. Les intoxications à la vitamine D et aux produits laitiers ne sont pas repris cette année dans le top 10 des produits alimentaires.

Le Tableau 44 montre les 10 principales expositions aux produits alimentaires chez les animaux.

Tableau 44: Expositions aux produits alimentaires chez les animaux (2023)

Alimentation	N	%
Chocolat	611	44,3
Fruits, légumes ou champignons comestibles	313	22,7
Supplément alimentaire	129	9,4
Confiserie	68	4,9
Graisses et huiles	41	3,0
Produits de boulangerie	34	2,5
Sel, épices, soupe, sauce, salade ou produit protéiné	32	2,3
Café	23	1,7
Sucres, sirops, miel et édulcorants	18	1,3
Aliments pour animaux	17	1,2
Total du top 10	1.286	93,3
Total	1.378	100,0

Biocides et produits phytopharmaceutiques

Parmi la catégorie des produits biocides et produits phytopharmaceutiques ('products for protection against and control of microbes and pests'), les biocides (84,3 %) sont les plus souvent impliqués. Le tableau 45 présente la répartition des biocides. Une augmentation de 8,1 % est visible dans le nombre d'expositions d'animaux aux biocides en 2023 (935 ; 12,1 %) par rapport à 2022 (859 ; 12,5 %). La catégorie « Insecticides, acaricides et produits pour la lutte contre d'autres arthropodes » est principalement responsable de cette augmentation (219 en 2022 contre 320 en 2023).

Les rodenticides restent chaque année la principale cause d'intoxication aux biocides chez les animaux. Les chiens en sont généralement les principales victimes (83,4 %), ce qui est en partie dû à leur caractère curieux et souvent gourmand. En effet, les rodenticides sont souvent placés au sol et donc facilement accessibles.

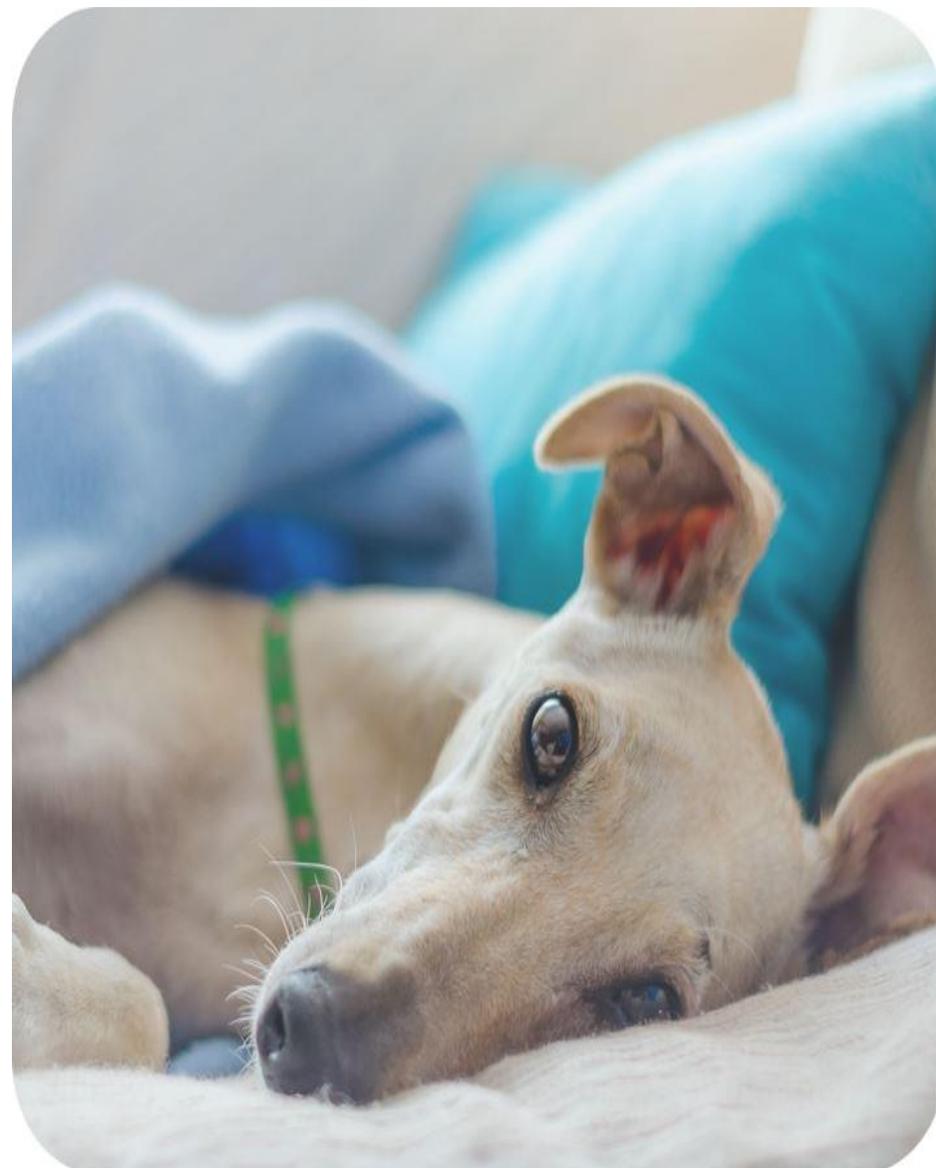
La majorité des intoxications animales par rodenticides concerne une exposition à des anticoagulants. Cela s'explique logiquement par le fait que la plupart des rodenticides sur le marché, autorisés pour un usage public, contiennent des anticoagulants. En 2023, 6,8 % des cas concernaient une exposition à un rodenticide à base d'alpha-chloralose. Cela représente une baisse de 2,4 % par rapport à 2022 (9,2 %). L'alpha-chloralose est uniquement destinée à la lutte contre les souris, tandis que les anticoagulants sont également utilisés pour la lutte contre les rats. Nous renvoyons volontiers au site web du Centre Antipoisons pour des informations supplémentaires sur l'alpha-chloralose.

En ce qui concerne les expositions aux produits de protection des cultures (166), les groupes des herbicides (43,4 %) (« herbicides pour la protection des plantes, y compris les destructeurs de fanes et les antimousses ») et des molluscicides (38,0 %) sont les plus souvent impliqués. Bien que les molluscicides ne représentent que 0,85 % du nombre total d'expositions chez les animaux, ce chiffre, bien que faible, ne doit pas être négligé. De telles intoxications peuvent entraîner des troubles neurologiques graves et, dans de rares cas, la mort.

Tableau 45: Biocides - expositions chez les animaux (2023)

Utilisation autorisée d'un biocide	numéro de type	N	%
Rodenticides (hors produits de protection des cultures)	14	529	55,4
Insecticides, acaricides et produits pour la lutte contre d'autres arthropodes	18	327	34,2
Désinfectants et algicides non directement utilisés sur l'homme ou les animaux	2	56	5,9
Répulsifs et attractifs	19	20	2,1
Biocides étrangers	F	10	1,0
Conservateurs pour matériaux de construction	4	6	0,6
Biocides pour le secteur de l'alimentation humaine et animale	1	3	0,3
Biocides pour l'hygiène humaine	10	3	0,3
Biocides pour l'hygiène vétérinaire	3	1	0,1
Total		955	100,0

¹ En réalité, il y a 859 expositions d'animaux aux biocides. Cependant, les biocides peuvent avoir plusieurs autorisations et l'utilisation réelle n'est pas toujours connue au moment de l'appel. Le nombre réel de biocides avec exposition (955) est donc légèrement supérieur au nombre réel d'expositions (935).



Engrais

Dans la catégorie des produits pour la culture et l'entretien des plantes ('Products for plant cultivation and care'), les engrais représentent la plus grande proportion avec 98.0%. Ici aussi ce sont les chiens qui sont le plus souvent affectés (95,6%). Les fertilisateurs dispersés dans les jardins peuvent y rester durant quelque temps, ce qui agrandit le risque d'intoxication quand les chiens courent en liberté dans le jardin. À partir du mois de mars il y a une forte augmentation du nombre d'appels pour animaux exposés aux fertilisateurs et cette hausse reste présente jusqu'au mois de mai. C'est pour cette raison que, comme pour le chocolat, il est important de promouvoir la prévention et sensibilisation de la population durant des périodes à risques.

Les engrais contiennent comme substance principale des tourteaux de Ricinus (Ricinus communis), des cosses de cacao ou des NPK (azote-phosphore-potassium).

Le tourteau de Ricinus contient le toxique ricine qui peut provoquer de graves symptômes et même entraîner la mort quand les engrais sont insuffisamment traités. À cause de cette toxicité grave et le grand nombre d'intoxications, les engrais enrichis de tourteau de Ricinus ne sont plus autorisés en Belgique depuis le 31 octobre 2010. Comme le chocolat, les engrais à base de cosses de cacao contiennent la substance toxique théobromine. Les engrais NPK sont dangereux à cause de la présence d'entre autres des nitrates/nitrites et de potassium, qui provoquent respectivement un manque d'oxygène et des arythmies cardiaques.

b. Cas de décès chez les animaux

Le Centre Antipoisons a été contacté 14 fois pour une intoxication animale mettant la vie en danger (concernant 19 victimes : quatre chats, deux vaches et 13 chiens) au moment de l'appel.

Quelques exemples des substances toxiques impliquées dans ces cas mortels :

- Dans 2 cas (2 victimes), l'agent responsable appartenait au groupe des produits chimiques (hors biocides).
- Dans 6 cas (9 victimes), l'agent responsable était inconnu.
- Dans 1 cas (3 victimes), il s'agissait d'un contact avec un antiseptique/désinfectant.

2.4 Antidotes: centre national d'expertise et stock d'urgence.

2.4.1 Antidotes délivrés par le Centre Antipoisons en 2023

En 2023, le Centre Antipoisons a délivré 36 fois un antidote pour le traitement d'intoxications aiguës. Deux fois de la physostigmine pour une intoxication anticholinergique. Quatre fois des anticorps digitaux. Une fois du sulfonate de dimercaptopropane pour une intoxication au mercure ainsi que deux épisodes de dimercaptosuccinate. Cinq fois du 4-méthylpyrazole pour une intoxication aux alcools toxiques et deux fois de la silibinine pour une suspicion d'intoxication aux champignons contenant de l'amatoxine. Le bleu de Prusse a été administré trois fois pour une intoxication au thallium et une fois à l'obidoxime pour une intoxication aux insecticides. Le sérum antivipère a été administré une fois. (Tableau 46)

Tableau 46: Antidotes délivrés par le Centre Antipoisons en 2023

Nom générique d'antidote	N° des délivrance	N° des boîtes délivrées
Anticorps anti-digoxine	18	54
Fomépipazole	9	49
Antitoxine diphtérique	3	5
Physostigmine	2	2
Silibinine	2	9
Obidoxime	1	2
Anticorps anti-venin de vipère	1	1
Total	36	122

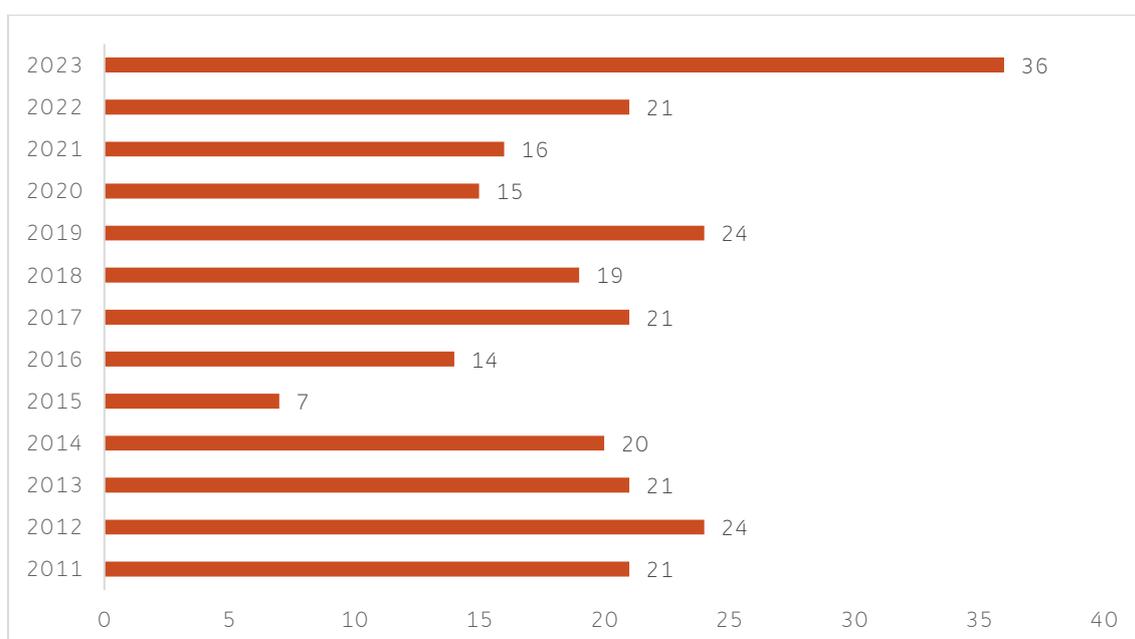


Figure 22: Antidotes délivrés par le Centre Antipoisons (2011-2023)

2.4.2 La mise à disposition des antidotes

Le Centre Antipoisons est accessible 24h/24 et 7j/7 et possède une grande expérience dans l'envoi rapide d'antidotes. Cela améliore l'efficacité et la fiabilité de l'aide apportée aux victimes. Ce atout pousse d'autres organisations, telles que les associations de pharmaciens ou le SPF Santé, à rechercher une collaboration avec le Centre Antipoisons.

En mars 2023, le Centre Antipoisons a été inspecté par l'AFMPS et a obtenu une autorisation pour distribuer des antidotes non autorisés dans l'Union européenne. Depuis, le Centre Antipoisons peut plus facilement distribuer l'antitoxine contre la diphtérie ou le botulisme, ce qui facilite également l'acquisition, par exemple, d'antidotes pour les morsures d'animaux exotiques.

Après une étude menée par l'Association belge des pharmaciens hospitaliers spécialisés en oncologie, il a été décidé d'ajouter le dexrazoxane au stock du Centre Antipoisons. En collaboration avec le SPF Santé, il est actuellement étudié comment le Centre Antipoisons pourrait, à l'avenir, contribuer à la distribution de l'antidote contre le botulisme, comme c'est déjà le cas pour l'antidote contre la diphtérie.



En 2023, certaines tendances clés étaient présentes dans les appels. Dans ce rapport annuel 2023, les appels relatifs aux protoxyde d'azote, snus(s) et produits pour piscines sont expliqués plus en détail.



2.5 Toxicovigilance: fonction de surveillance et d’alerte

En 2023, certaines tendances récurrentes ont été observées dans les appels reçus par le Centre Antipoisons. Ainsi, dans ce dernier rapport annuel, une attention particulière est portée aux appels concernant le protoxyde d'azote, le snus(s) et les produits borderline.

2.5.1 Protoxyde d'azote(gaz hilarant)



L'abus de protoxyde d'azote connaît récemment un regain dans le milieu festif. En 2023, nous avons reçu 33 appels concernant des problèmes liés à l'utilisation de ce gaz, contre 46 en 2021 et 21 en 2022. Bien que moins fréquent, les enfants peuvent également être victimes de l'utilisation de protoxyde d'azote.

Le tableau 47 montre le nombre d'expositions au protoxyde d'azote de 2018 à 2023.

Tableau 47: Nombre d'expositions au protoxyde d'azote (2018-2023)

Années	Adultes	Enfants	Total
2018	8	0	8
2019	17	0	17
2020	20	1	21
2021	45	1	46
2022	21	0	21
2023	30	1	33
Total	141	3	147

Le protoxyde d'azote, ou gaz hilarant, a été découvert à la fin du 18^e siècle. Cette époque, marquée par la révolution industrielle, a vu des avancées considérables en chimie. Initialement, le gaz hilarant était prisé pour ses effets euphorisants. Plus tard, la médecine a découvert ses propriétés analgésiques, comblant le besoin d'un anesthésique fiable pour les patients. Aujourd'hui, il est encore utilisé avec de l'oxygène lors de petites interventions en anesthésie pédiatrique et dans des cabinets dentaires spécialisés.

Une résurgence récente de l'abus de gaz hilarant a été constatée dans les milieux festifs. Les cartouches de gaz, utilisées pour pressuriser les siphons à crème chantilly, sont facilement accessibles. Certains utilisateurs inhalent directement depuis ces cartouches, ce qui peut provoquer des brûlures par congélation dans la bouche et les poumons. Pour cette raison, les cartouches servent généralement à gonfler un ballon à partir duquel le gaz est inhalé.

Effets et risques du protoxyde d'azote :

Outre l'effet euphorique bien connu (sensation de plaisir, crises de rire, etc.), les utilisateurs peuvent également subir des effets indésirables : vertiges, nausées, désorientation et une sensation générale d'ivresse. Ces symptômes peuvent entraîner des chutes ou des accidents de la route.

Une inhalation excessive ou incorrecte de gaz hilarant comporte des risques encore plus graves. Une inhalation exclusive de gaz sans apport d'air peut entraîner une hypoxie cérébrale. Cela provoque des maux de tête, des étourdissements, une perte de conscience, voire la mort. Des cas de décès tragiques sont rapportés dans la littérature scientifique, impliquant des utilisateurs dans des espaces mal ventilés ou utilisant un masque pour inhaler le gaz.

Les dangers méconnus d'un usage fréquent :

Un usage répété (plusieurs fois par mois) peut provoquer une carence en vitamine B12, entraînant des troubles neurologiques persistants. La vitamine B12 joue un rôle clé dans le système nerveux, et le gaz hilarant l'inactive par un processus d'oxydation dans le sang. Les symptômes typiques incluent des engourdissements et des picotements dans les mains et les pieds. À un stade avancé, les capacités motrices diminuent considérablement, avec des signes tels que des trébuchements fréquents, des difficultés à marcher ou une fatigue accrue.

Prévention et traitement :

Il est crucial de reconnaître ces symptômes à temps pour éviter des séquelles permanentes. Un traitement par fortes doses de vitamine B12 est généralement prescrit. Les personnes ayant une faible consommation de vitamine B12 - comme les végétaliens, les végétariens ou les alcooliques - sont particulièrement à risque.

2.5.2 Snus(s)



En 2023, nous avons reçu 23 appels concernant le snus (sachets de nicotine). Les symptômes les plus fréquemment signalés lors des appels concernaient des troubles gastro-intestinaux et des affections générales. La majorité des cas impliquaient un contact accidentel.

Le snus (sachets de nicotine ou tabac à sucer) est une alternative dangereuse au tabagisme. Le snus contient de la nicotine, qui présente les mêmes risques de dépendance que le tabac. De plus, un contact prolongé avec la bouche peut avoir des conséquences graves pour la santé, comme des maladies des gencives. De plus, la vente de snus est interdite en Belgique.

En 2023, nous avons reçu 23 appels concernant des problèmes liés au snus. Les symptômes les plus fréquents après un contact avec le snus sont des troubles gastro-intestinaux, suivis de troubles généraux. (Tableau 48)

Tabel 2: Symptômes après contact avec le snus (2021-2023)

Symptômes	Année			Total
	2021	2022	2023	
Troubles gastro-intestinaux	2	17	10	29
Troubles généraux	0	7	7	14
Autres troubles	1	5	0	6
Troubles neurologiques	2	1	0	3
Inconnu	0	1	1	2
Troubles cutanés et sous-cutanés	0	1	1	2
Troubles psychologiques	0	0	1	1
Troubles oculaires	0	2	0	2
Troubles cardiaques	0	0	2	2
Troubles des voies respiratoires, thoraciques et médiastinales	0	0	1	1
Troubles vasculaires	0	0	1	1
Aucun symptôme au moment de l'appel	0	4	8	12
Total des victimes	2	20	23	45
Total des voies d'exposition	2	25	23	50

Lors des appels, les circonstances de l'exposition dans chaque cas sont classées en deux catégories distinctes : intentionnelle et non intentionnelle (Tableau 49). Dans la catégorie non intentionnelle, le contact accidentel est le plus représenté. Nous y observons principalement des contacts chez les enfants. Cela est suivi par la catégorie d'exposition intentionnelle, à savoir "abus", où le Centre Antipoison est contacté après l'apparition des symptômes.

Tableau 49 : Répartition des circonstances d'exposition au snus

Circonstances	2021	2022	2023	Total
Non intentionnel				
Contact accidentel	0	11	7	18
Mauvaise voie d'administration	1	0	2	3
Surdosage	0	0	1	1
Effet secondaire	0	0	1	1
Intentionnel				
Abus	1	8	6	15
Autre utilisation intentionnelle	0	1	2	3
Suicide	0	0	2	2
Comportement de harcèlement	0	0	1	1
Inconnu	0	0	1	1
Total des cas	2	20	23	68

2.5.3 Produits pour piscine



En 2023, nous avons reçu 375 appels concernant des produits pour piscines. Dans 77 % des cas, il s'agissait de problèmes liés au chlore (hypochlorite de sodium). Par rapport aux années précédentes (311 en 2021, 356 en 2022), on constate une augmentation du nombre d'appels en 2023 (Tableau 50).

Pour désinfecter l'eau des piscines, on utilise généralement des solutions concentrées d'hypochlorite de sodium (synonymes : "chlore liquide", eau de javel, javel) ou des comprimés ou granulés à base de dichloroisocyanurate (synonymes : troclosène, "comprimés de chlore" ou "granulés de chlore"). Dissous dans l'eau, le dichloroisocyanurate se transforme en hypochlorite de sodium, formant ainsi une solution d'eau de javel. Selon le rapport entre les comprimés ou granulés et l'eau, on obtient une solution diluée (< 5 %) ou une solution concentrée (> 5 %) d'hypochlorite de sodium. Il est rare d'utiliser du sulfate de cuivre pour désinfecter l'eau.

De plus, des produits sont nécessaires pour contrôler et ajuster le pH ou l'acidité de l'eau. Ce sont des solutions à base d'acides forts, tels que l'acide chlorhydrique ou l'acide sulfurique (pH min), ou des bases fortes, comme l'hydroxyde de sodium (pH plus). Ce sont tous des produits dangereux et ils doivent être utilisés avec une grande prudence. (Tableau 50).

Tabel 3: Aperçu des expositions aux produits de piscine (2023)

Produits pour piscine	Année						
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Produits pour le nettoyage et l'entretien des piscines	76	70	122	74	91	87	520
Pas de détails	21	24	26	21	22	16	130
Régulateurs de pH pour piscines	55	46	96	53	69	71	390
Piscine/sauna : désinfectant au chlore (biocide)	225	142	226	237	265	288	1.383
Nombre total d'appels	301	212	348	311	356	375	1.903

2.6 Academie du CAP - AGC Academy

2.6.1 Résumés soumis dans le cadre de conférences

2.6.1.1 Congrès EAPCCT, Palma de Mallorca, 23-26 mai 2023

Abstracts :

De Leener K, Depelseneer B, Moens J, Vandijck D, Descamps A, *Un cas de botulisme alimentaire de type E à domicile.*

Moens J, Van Melckebeke H, Van Baelen J, Stammen L, De Leener K, Vandijck D, Descamps A, *Expositions pédiatriques à des solutions concentrées de chlorophène.*

Vandijck D, Van Baelen J, Bekaert E, De Smet E, Moens J, Selway P, Pire R, Desmaele S, De Leener K, Descamps A, *Centre Antipoison Belge : aperçu annuel 2021.*

2.6.1.2 Congrès EAVPT, Bruges, 2-5 juillet 2023

Abstract :

Desmaele S, De Leener K, Croubels S, Gommeren K, Gustin P, Votion D, Renaud B, Vandijck D, Descamps A, *Expositions aux molluscicides chez les chiens : aperçu annuel 2022 des appels au Centre Antipoison Belge.*

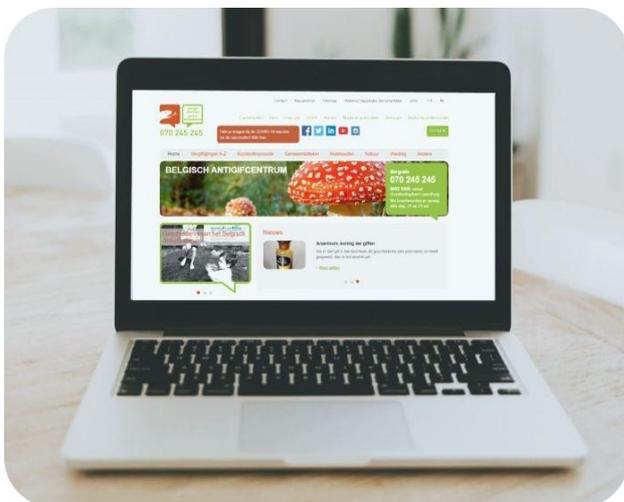
2.6.2 Présentations et formations

De Cock P, Présentations 'Le poison furtif dans le logement', Maison des Géants Reuzenhuis Leuven (30/1 et 2/2/2023)

De Cock P, Journée de formation pour les conseillers en prévention incendie en collaboration avec le réseau des pompiers (18/11/2023)

2.7 Point de contact pour la sensibilisation et la prévention

2.7.1 Le site web



Plus de 2 millions de sessions ont été lancées en 2023. Traditionnellement, le site est particulièrement bien fréquenté au printemps et en été. Il est encourageant de constater que pour de nombreux sujets, comme la chenille processionnaire, l'intoxication au CO, les chiens et le chocolat, les huiles essentielles, les piqûres d'abeilles et de guêpes, le site web du Centre Antipoisons apparaît comme le site de référence pour des informations fiables sur les intoxications, tant pour les professionnels que pour le grand public.

Lors de l'analyse des pages les plus visitées sur le site web en 2023, les pages concernant les bourdons et les frelons (piqûres) ont été les plus consultées. De nombreux visiteurs s'inquiètent également pour leurs animaux de compagnie. Ainsi, l'intoxication des chiens par le chocolat occupait la deuxième place. Par ailleurs, il y a eu de nombreuses recherches sur les huiles essentielles, la récolte de l'ail des ours, l'intoxication par l'eau, la piqûre d'un rascasse, la morsure d'une vipère, etc. Les pages détaillées et très informatives sur le monoxyde de carbone ont également été fréquemment consultées.

Médias sociaux

Les médias sociaux du Centre Antipoisons belge ont très bien fonctionné en 2023. Ce sont à nouveau Instagram et LinkedIn qui ont connu la plus forte croissance.

2.7.2 Médias sociaux



1020
Followers



2.697
Followers



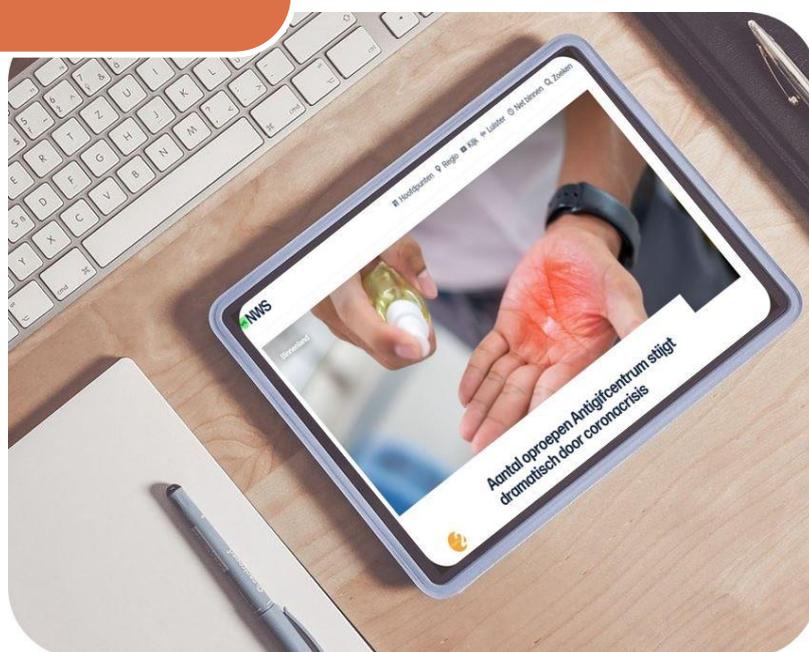
745
Followers



824
Followers

2.7.3 Presse

Le Centre Antipoison est de plus en plus présent dans les médias, avec près de deux cents mentions et contributions chaque année. Sur le site web du Centre Antipoison, vous trouverez plus d'informations sur les articles publiés.



3 Données administratives

3.1 Statut

Le Centre Antipoisons est une fondation d'utilité publique (A.R. du 10/3/1967).

Le Centre est inclus dans l'Arrêté royal du 9 octobre 2002 portant sur la création des services d'urgence. Cet arrêté royal stipule que les opérateurs doivent prendre en charge les frais de télécommunication vers la ligne d'urgence.

Le Ministre de la Santé détermine le montant de la subvention à accorder au Centre Antipoisons dans le cadre de l'aide médicale urgente.

La Loterie Nationale verse la subvention conformément à l'Arrêté royal qui détermine la répartition des subventions pour l'exercice budgétaire de l'année.

3.2 Personnel

Le 31/12/2023, le Centre Antipoisons comptait 21 employés ou 20,6 équivalents temps plein. (Tableau 51)

Tableau 51: Personnel 2023

Catégorie	Personnel	Équivalent temps plein
	N	N
Direction	2	1
Directrice générale	2	1,5
Cellule scientifique	13	12,6
Médecin	5	4,6
Pharmacien	7	7
Vétérinaire	1	0,5
Secrétariat général	4	4
Comptable	1	1
Secrétaire administrative	3	3
Cellule informatique	2	2
Coordinateur informatique	1	1
Gestionnaire réseau	1	1
Coordinateur communication et marketing	1	1
Total	22	20.6

3.3 Résultats 2023 - Budget 2024

Tableau 52: Frais 2023

Frais	Résultat 2023	Budget 2024
	N	N
Frais de personnel	2.810.018	2.635.235
Frais de fonctionnement	635.418	785.525
Prestations tiers	239.551	383.017
Congrès & Réunions	19.723	27.000
Loyer locations et entretien	66.538	71.875
Antidotes	133.474	90.000
Informatique	29.863	39.000
Prévention et information	10.073	12.500
Documentation	44.817	56.950
Poste	499	1.200
Télécommunication	53.190	56.000
Matériel de bureau	17.377	19.500
Assurances	2.368	2.481
Mobilier	0	3.500
Autres frais de fonctionnement	17.945	22.502
Autres charges d'exploitation	-30.011	73.000
Amortissements	14.264	50.000
Provisions (vacances,...)	-46.018	20.000
Frais financiers	485	3.000
Impôts	1258	0
Fonds alloués	0	0
Total des frais	3.415.425	3.493.760

Tableau 53: Revenus 2023

Revenus	Résultat 2022	Budget 2023
	N	N
Aide facultative (essenscia; pharma.be)	86.510	86.510
Dons	360	300
Projets	222.529	598.726
Personnel statut particulier	210.048	192.317
Performances	150.173	93.350
Autres revenus	3.423	3.380
Revenus financiers	0	1.000
	673.043	975.583
Subside de base SPF Santé via la Loteria Nationale	2.200.000	2.200.000
Projet ICT Loterie Nationale	28.900	28.900
	2.228.900	2.228.900
Convention Grand-Duché de Luxembourg	341.924	346.300
Retrait des fonds affectés	148.500	0
Total revenus	3.392.367	3.550.783
Solde	-23.058	57.023

3.4 Conseil d'administration

Tableau 54: Conseil d'administration 2023

Conseil d'administration	Nom
Président	P. De Paepe
Vice-présidente	F. Van Tiggelen
	T. Cattoor
	P. Daenens
	F. Cotton
	K. Lanckmans
	C. Charlier
	A. Adriaensen
	A.J. Vietinck
	P. Wallemacq
Représentant Ministre de la Protection des Consommateurs, de la Santé publique et de l'Environnement	T. Roisin



Restez informé de nos activités!
Inscrivez-vous à notre newsletter!

